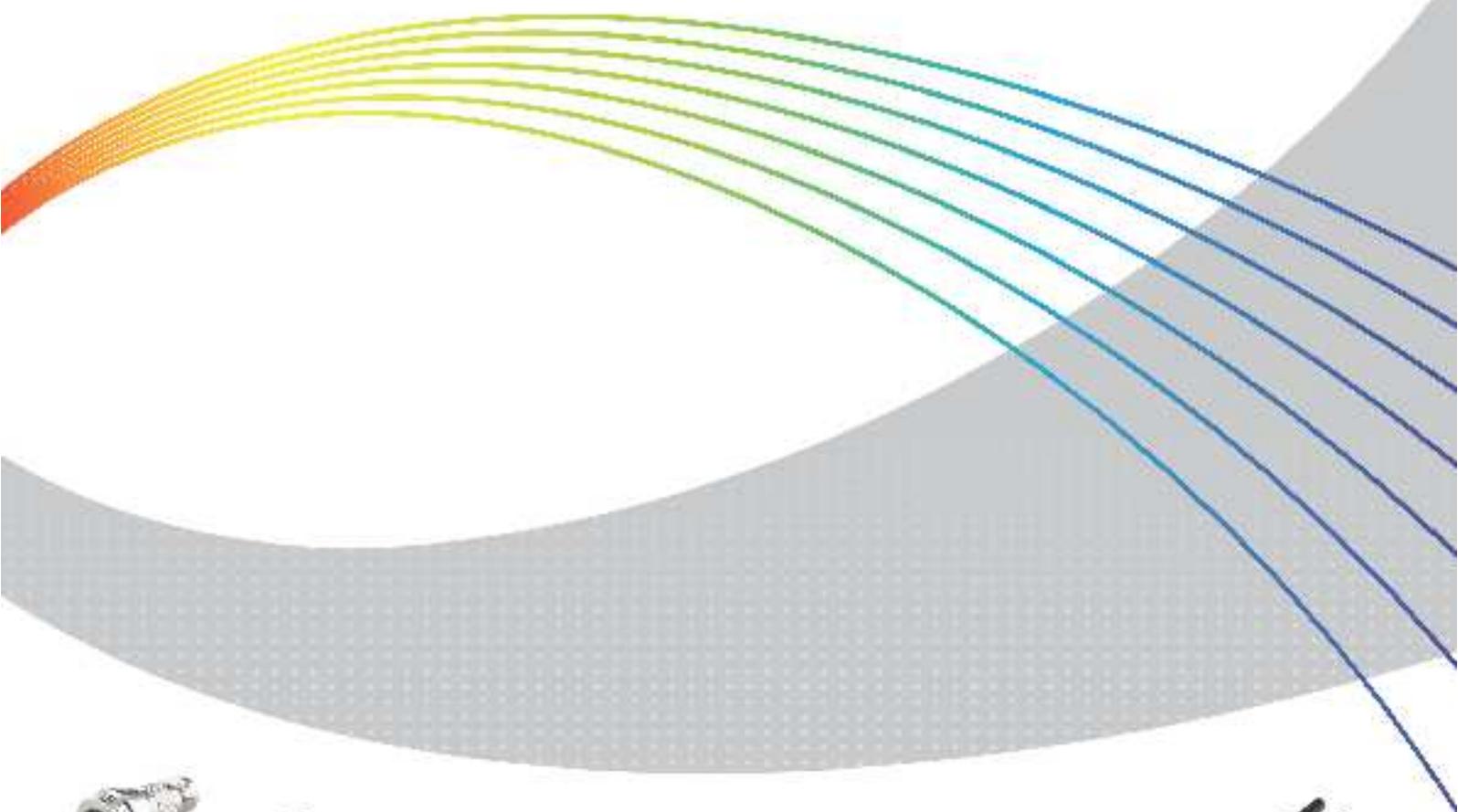


Rapport Financier 2011



Rapport Financier Annuel 2011

Des exemplaires du présent rapport financier annuel sont disponibles sans frais au siège de la société RADIALL 101, rue Philibert Hoffmann – 93116 Rosny-sous-Bois Cedex, sur le site Internet de RADIALL (www.radiall.com) ainsi que sur le site Internet de l'Autorité des Marchés Financiers (www.amf-france.org).



Une nouvelle année de croissance

Chers actionnaires,

Dans un environnement du marché de la connectique plus favorable, RADIALL a confirmé en 2011 une nouvelle progression de ses résultats.

La progression du chiffre d'affaires s'est poursuivie à 9,9 % et tous les segments à l'exception des Télécoms ont été porteurs de croissance, en particulier l'aéronautique, le spatial et l'automobile. Cette hausse de l'activité conjuguée à une maîtrise continue des coûts, permet l'atteinte d'un résultat opérationnel courant positif de 10,1 millions d'euros en hausse de près de 5 % par rapport à 2010. Tirant parti de cette tendance favorable, le résultat net à 5,2 millions d'euros est en croissance de 7,6 %.

Ces résultats ont été réalisés dans un contexte de pressions importantes sur les marges, liées au renchérissement du coût des matières premières, à une situation de change défavorable, et à un environnement toujours très perturbé sur certains secteurs comme les Télécoms.

Nous avons continué de croître dans les secteurs porteurs et de hautes technologies du « mil-aéro-space » qui représentent désormais près de deux tiers de notre chiffre d'affaires total, alors que ces trois segments représentaient environ 25 % de l'activité il y a encore 10 ans.

Tout en maintenant un niveau d'investissement soutenu à près de 4 % du chiffre d'affaires, nous avons réussi à générer une trésorerie nette de 3,2 millions d'euros grâce notamment à la maîtrise de notre BFR (Besoin en Fonds de Roulement).

Fort de ces résultats, notre situation financière déjà solide se trouve renforcée avec des capitaux propres de plus de 127 millions d'euros, et une trésorerie nette d'endettement de 9,4 millions d'euros après 18,6 millions d'euros de remboursement partiel anticipé de notre endettement obligataire en juillet 2011.

Nous continuons de récolter aujourd'hui les fruits de notre stratégie de développement et de différenciation par la qualité des prestations de RADIALL et par l'innovation (7,7 % de notre chiffre d'affaires consacré à la R&D en 2011), ce qui nous permet de conforter ainsi, années après années, nos expertises et notre présence mondiale sur des segments de marché porteurs, avec des clients stratégiques qui nous font confiance dans la durée. Nous avons également préparé un partenariat prometteur dans le secteur de l'automobile qui devrait se concrétiser en 2012. Par ailleurs, la conclusion de nouvelles lignes de financement en juillet 2011 nous donne les moyens de supporter notre développement stratégique, notamment pour des opérations de croissance externe.

Nous abordons ainsi l'avenir dans des conditions sereines et renforcées. Le début de l'année 2012 est bien orienté, et est en phase avec nos objectifs. Nous nous appuierons également sur nos plans d'actions pour continuer d'améliorer la performance économique globale de RADIALL et la rentabilité de nos activités sur chacun de nos segments de marché.

Le positionnement de notre offre de plus en plus « haut de gamme », notre recherche constante de la différenciation par l'innovation et la qualité, notre proximité client notamment avec les grands acteurs de chacune de nos niches stratégiques, ainsi que les efforts continus et la motivation de nos 2500 collaborateurs de par le monde, que je tiens ici à remercier, sont autant d'atouts qui nous permettent d'afficher pour 2012, et les années à venir, une confiance raisonnable, et de poursuivre nos investissements porteurs de croissance future.

A handwritten signature in black ink, appearing to read "P. Gattaz".

Pierre Gattaz
Président du Directoire

SOMMAIRE

I. INFORMATIONS GENERALES	5
1. PERSONNES RESPONSABLES	5
2. APERÇU DES ACTIVITES	6
3. ORGANIGRAMME	12
4. PROPRIETES IMMOBILIERES, USINES ET EQUIPEMENTS	16
5. RECHERCHES ET DEVELOPPEMENT, BREVETS ET LICENCES	19
6. RAPPORT DE GESTION FINANCIER	22
7. GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE ET CONTROLE INTERNE	33
8. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES ETABLI EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 225-235 DU CODE DE COMMERCE, SUR LE RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE DE LA SOCIETE RADIALL S.A.	46
9. RAPPORT DE GESTION SUR L'ENVIRONNEMENT	48
10. RAPPORT DE GESTION SOCIALE	53
II. COMPTES CONSOLIDES	61
1. COMPTES CONSOLIDES	62
2. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES	108
III. COMPTES SOCIAUX	110
1. COMPTES SOCIAUX	110
2. TABLEAU DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS AU 31 DECEMBRE 2011	134
3. RESULTATS FINANCIERS DE LA SOCIETE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES	136
4. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS	137
5. RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS REGLEMENTES	140
IV. ASSEMBLEE GENERALE ET ORGANES SOCIAUX	
1. PROJET DE RESOLUTIONS POUR L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 25 MAI 2012	145
2. ORGANES SOCIAUX	151
3. INFORMATIONS SUR LES MANDATAIRES SOCIAUX	152
4. RAPPORT SPECIAL DU DIRECTOIRE SUR LES OPTIONS DE SOUSCRIPTIONS D' ACTIONS	156
5. RAPPORT SPECIAL DU DIRECTOIRE SUR LES OPERATIONS SUR TITRES DES DIRIGEANTS.	156

I. INFORMATIONS GENERALES

1. PERSONNES RESPONSABLES

1.1 Personne responsable des informations

Monsieur Pierre Gattaz, Président du Directoire.

1.2 Attestation de la personne responsable

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion [pages 22 à 32 et pages 153 à 156] présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Fait à Rosny-sous-Bois, le 20 avril 2012

Pierre Gattaz
Président du Directoire

2. APERÇU DES ACTIVITES

2.1 Principales activités

2.1.1 Les gammes de produits

2.1.1.1 Les composants coaxiaux

La Société conçoit, produit et vend des composants d'interconnexions coaxiaux servant à la liaison d'équipements électroniques.

Ces composants, combinaisons de connecteurs, de cordons ou antennes ont pour mission d'assurer la diffusion d'informations avec le moins de distorsions possibles au sein de systèmes électroniques intégrés ou de puces complexes, donc fragiles, sensibles aux environnements thermiques, atmosphériques ou électromagnétiques difficiles.

2.1.1.2 Les connecteurs multicontacts

La Société conçoit, produit et vend des composants d'interconnexions multicontacts servant à la liaison d'équipements électroniques.

Ces connecteurs ont pour mission d'assurer la diffusion simultanée de plusieurs signaux qui peuvent être hétérogènes dans des environnements généralement sévères. Les signaux conduits peuvent être électriques, électromagnétiques ou optiques.

2.1.1.3 Les composants optiques

La Société conçoit, produit et vend des solutions d'interconnexions à base de fibre optique et de technologie optoélectronique.

Ces composants ont pour mission d'assurer la diffusion du signal au travers de la technologie fibre optique qui fait l'objet de nombreux développements en cours.

2.1.2 Les technologies clés

Les produits ci-dessus sont le fruit d'un savoir-faire complexe faisant appel à plusieurs disciplines : structure des matériaux et notamment des alliages spéciaux, chimie et traitement de surface, usinage, moulage et découpe de précision, électronique, optoélectronique et modélisation hyperfréquence.

2.1.2.1 L'usinage de précision

Cette technologie générique comprend le décolletage, le fraisage, la découpe et les reprises diverses de métaux tels que le laiton, l'aluminium, l'acier inox et les cuprobérylium.

Elle est utilisée notamment pour la fabrication des pièces détachées de connecteurs coaxiaux et pour les boîtiers des connecteurs multicontacts.

La micromécanique fait partie du savoir-faire essentiel d'un fabricant de connecteurs et permet de se différencier face à des concurrents moins bien équipés.

Le traitement de surface s'effectue par dépôts électrolytiques (or, argent, nickel et alliages de bronze), sur des lignes de traitements de surfaces automatisées ou semi-automatisées selon les sites de production.

La très grande expertise de la Société dans le domaine du traitement de surface et l'intégration de la ligne dans le flux de production représente un atout majeur pour assurer une qualité optimale des connecteurs.

2.1.2.2 La fonderie

La Société maîtrise le design et la mise au point des moules de fonderie nécessaires à la fabrication des boîtiers de ses connecteurs multicontacts. Ceux-ci sont confiés aux sous-traitants en charge de la production mais restent la propriété inaliénable de la Société.

2.1.2.3 Le moulage plastique

Cette technologie est utilisée pour la fabrication des pièces en thermoplastiques, thermo durs ou silicones et s'articule autour de la transformation des granulats.

Elle sert principalement à la réalisation des connecteurs pour fibre optique et des inserts des connecteurs multicontacts.

2.1.2.4 L'assemblage

Cette technologie intervient au stade final de la fabrication des produits et peut-être réalisée sur des machines automatiques ou semi-automatiques ou bien manuellement par du personnel qualifié.

Le degré d'automatisation dépend grandement des quantités à réaliser, de la complexité des produits ainsi que du coût de la main-d'œuvre et donc de la localisation de la fabrication.

2.2 Principaux marchés

La Société conçoit, développe et fabrique des composants électroniques destinés aux équipements militaires et aéronautiques, aux télécommunications sans fil et aux applications industrielles.

De par l'activité de ses clients finaux, les marchés de RADIALL peuvent être considérés comme cycliques et dépendent principalement des dépenses d'investissements des grands donneurs d'ordre industriels.

L'activité de la Société ne connaît pas de saisonnalité annuelle prononcée.

2.2.1 Les équipements militaires et aéronautiques

Les composants d'interconnexions sont omniprésents dans l'électronique de défense et dans l'aéronautique : avions et hélicoptères, radars, missiles, satellites et lanceurs, sous-marins...

Les avions militaires ou commerciaux utilisent des composants tels que ceux fabriqués par la Société pour assurer la liaison entre eux des systèmes électroniques très sensibles (outils de mesures, de radiotéléphonie...)

Les équipements militaires restent portés par la demande en technologies de radios télécommunication, mais leurs développements restent subordonnés aux politiques budgétaires d'investissement publiques, récemment contraintes compte tenu de la situation économique, même si des opportunités importantes subsistent, notamment avec certains pays émergents.

Le marché spatial connaît une croissance soutenue sur trois applications : les télécommunications, l'observation et la navigation, il offre en outre des opportunités de développements, notamment dans les pays émergents.

La présence de RADIALL sur ces marchés nécessite la poursuite des efforts de développement permanents de connecteurs visant la conception et la fabrication de connecteurs à la fois plus miniaturisés et dont le poids, caractéristique essentielle, diminue.

2.2.2 Les télécommunications

Il existe trois manières de transmettre des informations : le traditionnel fil de cuivre, les liaisons hertziennes et la fibre optique. La Société est surtout présente dans les faisceaux hertziens qu'utilise la radiotéléphonie cellulaire.

Les connecteurs fabriqués par la Société se retrouvent dans plusieurs types de sous-ensembles qui nécessitent d'être reliés entre eux par une connexion optimisée tels que :

- les émetteurs et les récepteurs qui captent le signal ;
- les modulateurs qui servent à transformer un signal continu en suite de 0 et de 1 ;
- les multiplexeurs qui groupent, dégroupent et orientent les communications ;
- les compensateurs de dispersion qui corrigent certains défauts du signal.

L'évolution de ce marché est liée aux besoins sans cesse nouveaux de débits élevés, notamment avec le développement des offres de type 3G (UMTS) 4G (LTE) et WIMAX. En effet, plus la demande sera forte en vitesse et débits de transmission, plus les équipements feront appel à des fréquences élevées pour passer du sans-fil très faible perte et cela nécessitera des connexions de haute fiabilité.

Ce marché, dont les grands clients producteurs se sont déplacés en Asie depuis plusieurs années, reste dynamique y compris dans les pays matures, mais reste soumis en particulier à une tendance à la diminution du nombre de connecteurs par sous ensemble Télécoms, et aux variations fréquentes et importantes des investissements des opérateurs de télécommunication.

2.2.3 Les marchés Industriels

L'électronique complexe se développe de plus en plus dans les applications industrielles. Les composants utilisés ou les fonctions assurées ne tolèrent aucune défaillance, quel que soit le domaine abordé: applications médicales, télématique automobile, électronique de puissance, recherche pétrolière, transports ferroviaires, énergies nouvelles ; autant d'applications où les composants d'interconnexions deviennent indispensables et où se développent en permanence de nouvelles opportunités.

2.2.4 Répartition du chiffre d'affaires par marché

La répartition du chiffre d'affaires consolidé par marché est détaillée dans le tableau ci-dessous :

<i>(en milliers d'euros)</i>	2011	2010	2009
PAR MARCHÉ			
Téléphonie sans fil	37 114	37 662	33 847
Militaire, Aéronautique, Spatial	124 410	110 123	96 732
Télématique Automobile	10 498	8 839	6 496
Industriel	31 315	28 440	22 721
Groupe	203 337	185 064	159 796

2.2.5 Les clients

La Société dispose de nombreuses références sur ses segments d'activité. Les principaux clients du Groupe sont les suivants :

Aéronautique et Militaire	Télécommunications	Industriel
Thalès (Europe et USA)	Nokia Siemens (Europe et Asie)	Calearo (Europe)
Labinal (France et USA)	Motorola (USA et Asie)	Delphi (USA)
EADS (Europe)	Ericsson (Europe, Asie et USA)	Continental (Europe)
Harris (USA)	Alcatel-Lucent (Europe, Asie et USA)	Aeroflex (USA)
Boeing (USA)	Sanmina (Asie)	Philips (Europe)
Rockwell Collins (USA)	Foxconn (Asie et USA)	Rhode & Schwartz (Europe)

Les 10 premiers clients du Groupe en 2011, tous segments d'activité confondus représentent 35 % du chiffre d'affaires. La Société a continué en 2011 à contracter une assurance-crédit pour couvrir le risque de défaillance crédit de ses clients. Celle-ci couvre les clients facturés par les filiales européennes, chinoise et de Hong Kong, représentant plus de 50 % du chiffre d'affaires total.

2.2.6 Répartition du chiffre d'affaires par zone géographique

La répartition du chiffre d'affaires consolidé par zone géographique d'implantation des clients est détaillée dans le tableau ci-dessous :

	2011		2010		2009	
	K€	%	K€	%	K€	%
France	43 419	21,4	36 718	19,8	35 241	22,0
Union Européenne (hors France)	46 353	22,8	44 167	23,9	37 813	23,7
Amériques	62 953	31,0	57 200	30,9	47 172	29,5
Asie et Reste du monde	50 612	24,9	46 979	25,4	39 570	24,8
Total	203 337	100	185 064	100	159 796	100,0

La répartition du résultat opérationnel par zone géographique peut être visualisée dans la partie II – Comptes Consolidés, note 4.2.

2.3 Position concurrentielle

Nom	Pays	Marchés	Chiffre d'affaires 2011*	Cotation	Capitalisation 12/2011
Concurrents principaux					
Huber & Suhner	Suisse	Totalité	758 M CHF	Zürich	797 M CHF
Amphenol	USA	Aéronautique et Militaire	3940 M USD	NYSE	7413 M USD
Rosenberger	Allemagne	Télécommunications et Industriel	indisponible	Non coté	N/A
Tyco Electronics (principalement AMP)	USA	Totalité	14 300 M USD	NYSE	14757 M USD
Autres concurrents**					
Souriau	France	Aéronautique et Militaire	indisponible	Non coté	N/A
Cie Deutsch (filiale de Wendel Investissement)	France	Aéronautique et Militaire	675 M USD	Paris	NS

* Source : Communiqué de presse Société.

** Les deux sociétés ont changé de contrôle en 2011.

Les sociétés classées dans la catégorie « Autres concurrents » se distinguent des concurrents principaux par le fait qu'elles ne sont concurrentes que sur une très faible partie du chiffre d'affaires de RADIALL.

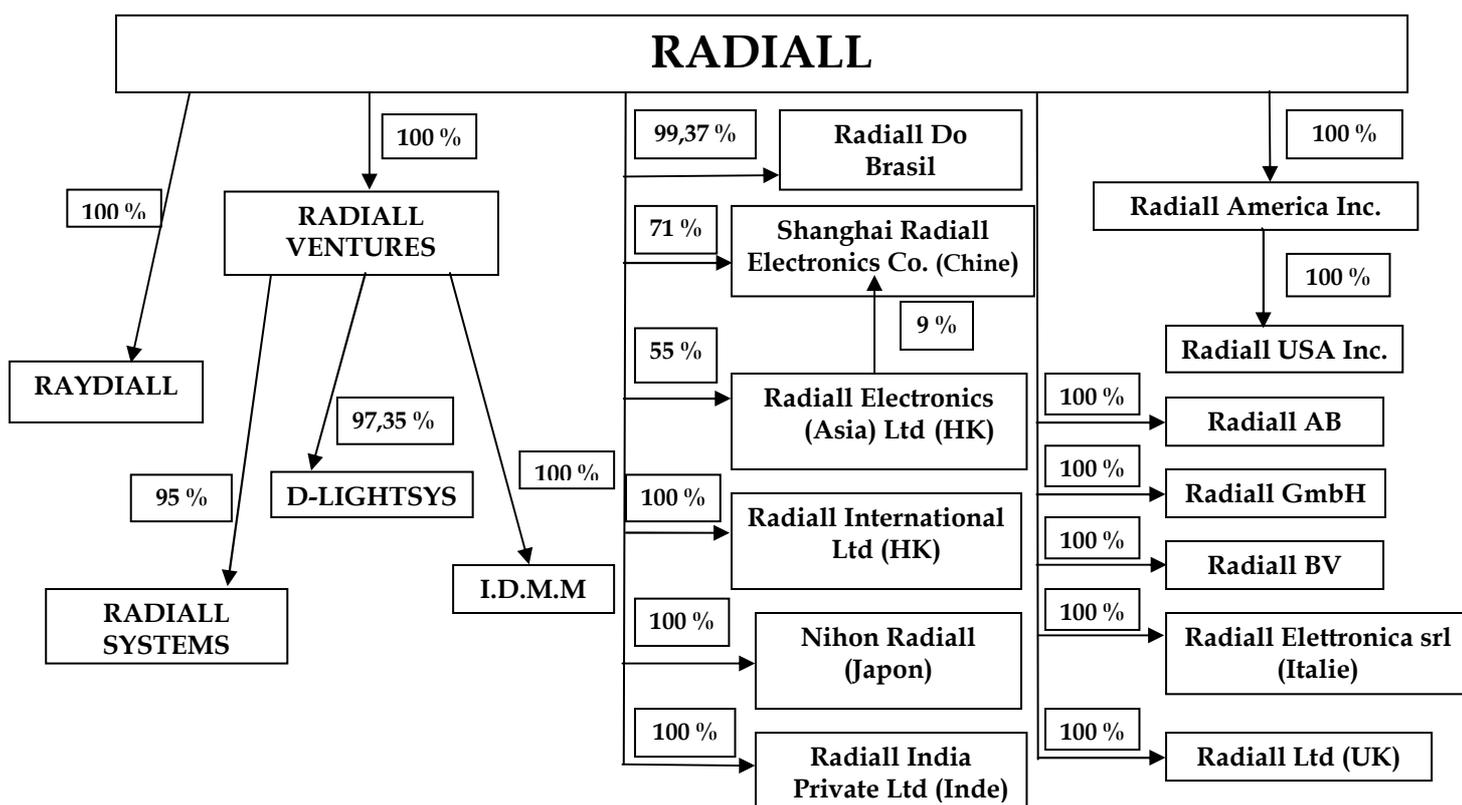
Dans cet univers concurrentiel, la Société détient une image d'entreprise de qualité et de haute technicité provenant de son expérience dans l'électronique de défense et des industries spatiales, industries extrêmement exigeantes (qualifications, audits réguliers...). Elle occupe une position de tout premier plan aux côtés des leaders du marché.

La Société ne se considère pas en situation de dépendance à l'égard des brevets, licences, contrats industriels ou financiers, et contrats commerciaux avec sa clientèle.

3. ORGANIGRAMME

3.1 Organigramme du groupe

Le schéma ci-après représente l'organigramme des filiales de la Société au 31 décembre 2011.



La société RAYDIALL a été créée le 27 octobre 2011. Sans activité jusqu'au 31 décembre 2011, elle a fait l'objet d'un apport de l'activité automobile de RADIALL S.A. au 1^{er} janvier 2012.

La Société conçoit, développe et fabrique une gamme complète de connecteurs et de composants électroniques d'interconnexion : des connecteurs coaxiaux et multicontacts servant à la liaison d'équipements électroniques, des solutions d'interconnexions à base de fibre optique et de technologie optoélectronique, des antennes et des composants hyperfréquences.

La Société intervient également en qualité de prestataire de services pour le compte de ses filiales. Elle rend des services en matière financière et comptable, dans les domaines juridiques, fiscaux et domaines informatiques, et plus généralement pour ce qui concerne l'organisation.

Dans le cadre de son activité, la Société s'appuie sur ces filiales, réparties dans le monde telles que présentées dans l'organigramme ci-dessus qui, selon les cas, sont des bureaux de vente et/ou des usines. Pour plus de détails, se reporter au paragraphe 3.1 ci-dessous.

Le détail concernant l'état des filiales et des participations se trouve dans la partie II – Comptes sociaux, paragraphe 2.

3.1 Présentation des filiales de la société

Au 31 décembre 2011, la Société détient les participations suivantes :

EUROPE

France (siège social, bureaux de vente et sites industriels)

- 100 % du capital de RAYDIALL, Société par actions simplifiée au capital de 5 000 euros ayant son siège social à Voiron (38500) – 130 rue du Placyre immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Grenoble sous le numéro 537 387 193.
- 100 % du capital de RADIAL VENTURES, Société par actions simplifiée au capital de 1 000 000 euros ayant son siège social à Rosny-sous-Bois (93110) – 101 rue Philibert Hoffmann immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Bobigny sous le numéro 431 847 599, acquise le 9 janvier 2007.

L'objet de RADIAL VENTURES est la prise et la gestion de participations financières de portefeuilles d'actions, de parts sociales ou d'intérêts, d'obligations, de certificats d'investissements et plus généralement de toutes valeurs mobilières ainsi que la réalisation de prestations de services notamment comptables, administratifs ou informatiques et de conseils en matière de gestion, d'organisation et de direction d'entreprise.

RADIAL VENTURES détient elle-même:

- 100 % du capital de Industries Doloises de par abréviation « I.D.M.M. », Société par actions simplifiée au capital de 560 000 euros ayant son siège social à DOLE 39100 – 13, rue Henri Jeanrenaud – ZA des Grandes Epenottes immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Dole sous le numéro 395 061 815,
- 95 % du capital de RADIAL SYSTEMS, société par actions simplifiée au capital de 37 000 euros, dont le siège social est situé 101, rue Philibert Hoffmann, 93116 Rosny-sous-Bois cedex, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Bobigny sous le numéro 478 152 879,
- 97,3 % du capital de D-LIGHTSYS, société par actions simplifiée au capital de 800 007 euros, dont le siège social est 101, rue Philibert Hoffmann, 93116 Rosny-sous-Bois cedex, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Bobigny sous le numéro 444 645 899.

Deux des sociétés détenues par RADIAL VENTURES, RADIAL SYSTEMS SAS et D-LIGHTSYS SAS participent à la recherche et au développement de nouveaux produits pour le groupe RADIAL.

Pays-Bas (bureau de vente)

- 100 % du capital de RADIALL BV, société de capitaux de droit néerlandais au capital de 15 882,31 euros dont le siège social est situé Hogebrinkenkerweg 15 b – 3871 KM Hoevelaken. Cette société a une succursale RADIALL SF dont le siège social est situé Lentokatu 2 – FIN – 90101 Oulunsalo.

Royaume-Uni (bureau de vente)

- 100 % du capital de RADIALL Ltd, société de capitaux de droit anglais au capital de 2 233 850 Livres Sterling dont le siège social est situé Ground Floor, 6 The Grand Union Office Park – Packet Boat Lane – Uxbridge, Middlesex UB82GH, Grande Bretagne et immatriculée sous le numéro 317 22 33 (England & Wales).

Italie (bureau de vente)

- 100 % de RADIALL Elettronica srl, société anonyme de droit italien au capital de 257 400 euros dont le siège social est situé Via Concordia n°5 – 20090 Assago, Italie.

Allemagne (bureau de vente)

- 100 % de RADIALL GmbH, société de capitaux de droit allemand au capital de 485 727,29 euros, dont le siège social est situé Carl – Zeiss – Strabe 10 – postfach 200143 – D-63307 Rödermark, Allemagne.

Suède (bureau de vente)

- 100 % de RADIALL AB société de capitaux de droit suédois au capital de 300 000 SEK dont le siège social est situé Sjoangsvagen 2 – SE-192 72 Sollentuna, Suède, immatriculée sous le numéro 556238-6051.

AMÉRIQUES

États-Unis (bureaux de vente et usines)

- 100 % de RADIALL AMERICA INC., société de capitaux de droit de l'état du Delaware au capital de 15 500 000 USD, dont le siège social est situé 104 John W. Murphy Drive, New Haven, Connecticut 06513, USA. RADIALL AMERICA INC. détient :
- 100 % de RADIALL U.S.A. (ex RADIALL Jerrik), société de capitaux de droit de l'état de l'Arizona au capital de 22 427 086 USD dont le siège social est situé 8950 South 52nd Street, Suite 401, Tempe, Arizona 85284, USA ; la société RADIALL APPLIED ENGINEERING PRODUCTS INC. ayant été absorbée par la société RADIALL USA INC. le 1^{er} juin 2009.

Brésil (bureau de vente)

- 100 % de RADIALL DO BRASIL, société à responsabilité limitée de droit brésilien au capital de 638 000 R\$ dont le siège social est situé Largo do Machado 54 – CEP : 22221-020 – Sala 706 – Catete 20021-060 – Rio de Janeiro – Brésil et immatriculée sous le numéro CNPJ n° 31.642150/0001-22.

ASIE

Chine (bureaux de vente et usine)

- 71% de SHANGHAI RADIAL ELECTRONICS CO. LTD., société à Capitaux Mixtes de droit chinois au capital de 10 200 000 USD dont le siège social est situé 390 Yong He Road, – Shanghai 20072 – Chine. Le solde du capital social est détenu à 20 % par la société FEILO et à 9 % par RADIAL ASIA.

Hong Kong (bureaux de vente)

- 100 % de RADIAL INTERNATIONAL LTD, société de capitaux de droit hongkongais au capital de 10 000 HKD dont le siège social est situé Workshop D on 6/F Ford Glory Plaza, Nos. 37-39 Wing Hong Street – Kowloon et enregistrée sous le numéro 679070.
- 55 % de RADIAL ASIA LTD., société de capitaux de droit hongkongais au capital de 300 000 HKD, dont le siège social est situé Workshop D on 6/F Ford Glory Plaza, Nos. 37-39 Wing Hong Street – Kowloon. Monsieur Charles Wu détient le reste du capital social.

RADIAL ASIA LTD. détient également une participation de 9 % dans le capital de SHANGHAI RADIAL ELECTRONICS CO. LTD.

Inde (bureaux de vente et usine)

- 100 % de RADIAL INDIA PRIVATE LIMITED société de capitaux de droit indien au capital de 23 636 360 Rs, dont le siège social est situé 25 (d) II Phase, Peenya Industrial Area – 560058 Bangalore, Inde et immatriculée sous le numéro 310394/3344.

Japon (bureau de vente)

- 100 % de NIHON RADIAL KK, société de droit japonais au capital de 44 500 000 YEN, dont le siège social est situé Kohgetsu Building 4F, Room n° 405 – 1 – 5 – 2 Ebisu Shibuya-ku – 150-0013 Tokyo, Japon et immatriculée sous le numéro 0110 – 0 – 046762.

4. PROPRIETES IMMOBILIERES, USINES ET EQUIPEMENTS

La Société dispose de bureaux de vente et usines répartis en Europe, il y a également des sites de production notamment en France, en Amérique du Nord et du Sud et en Asie ainsi que cela apparaît aux États-Unis, au Mexique, en Inde et en Chine. La totalité des sites ci-dessus.

Les filiales européennes (hors France) sont exclusivement des bureaux de vente. Dans les autres pays, outre l'activité de vente, il y a également des sites de production, notamment en France, aux États-Unis, au Mexique, en Inde et en Chine. La totalité des sites est utilisée. Les surfaces non utilisées en tant que bureau sont des surfaces utilisées pour la production.

Les principaux locaux au sein desquels la Société et ses filiales exercent leurs activités sont situés:

Adresse	Affectation	Surface	Statut	Remarques
101 rue Philibert Hoffmann 93116 Rosny-sous-Bois cedex - France	Siège social et bureau de vente	5 700 m ²	Bail commercial du 27 décembre 2004 pour une durée de 9 ans à compter du 1 ^{er} janvier 2005.	Sous-location de 433 m ² à une société sous forme de bail commercial à compter du 1 ^{er} janvier 2005. Résiliation du bail en date du : 30 septembre 2010.
Neuville sur Brenne et Château-Renault (Indre et Loire) – France	Usine	Neuville : 2 010 m ² Château-Renault : 8 420 m ²	Crédit bail immobilier du 13 juin 2001 pour une durée de 10 ans.	
642 rue Emile Romanet – 38340 Voreppe – France	Usine - stockage	1 340 m ²	Bail commercial du 1 ^{er} septembre 2009 pour une durée de 9 ans.	
641 rue Romanet - 38340 Voreppe – France	Usine	3 560 m ²	propriété	
641 rue Romanet - 38340 Voreppe – France	Usine	2 290 m ²	Crédit-bail immobilier du 31 décembre 2010 pour une durée de 12 ans.	

Adresse	Affectation	Surface	Statut	Remarques
81 boulevard Denfert-Rochereau 38500 Voiron – France	Usine	8 000 m ²	propriété	Site industriel sans activité
15, rue de la Garenne ZI Chesnes Tharabie 38295 Saint-Quentin-Fallavier – France	Usine et stockage	6 492 m ²	propriété	
13 rue Henri Jeanrenaud 39100 Dole - France	Usine et bureau de vente	6 900 m ²	Contrat de location avec option d'achat du 20 février 2008 pour une durée de 15 ans à compter du 1 ^{er} janvier 2008.	
ZI Champfeuillet, 130 rue du Placyre, 38500 Voiron	Usine et bureaux	1310 m ²	Contrat de bail	
390 Hong He Road - Shanghai - Chine	Usine et bureau de vente	4 700 m ²	Contrat de location d'une durée de 30 ans à compter du 1 ^{er} juillet 1996.	
25 (D), II Phase, Peenya Industrial Area, Bangalore 560 058, Inde	Usine et bureau de vente	3 500 m ²	Contrat de bail du 25 juillet 2000 pour une durée de 3 ans à compter du 1 ^{er} août 2000 renouvelable pour des périodes successives de 3 ans.	
90 et 104 John W. Murphy Drive, New Haven, Connecticut, États-Unis d'Amérique	Usine et bureau de vente	terrain de 7,06 acres (28 571 m ² environ) et locaux de 65 066 square feet (environ 8 000 m ²)	Propriété	
Ciudad Obregon, Sonora, Mexique, rattaché à RADIALL USA Inc.	Usine	12 546 m ²	Contrat de bail du 1 ^{er} novembre 2006 et avenant du 1 ^{er} mars 2007 pour une durée de 10 ans renouvelable.	Composé de trois bâtiments, dont l'un a été achevé en juin 2008 pour une surface de 3.785 m ²
8950 South 52nd Street, Suite 401, Tempe, 85284 Arizona, Etats-Unis d'Amérique	Bureaux administratifs	Locaux de 10 368 square feet	Contrat de bail du 16 novembre 2011 pour une durée de 62 mois à compter du 15 décembre 2011.	

Les tableaux ci-après présentent les effectifs, intérimaires et régies compris, par site :

Site ⁽¹⁾	Effectifs Groupe 2011 Avec intérimaires et Régies (moyenne 2011)
Château –Renault (France)	352
Isle-d’Abeau (France)	315
Centr’Alp (France)	459
Dole (France)	148
Limoges (France)	3
Rosny (France)	72
New Haven (USA)	210
Chandler (USA)	39
Bangalore (Inde)	201
Shanghai (Chine)	353
Obregon (Mexique)	300
Autres	61
GROUPE	2 513

(1) Les sites de Château-Renault, Isle d’Abeau, Voiron et Voreppe et Champfeuillet sont rattachés à RADIALL S.A., Dole à I.D.M.M., Limoges à RADIALL SYSTEMS, New Haven et Chandler à RADIALL USA Inc., Le site de Bangalore est rattaché à la filiale RADIALL INDIA PRIVATE LIMITED et le site de Shanghai à Shanghai RADIALL Electronics Co, Ltd.

Les intérimaires et personnel en régie en moyenne annuelle représentent 693 personnes.

Concernant les usines mentionnées dans les tableaux ci-dessus, il n’y a pas de spécialisation de la production.

Concernant la capacité des usines et leur taux d’utilisation, l’information est très variable d’un site à l’autre et non constante d’un mois sur l’autre. Les capacités de production de RADIALL sont en mesure de traiter dans la configuration actuelle tout accroissement d’activités jusqu’à 20 %. Au-delà, à l’exception du site industriel Obregon qui dispose encore de réserve de capacité significative pour couvrir la montée en puissance des grands programmes aéronautiques, la Société serait conduite à devoir renforcer la sous-traitance ou à agrandir ses sites industriels existants ou à en créer d’autres.

5. RECHERCHES ET DEVELOPPEMENT, BREVETS ET LICENCES

5.1 Recherche et développement

RADIALL a la volonté d'exercer une activité de Recherche et Développement soutenue que ce soit dans la mise au point de nouveaux produits ou dans l'utilisation de nouveaux matériaux. Cette R&D s'effectue de trois manières : soit dans le cadre de missions d'études financées par les organismes commanditaires qui financent dans ce cas 30 à 50 % des dépenses engagées, soit dans le cadre de la coopération entre les bureaux d'études de RADIALL et de ses clients, soit pour le développement ou l'amélioration de certains composants entrant dans la fabrication des connecteurs de RADIALL. Les organismes commanditaires qui financent en partie les projets sont, selon les cas, OSEO ANVAR, ou la Direction générale de la compétitivité de l'Industrie et des Services

La stratégie R&D vise à répondre aux exigences des nouvelles technologies (WIMAX, 3G+, 4G...), aux demandes ou bénéfiques des clients (miniaturisation des produits, réduction du poids des connecteurs, simplification des connections...) ou encore à améliorer l'expertise de RADIALL, seul ou en partenariat, dans les matériaux (aluminium, composite...) dans les processus industriels.

Les dépenses engagées sont présentées dans le tableau ci-dessous :

<i>(en milliers d'euros)</i>	2011	2010	2009
Dépenses de R&D *	15 733	15 605	14 955
% du chiffre d'affaires	7,7 %	8,4 %	9,4 %

* Montants avant crédit d'impôt recherche.

Le maintien de dépenses d'études en 2011 à un niveau élevé, traduit la volonté de la Société de maintenir un haut niveau de Recherche et Développement compte tenu de leur importance stratégique pour l'innovation et donc la compétitivité future du Groupe.

En général, la Société n'immobilise pas ses frais de Recherche et Développement. Toutefois deux projets aéronautiques de développement sont immobilisés (enjeu 344 milliers d'euros en 2005). L'amortissement de ces immobilisations est prévu en fonction des quantités produites afin d'être le plus proche possible de la réalité économique du projet. Les informations données par le client relatives aux prévisions de livraisons s'échelonnent sur une durée de 15 ans. Cette démarche est conforme à l'IAS 38 paragraphe 97.

L'IAS 38 paragraphe 128 b) encourage la description des incorporels non reconnus car les critères ne sont pas satisfaits. Nous ne donnons pas ces précisions essentiellement en raison du nombre très important de petits projets d'une valeur individuelle très faible.

Les frais de développement chez RADIALL sont quasiment toujours liés à une demande d'un client et peuvent être classés en deux catégories :

- petits projets qui parfois ne nécessitent que quelques jours d'études. Ces études sont généralement liées à un projet de commande spécifique du client. Dans ce cadre, l'évaluation des perspectives commerciales et l'existence d'un marché propre à ce développement est difficile voire impossible. D'autre part, les enjeux pris individuellement sont peu significatifs ;
- projets plus significatifs (montant fixé en interne à 150 milliers d'euros ou plus). Ces projets font l'objet d'une revue trimestrielle technique, financière et commerciale qui apprécie, entre autres, le caractère immobilisable du projet selon les critères d'IAS 38. Dans la plupart des cas, la majeure partie des dépenses est engagée avant que tous les critères d'IAS 38 ne soient remplis. Généralement les deux principaux critères qui sont remplis tardivement sont soit l'assurance raisonnable que la faisabilité technique sera atteinte, soit que les perspectives économiques futures permettront de générer des avantages économiques futurs.

Le financement de ces projets est assuré par un autofinancement global au niveau du Groupe avec éventuellement une recherche de subventions ou de fonds publics.

Les montants R&D présentés dans le tableau ci-dessus, apparaissent avant l'effet des Crédits d'Impôt Recherche dont bénéficie la Société en France. Le montant total du Crédit Impôt Recherche de 2011 s'est élevé à 1 093 milliers d'euros et a concerné, RADIALL S.A., et D-LIGHTSYS. En 2010 ce montant de Crédit Impôt Recherche s'élevait à 1 074 milliers d'Euros.

5.2 Propriété intellectuelle

5.2.1 Brevets

La Société est titulaire de 290 brevets et 5 modèles d'utilité. Ils sont répartis en 75 familles, dont 5 ont fait l'objet d'une première demande d'enregistrement en 2011. Ces brevets sont essentiellement déposés et enregistrés dans certains pays d'Europe, aux États-Unis, en Chine. Ils couvrent notamment les domaines suivants :

- Optique ;
- Composants hyperfréquences ;
- Commutation ;
- Antennes ;
- Multicontact ;
- Coax.

Compte tenu de l'évolution constante des produits fabriqués par RADIALL, la durée légale de protection des brevets de 20 ans est largement suffisante pour ne pas en rendre la Société dépendante.

Toutefois, il convient de préciser que le cycle de vie des produits de RADIALL est plus court que la durée de protection des brevets.

5.2.2 Marques

La Société a déposé la marque RADIALL dans 47 pays parmi lesquels la majorité des pays appartenant à l'Espace Economique Européen, les Etats-Unis, certains pays d'Amérique du Sud, d'Asie et d'Afrique. Outre la marque, la Société a déposé les marques suivantes : QLF Quick Lock Formula, Quick Lock Formula, QLF (logo), RADIALL SYSTEMS, LuxCis, R2CT, SMP-Max, Modu-R, Medi-R, OSIS, OSIS by RADIALL, etc. dans la majorité des pays appartenant à l'Espace Economique Européen, ainsi qu'aux Etats-Unis, au Canada et en Asie.

6. RAPPORT DE GESTION FINANCIER

Le Directoire du Groupe RADIAL, réuni le 20 avril 2012, sous la présidence de Monsieur Pierre Gattaz, a arrêté les comptes consolidés de l'exercice 2011 audités par les Commissaires aux Comptes.

6.1 Chiffres Clés

<i>(en milliers d'euros)</i>	2011	2010	Variation 2011 – 2010
Chiffre d'affaires	203 337	185 064	9,9 %
Résultat opérationnel courant	10 114	9 654	4,8 %
Marge opérationnelle courante	5,0 %	5,2 %	
Autres produits et charges opérationnels	(182)	(296)	(38,5 %)
Résultat opérationnel	9 932	9 358	6,2 %
Coût de l'endettement financier net	(1 589)	(1 845)	(13,9 %)
Autres produits et charges financiers	(961)	10	n.s.
Impôts sur les résultats	(2 146)	(2 659)	(19,3 %)
Résultat net	5 236	4 864	n.s.
Marge nette	2,6 %	2,6 %	
Flux de trésorerie liés à l'activité	12 845	15 855	(19,0 %)
Capitaux propres (incluant Intérêts Minoritaires)	127 258	120 527	5,6 %
Endettement financier net	(9 425)	(6 166)	(52,9 %)

6.2 Poursuite de la croissance et des résultats en 2011 :

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe s'est élevé en 2011 à 203 337 milliers d'euros, contre 185 064 milliers d'euros en 2010, soit une croissance en donnée publiée de 9,9 %.

A périmètre et taux de change constants, l'activité est en hausse de 12,2 %. Ce chiffre d'affaires traduit une progression continue de l'activité depuis fin 2009, en raison d'un environnement économique mondial sur l'Industrie de la Connectique plus favorable, mais aussi grâce à l'excellente performance de RADIALL sur ses marchés.

L'ensemble des zones géographiques ont contribué en 2011 à la dynamique de l'activité, notamment la France et les États-Unis qui ont enregistré les plus fortes progressions.

Les segments les plus performants ont été l'Automobile, et surtout le Spatial et l'Aéronautique civile où RADIALL possède des positions de premier plan.

Sur le segment Militaire, malgré une forte contraction des dépenses, notamment aux USA, RADIALL a su trouver de la croissance avec de bons résultats en Asie.

En Spatial, l'année a été excellente pour RADIALL en raison de décalages de programmes européens de 2010 sur 2011, mais aussi d'une forte progression des ventes sur le marché américain.

En Aéronautique, le marché est porteur. Après une nouvelle excellente année en commandes pour les avionneurs, les carnets de commandes sont remplis pour les 5 prochaines années. Dans ce contexte, malgré des livraisons pour le B787 en baisse par rapport à 2010, le chiffre d'affaires de RADIALL a progressé sur toutes les zones de vente, illustrant ainsi le bon positionnement de RADIALL sur tous les nouveaux programmes aéronautiques dans le monde.

En Télécoms, le marché 2011 a été très difficile avec une forte baisse au quatrième trimestre.

Les pressions sur les marges qui restent élevées, nous ont conduits à être plus sélectifs dans nos contrats. Nous avons implanté une large gamme de nouveaux connecteurs pour les équipements de réseaux mobiles de nouvelle génération (interconnexion RF carte à carte et FO « *Outdoor* »).

Sur les segments Industriels, nous poursuivons notre développement dans l'imagerie médicale (connecteurs coax non magnétiques). De fortes pressions sur les prix nous ont amenés à réaliser des transferts de productions vers la Chine. Nous avons entamé une approche structurée sur les marchés des transports, du « *broadcast* » et de l'automatisation, et restons opportunistes sur les marchés de l'énergie.

En Automobile, secteur en plus forte croissance en 2011, l'année a été bonne. La nouvelle série de connecteurs coaxiaux R3C connaît un grand succès et la consolidation entre de grands acteurs du secteur apporte de nouvelles opportunités. Par ailleurs, souhaitant créer une nouvelle dynamique de développement sur ce secteur, le Groupe a annoncé en juin 2011 être rentré en discussion avec la société A Raymond afin de constituer une co-entreprise dédiée au marché des composants d'interconnexion passifs destinés aux applications automobiles.

Le chiffre d'affaires hors de France a représenté plus de 78 % du chiffre d'affaires total.

Le chiffre d'affaires par zone géographique et par marché s'établit de la manière suivante :

<i>(en milliers d'euros)</i>	2011	2010
PAR MARCHÉ		
Téléphonie sans fil	37 114	37 662
Militaire, Aéronautique, Spatial	124 410	100 123
Télématique automobile	10 498	8 839
Industriel	31 315	28 440
PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE		
France	43 419	36 718
Union Européenne hors France	46 353	44 167
Amériques	62 953	57 200
Asie et reste du monde	50 612	46 979
TOTAL GROUPE	203 337	185 064

Le Directoire précise que RADIALL a une activité principale et prépondérante qui est la conception, le développement et la fabrication de composants électroniques destinés aux applications de la communication sans fil, à la télématique automobile et aux équipements militaires et aéronautiques. Le groupe considère que ces produits représentent une activité unique au sens d'IFRS 8.

6.3 Une croissance marquée sur les deux premiers trimestres

Les ventes trimestrielles sur les deux derniers exercices se présentent comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	2011	2010	Variation 2011 - 2010
1 ^{er} trimestre	50 243	41 365	21,4 %
2 ^{ème} trimestre	53 099	47 041	12,9 %
3 ^{ème} trimestre	49 238	48 661	1,2 %
4 ^{ème} trimestre	50 756	47 997	5,7 %
Total année	203 337	185 064	9,9 %

Les deux premiers trimestres de 2011 sont en forte progression par rapport aux trimestres 2010 bénéficiant à la fois d'une forte dynamique et d'un effet de base favorable. Le deuxième semestre est en croissance moindre à 3,5 % du fait d'un effet de base moins favorable et d'un fléchissement de l'activité Télécoms sur le semestre.

6.4 Un résultat opérationnel en progression

Dans un contexte de marché, marqué par la hausse du niveau d'activité, mais de très fortes pressions sur les prix sur certains segments, et par des évolutions de parité €/€ et de coûts des matières premières défavorables par rapport à 2010, RADIALL a réussi à faire progresser son résultat opérationnel. Cette performance a été atteinte en 2011 tout en maintenant un niveau élevé d'efforts d'innovation.

Ainsi, le résultat opérationnel courant du Groupe s'élève en 2011 à 10 114 milliers d'euros (5,0 % du chiffre d'affaires), contre 9 654 milliers d'euros en 2010, en hausse de 4,8 % par rapport à l'exercice précédent.

Après constatation de dépenses non courantes de 182 milliers d'euros, le résultat opérationnel s'établit à 9 932 milliers d'euros.

6.5 Charges et provisions non courantes

Au cours de l'exercice 2011 ont été constatées des dépenses non courantes de personnel pour 182 milliers d'euros, liées à la réduction de structure de la filiale Italienne RADIALL ELETTRONICA SRL.

6.6 Effectifs

EVOLUTION DES EFFECTIFS *	31 décembre 2011	31 décembre 2010	Variation 2011 – 2010
France	1 323	1 335	-12
Europe (hors France)	41	40	1
Amérique du Nord	587	514	73
Asie	505	513	-8
Total	2 456	2 402	54

* Intègre les effectifs intérimaires et régie Mexique.

Consécutivement à la croissance de l'activité, les effectifs font apparaître une hausse sur l'exercice de 2,4 %, principalement en Amérique du Nord. Cette augmentation a porté essentiellement sur les effectifs à durée déterminée, régies et intérimaires, le nombre total de contrats à durée indéterminée étant en légère diminution (6 personnes en moins).

Afin de préparer les développements futurs du Groupe, les dépenses de recherche et développement sont restées très soutenues à 15,7 millions d'euros au même niveau que 2010, soit 7,7 % du chiffre d'affaires. Elles se sont concentrées sur l'innovation technologique nécessaire à l'accompagnement des clients, les travaux d'homologation, ainsi que sur le développement de nouvelles applications ou sur le développement de gammes de produits existantes.

6.7 Résultat net 2011 en croissance

Après imputation d'une charge de 1 589 milliers d'euros au titre du coût de l'endettement financier net, d'une perte de change de 275 milliers d'euros, d'un impact défavorable de 631 milliers d'euros au titre des autres résultats financiers, comprenant le coût de la déqualification du swap sur la quote-part d'OBSAAR pour 418 milliers d'euros et d'une charge d'impôts de 2 146 milliers d'euros, le Groupe enregistre un résultat net 2011 profitable de 5 236 milliers d'euros (+ 2,6 % du chiffre d'affaires) en croissance de 7,6 % par rapport au résultat net de 4 864 milliers d'euros constaté en 2010.

6.8 Capacité de financement et trésorerie

Dans le contexte d'un exercice 2011 en croissance et profitable, la capacité de financement s'est élevée à 19,4 millions d'euros en 2011 contre 18,5 millions d'euros en 2010.

La croissance d'activité a engendré une augmentation du besoin en fonds de roulement de 3,0 millions d'euros au cours de l'année, principalement liée à l'accroissement de 2,2 millions d'euros des créances clients et du remboursement partiel des OBSSAR intervenus en cours d'exercice. Au cours de l'exercice, la Société a continué la mise en œuvre de ses programmes visant l'optimisation des stocks dont le niveau en fin d'exercice est resté stable à 42,6 millions d'euros contre 43,3 millions d'euros à fin décembre 2010.

Après variation du besoin en fonds de roulement et décaissement d'impôts et d'intérêts, le flux de trésorerie généré par l'activité sur l'exercice s'élève à 12,8 millions d'euros.

Après 5,8 millions d'euros en 2009 et 8,2 millions d'euros en 2010, les investissements industriels se sont élevés à 8,1 millions d'euros en 2011, soit 4,0 % du chiffre d'affaires. Ils ont concerné principalement des équipements liés à des projets clients, ou bien d'amélioration des capacités industrielles pour préparer l'avenir.

Au cours de l'exercice la Société a également acquis la part minoritaire de 9,2 % détenue par ses partenaires indiens dans RADIALL INDIA PRIVATE LIMITED pour un montant de 903 milliers d'euros, assurant ainsi le contrôle à 100 % par RADIALL de cette filiale, pour piloter son développement futur sur le continent indien.

En juillet 2011, et après avoir conclu de nouvelles lignes de financement avec ses banques partenaires destinées à accompagner son développement organique et par croissance externe sur les prochaines années, RADIALL a procédé par anticipation au remboursement partiel des OBSAAR émises en juillet 2007 pour un montant de 18,6 millions d'euros. Après ce rachat, le solde de la dette obligataire OBSAAR, à rembourser en juillet 2012, est réduit à un montant de 20,8 millions d'euros.

Compte tenu de ces opérations de rachats de titres et du remboursement partiel intervenu en cours d'exercice de la dette OBSAAR citées ci-dessus, les décaissements de trésorerie liés aux opérations de financement s'élèvent au total sur l'exercice à 20,4 millions d'euros.

Malgré le montant de ces opérations de financement, et grâce aux flux de trésorerie générés par l'activité, la variation négative de trésorerie sur l'exercice reste limitée à 16,0 millions d'euros, portant les disponibilités nettes à 37,5 millions d'euros à fin 2011 contre 53,6 millions d'euros à fin 2010.

Compte tenu du reclassement en dette à court terme du reliquat de la dette OBSAAR au 31 décembre 2011, la dette financière à long terme passe de 46,2 millions d'euros au 31 décembre 2010 à 6,5 millions d'euros au 31 décembre 2011.

La Société a poursuivi en 2011 une politique de couverture de change partielle afin de se prémunir contre le risque de dévaluation de ses avoirs en devises, notamment dollars (USD).

Après imputation des résultats 2011, les capitaux propres s'établissent à 127 258 milliers d'euros.

6.9 Les résultats sociaux

Le chiffre d'affaires en croissance de 11,7 % pour l'exercice 2011 s'établit à 136 858 milliers d'euros dont un peu plus de la moitié concerne des flux inter-compagnies.

Le résultat d'exploitation 2011 affiche un profit de 2 031 milliers d'euros contre un résultat bénéficiaire de 1 574 milliers d'euros en 2010.

Le résultat financier 2011 est de 2 175 milliers d'euros contre 861 milliers d'euros en 2010, augmentation consécutive à des niveaux de dividendes et de produits financiers significativement plus élevés qu'en 2010. Le résultat net s'affiche en profit à 5 432 milliers d'euros, contre un profit de 2 305 milliers d'euros en 2010.

Au 31 décembre 2011, les fonds propres s'établissent à 86 859 milliers d'euros, et la trésorerie nette est réduite de 39 933 milliers d'euros à 23 636 milliers d'euros, consécutivement au remboursement partiel des OBSSAR.

CHIFFRES CLÉS <i>(en milliers d'euros)</i>	Décembre 2009	Décembre 2010	Décembre 2011	Variation 2011 / 2010
Chiffre d'affaires	97 996	122 513	136 858	11,7 %
Résultat d'exploitation	(11 819)	1 574	2 031	29 %
Marge opérationnelle	(12,1) %	1,3 %	1,5 %	
Résultat financier	2 817	861	2 175	152,6 %
Résultat courant	(9 002)	2 435	4 206	72,7%
Résultat exceptionnel	(3 044)	98	791	n.s.
Impôts sur les résultats	775	(228)	435	n.s.
Résultat net	(11 271)	2 305	5 432	135,6 %
Capitaux propres	104 824	83 670	86 859	3,8 %
Trésorerie nette *	54 663	39 933	23 636	(41,8) %

* Disponibilités + VMP + Actions propres – concours bancaires courants.

6.10 Emprunt obligataire

En date du 18 juillet 2007, le groupe RADIALl a procédé à l'émission d'un Emprunt Obligataire à Bons de Souscription et/ou d'Acquisition d'Actions remboursables (OBSAAR) qui a fait l'objet d'une note d'opération du 18 juin 2007 visée par l'A.M.F. sous le n° 07-199 et d'une présentation dans le rapport de gestion relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2007. Les obligations OBSAAR correspondant au montant de cet emprunt qui s'élevait à 39 478 milliers d'euros remboursables en totalité en juillet 2012, ont fait l'objet d'un remboursement partiel en juillet 2011 pour un montant de 18,6 millions d'euros par les établissements bancaires souscripteurs.

6.11 Eléments postérieurs à la clôture

Le Groupe précise qu'aucun événement postérieur à la clôture des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2011, et intervenant avant la date du Conseil de Surveillance statuant sur ces derniers, n'a eu lieu.

6.12 Les perspectives 2012

Dans un environnement économique qui demeure instable, l'activité globale de RADIALl devrait néanmoins rester bien orientée grâce à la croissance robuste de ses secteurs Militaire, Aéronautique et Spatial, à une sélectivité accrue par l'innovation de ses offres Télécoms, et au renforcement des parts de marché du Groupe sur d'autres segments de marché porteurs comme, l'Automobile, le Médical, et l'Industriel.

Le Groupe devrait aussi continuer d'améliorer sa rentabilité, fort de ses atouts et de son positionnement haut de gamme en connectique.

Géographiquement notre potentiel en Asie, et notamment en Chine, reste encore élevé car toutes les composantes de notre offre et de notre technologie n'y sont encore présentes.

Ces perspectives restent soumises au maintien de la conjoncture générale actuelle et, à ce que le Groupe n'ait pas à faire face à de nouvelles évolutions défavorables de la parité Euro/USD et du prix des matières premières.

6.13 Principaux facteurs de risques et leurs préventions

RADIALl est un groupe international diversifié opérant dans des secteurs d'activité multiples.

Les principaux risques recensés sont les suivants :

6.13.1 Perte de valeurs des actifs

Ce risque porte principalement sur trois postes du bilan : les immobilisations, les stocks et les créances clients.

S'agissant des immobilisations, le risque porte sur une perte de valeurs en raison d'une sous-utilisation de la machine ou d'une inadaptation de l'équipement. Pour réduire ce risque et conformément aux exigences des IFRS, une revue annuelle systématique des indices de pertes de valeurs est effectuée dans les usines et les ajustements éventuels sont comptabilisés.

Pour les stocks, une étude trimestrielle des rotations lentes et des pièces obsolètes est effectuée. Une provision traduisant un écart par rapport au prix de marché ou au risque de rebut est constituée le cas échéant.

Enfin le portefeuille clients est suivi de manière rigoureuse par le service de Crédit Management et pour la plupart des entités européennes et asiatiques, une assurance-crédit a été souscrite auprès d'un assureur de renom. Par ailleurs, l'ensemble des sites du groupe RADIALL est couvert par une police d'assurances multirisques industriels offrant une protection contre la destruction accidentelle des moyens de production.

6.13.2 Perte d'exploitation

En plus d'assurer le Groupe contre un sinistre d'intensité (incendie, inondation...), la police d'assurance prévoit également l'indemnisation de la perte d'exploitation.

La perte d'exploitation s'appréhende également au regard du risque de change sur les mouvements commerciaux. RADIALL, qui réalise environ 50 % de son chiffre d'affaires dans d'autres devises que l'euro, pratique une politique de couverture sur ces flux Euros/Dollars sélective, qui tient compte de la cherté des primes et des risques de fluctuations des encaissements en dollar. A la fin de l'exercice 2011, le Groupe disposait dans ses livres de plusieurs contrats optionnels Euros/ Dollars exerçables en 2011 pour un total de 10 millions de dollars.

Enfin, RADIALL a souscrit des polices d'assurances pour se prémunir des conséquences découlant de sinistres entraînant sa responsabilité civile du fait des agissements de ses salariés ou des désordres causés par ses produits. Ces polices ont été prévues pour couvrir la quasi-totalité des situations où les conséquences financières du sinistre ne seraient pas supportables pour le Groupe.

6.13.3 Erreur de stratégie ou stratégie perdante

Ce dernier risque majeur a fait l'objet dès 2005 d'un projet d'ensemble, qui s'est poursuivi en 2007, impliquant tous les acteurs du Comité de Direction. Ce projet a amené les parties en présence à

valider les orientations stratégiques du Groupe et à mettre en place des capteurs pour suivre son déploiement.

Les conclusions de l'équipe projet justifiaient d'être revues dans le cadre du nouvel environnement de crise économique constaté depuis fin 2008. Les conclusions et l'évaluation des conséquences opérationnelles de cette étude stratégique n'ayant pu être réalisées en 2011, la Société vise de reconduire cette action en 2012 dans le cadre d'une mise à jour de l'analyse de ses risques.

6.13.4 Information sur les délais de paiement des fournisseurs

Le délai de paiement généralement retenu pour les fournisseurs est de 45 jours fin de mois en France. Conformément à l'article D.441-4 du Code de commerce, l'échéancier des factures fournisseurs français au 31 décembre 2011 est constitué de montants payables dans un délai inférieur à 30 jours pour 5,0 millions d'euros et de montants payables entre 30 jours et 45 jours fin de mois pour 5,5 millions d'euros.

6.14 Rapport technologique, recherche et développement

(en milliers d'euros)	2011	2010	2009
Dépenses de R&D*	15 733	15 605	14 955
% du chiffre d'affaires	7,7 %	8,4 %	9,4 %

*Dépenses brutes avant le Crédit d'Impôt Recherche et hors subvention.

Au cours de 2011, RADIALL a maintenu un haut niveau de Recherche et Développement, afin de préparer son développement futur et ses capacités d'innovation.

Au plan financier, la Société Mère ainsi que ses deux filiales françaises RADIALL SYSTEMS et D-LIGHTSYS ont comptabilisé un crédit impôt recherche calculé sur une base de projets éligibles s'élevant à 1 093 milliers d'euros.

6.15 Mémento de l'actionnaire

Evolution de l'action

(en euros)	Plus haut	Plus bas	Dernier	Bénéfice net par action (Groupe)*
2006	105,00	68,05	98,20	8.68
2007	115,99	90,00	91,00	5.87
2008	91,45	35,05	47,00	3.56
2009	48,50	34,01	43,10	- 6,40
2010	80,10	60,49	71,50	2,24
2011	84,00	72,30	75,00	2,62

* Bénéfice net par action en normes IFRS.

Structure du capital

	31 déc. 2011		31 déc. 2010	
	% actions	% droit de vote	% actions	% droit de vote
Société d'Investissement RADIALL *	32,6	35,3	32,6	35,4
HODIALL *	51,4	55,5	51,4	55,6
Pierre Gattaz	2,7	2,9	2,7	2,9
Public et divers	13,3	6,3	13,3	6,1

* Holdings regroupant les intérêts des familles Gattaz dans RADIALL. Ces holdings, ainsi que les membres de la famille Gattaz, ont déclaré agir de concert (Avis n°95-329 0 publié par SBF - Bourse de Paris en date du 17 novembre 1995).

Au 31 décembre 2011, RADIALL détenait au titre du contrat d'animation, 7 602 actions, soit 0,41 % du capital et, par ailleurs, 30 826 actions enregistrées en titres immobilisés, soit 1,67 %.

Plans d'Options d'Actions au 31 décembre 2011

Aucun plan d'option ne court durant l'exercice 2011.

Option de souscription ou d'achat d'actions consenties aux dix premiers salariés non mandataires sociaux attributaires et options levées par ces derniers.

Il est précisé qu'aucune option n'a été consentie durant l'exercice par l'émetteur et toute société comprise dans le périmètre d'attribution des options.

De même, aucune option détenue sur l'émetteur et les sociétés visées précédemment n'a été levée durant l'exercice 2011.

Option de souscription ou d'achat d'action levée durant l'exercice par chaque dirigeant mandataire social.

Aucun mandataire social n'a levé d'option de souscription ou d'achat d'actions durant l'exercice 2011.

Opérations sur titres des dirigeants

Néant

Dividendes distribués au titre des cinq derniers exercices (en euros)

Exercice	Nombre d'actions	Dividende net (en euros)
2006	2 218 160	1,12
2007	2 230 477	1,30
2008	2 181 947	0,95
2009	1 848 124	0,75
2010	1 848 124	0,85

Proposition à l'Assemblée Générale Ordinaire pour l'exercice 2011

Il sera proposé à l'Assemblée Générale du 25 mai 2012 de :

- constater que le montant du bénéfice net de l'exercice 2011 s'élève à 5 432 178,76 euros ;
-
- d'affecter le bénéfice distribuable de l'exercice 2011 comme suit :
 - dividendes, soit 0,90 euro par action : 1 663 311,60 euros¹
 - solde affecté au report à nouveau : 3 768 867,16 euros

Le report à nouveau après distribution est de 6 508 570,54 euros.

- mettre en paiement les dividendes le 1^{er} juin 2012 ;
- donner pouvoir au Directoire, par délégation, d'effectuer une ou plusieurs augmentations de capital, pour une durée de 18 mois à compter de la date d'assemblée.

¹ Sous réserve de l'imputation en réserve générale des dividendes des actions qui seraient détenues par la Société au moment du paiement.

7. GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE ET CONTROLE INTERNE

➤ Introduction : rappel des obligations légales

En application des dispositions de l'article L225-68 du code de commerce, le Président de votre Conseil de Surveillance vous rend compte dans le présent rapport, des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil ainsi que des procédures de contrôle actuellement en place ou dont la mise en place est en cours au sein de votre Société.

Par ailleurs il est précisé que, suite à la publication du Code Middenext de gouvernement d'entreprise pour les valeurs moyennes et petites en décembre 2009, la Société a décidé de se conformer à ce code.

Ce rapport a été établi en s'appuyant sur les systèmes d'informations gérés par la Direction Financière, l'Audit Interne et l'ensemble des politiques et procédures internes.

7.1 Conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de Surveillance – Gouvernement d'entreprise

7.1.1 Organes d'administration et de direction de RADIALL S.A.

RADIALL S.A. est une société anonyme ayant opté pour une administration de forme dualiste à Conseil de Surveillance et Directoire.

Le Conseil de Surveillance exerce le contrôle permanent de la gestion de la Société par le Directoire et donne au Directoire des autorisations préalables à la conclusion des opérations que ce dernier ne peut accomplir sans son autorisation.

Le Directoire est investi des pouvoirs les plus étendus à l'égard des tiers pour agir en toutes circonstances au nom de la Société sous réserve des pouvoirs expressément attribués par la loi au Conseil de Surveillance et aux assemblées d'actionnaires.

Les pouvoirs du Directoire ont été limités au-delà des dispositions légales par l'article 18 des statuts. Ce dernier prévoit que les achats, échanges et ventes d'établissements commerciaux ou d'immeubles, la fondation de sociétés ou tous apports à des sociétés constituées ou à constituer ainsi que toutes prises d'intérêt dans ces sociétés doivent être préalablement autorisés par le Conseil de Surveillance. Ces limitations sont inopposables aux tiers.

Par ailleurs, le Conseil de Surveillance a fixé, lors de sa réunion du 12 avril 2011, des montants en deçà desquels son autorisation préalable de constitutions de sûretés n'est pas nécessaire.

Le Conseil de Surveillance s'est doté d'un Règlement Intérieur portant notamment sur les possibilités de recourir aux moyens de communication comme la visioconférence. Ce règlement intérieur a fait l'objet de modifications suite aux travaux du Groupe de travail mis en place au cours

de l'exercice 2006. Ce nouveau règlement intérieur a été présenté au cours de la réunion du Conseil de Surveillance du 27 mars 2007 qui a entériné la totalité des modifications suggérées. Le Directoire comme le Conseil de Surveillance se réunissent au moins une fois par trimestre, le Directoire présentant un rapport d'activité au Conseil de Surveillance tous les trois mois, conformément aux dispositions légales.

Compte tenu de la taille de la Société, le Conseil de Surveillance et le Directoire ne se sont pas dotés de Comités spécialisés.

Composition et fonctionnement des organes d'administration

• Conseil de Surveillance

Le Conseil de Surveillance est composé de cinq (5) membres, dont deux (2) indépendants.

La Société a pris acte de l'entrée en vigueur de la loi n° 2011-103 du 27 janvier 2011 relative à la représentation équilibrée des femmes et des hommes au sein des conseils d'administration et de surveillance et à l'égalité professionnelle, visant à ce que dans les sociétés dont les actions sont admises aux négociations sur un marché réglementé, la proportion des administrateurs ou des membres du Conseil de Surveillance de chaque sexe ne peut être inférieure à 20 % à l'issue de la première assemblée générale ordinaire postérieure au 1^{er} janvier 2014.

Le Conseil de Surveillance de la société RADIALL compte à ce jour un membre de sexe féminin, Roselyne Gattaz, sur cinq membres, la proportion de 20 % est donc atteinte.

Les membres du Conseil de Surveillance sont convoqués aux séances du Conseil de Surveillance par le Président ou son mandataire par tous moyens appropriés, même verbalement.

Le Conseil s'est réuni quatre fois en 2011.

En moyenne, sont présents aux séances les deux tiers des membres.

Membres "majoritaires" :

M. Yvon Gattaz, Président
Mme. Roselyne Gattaz, Membre
M. Bruno Gattaz, Vice-Président

Membres indépendants :

M. Marc Ventre, Membre
M. Didier Lombard, Membre

M. Marc Ventre a été nommé en date du 07 décembre 2010.

Sont considérés comme membres indépendants les administrateurs répondant à la définition et aux critères décrits dans le Code MIDDLENEXT de gouvernement d'entreprise pour les valeurs moyennes et petites de décembre 2011.

Des informations sur les membres du Conseil de Surveillance et la liste de leurs mandats sont données dans le rapport de gestion 2011.

Contenu des réunions du Conseil de Surveillance :

Les principaux domaines d'intervention du Conseil de Surveillance pour 2011 ont été les suivants :

- Examen des comptes et approbation du rapport de gestion,
- Evolution des membres du Conseil de Surveillance,
- Rémunération du Président du Conseil de Surveillance,
- Discussion des rapports d'activité trimestriels du Directoire,
- Examen des conventions réglementées,
- Approbation du rapport sur les plans d'options,
- Evolution des structures et participations du Groupe,
- Réduction du capital social dans le cadre du programme de rachat d'actions,
- Discussion relative aux procédures de contrôle interne,
- Projets de croissance externe ou de désinvestissements,
- Discussion en vue de l'attribution d'une subvention à une filiale,
- Modifications statutaires relatives aux modalités de tenue des réunions du Directoire et du Conseil de Surveillance,
- Autorisations données au Directoire de constituer des sûretés et de garantir les engagements de filiales,
- Autorisation de conventions de trésorerie ou de prestations de services au sein du Groupe,
- Autorisation d'investissement,
- Autorisation de financement d'investissement en Crédit-Bail,
- Autorisation de cession de parcelles de terrains,
- Fixation de prix d'opérations publiques sur les titres de la Société.

• Directoire

Le Directoire est composé des deux (2) membres suivants :

- M. Pierre Gattaz, Président ;
- M. Guy de Royer, Membre et Directeur Financier du Groupe.

Des informations sur les membres du Directoire et la liste de leurs mandats sont données dans le rapport de gestion 2011.

Le Directoire est convoqué par le Président ou par deux de ses membres. Le Directoire s'est réuni six (6) fois en 2011. Tous les membres étaient présents aux réunions.

Contenu des réunions du Directoire :

Les principaux domaines d'intervention du Directoire pour 2011 ont été les suivants :

- Arrêté du rapport d'activité trimestriel,
- Arrêté des comptes et documents prévisionnels et émission du rapport de gestion,
- Convocation de l'assemblée générale des actionnaires,

- Discussion sur les options de souscription d'actions, d'achat d'actions et attribution d'actions gratuites,
- Emission du rapport sur les plans d'options,
- Emission de la liste des conventions réglementées,
- Modifications statutaires relatives aux modalités de tenue des réunions du Directoire et du Conseil de Surveillance,
- Réduction du capital social dans le cadre du programme de rachat d'actions,
- Projets de croissance externe ou de désinvestissements,
- Demande d'autorisations au Conseil de Surveillance de constituer des sûretés et de garantir les engagements de filiales,
- Autorisation d'investissement,
- Autorisation de financement d'investissement en Crédit-Bail,
- Autorisation de cession de parcelles de terrains,
- Fixation de prix d'opérations publiques sur les titres de la Société.

- **Comité de Directions Opérationnelles**

Le Directoire s'appuie cependant largement sur le Comité de Directions Opérationnelles («C.D.O.») pour définir et déployer la stratégie du Groupe et assurer la gestion de la Société. Le C.D.O., dont les membres du Directoire font tous partie, se réunit tous les quinze jours.

Composition du C.D.O. au 31 décembre 2011 :

- M. Pierre Gattaz, Président du Directoire,
- M. Denis Aubourg, Directeur Commercial,
- M. Dominique Buttin, Directeur de la Division « Aéronautique Défense & Instrumentation »,
- M. Eric Charlery, Directeur Zone Asie,
- M. André Hartmann, Directeur des Relations Humaines et des Fonctions Supports,
- M. Dominique Pellizzari, Directeur de la Division « Télécom Automobile & Industriel »,
- M. Guy de Royer, Directeur Financier et membre du Directoire.

7.2 Procédures de contrôle interne

Conformément aux engagements pris auprès de l'A.M.F. au cours de l'année 2008, RADIALL a choisi de s'appuyer sur le Cadre de Référence de contrôle interne publié en 2006 par un Groupe de Place, sous l'égide de l'A.M.F. Ce cadre est actuellement en cours de mise en place par le Groupe.

7.2.1. Définition du contrôle interne et objectif du rapport

Le contrôle interne défini et mis en œuvre chez RADIALL est un dispositif qui vise à assurer :

- la conformité aux lois et règlements,
- l'application des instructions et des orientations fixées par le Directoire et le Comité de Directions Opérationnelles,
- le bon fonctionnement des processus internes, notamment ceux concourant à la

- sauvegarde des actifs,
- la fiabilité des informations financières.

Et plus globalement, contribuer à la maîtrise des activités, à l'efficacité des opérations et à l'utilisation efficiente des ressources de la Société.

L'un des objectifs du système de contrôle interne est de prévenir et maîtriser les risques résultant de l'activité de l'entreprise et les risques d'erreurs ou de fraudes, en particulier dans les domaines comptable et financier.

Comme tout système de contrôle, il ne peut cependant fournir une garantie absolue que ces risques sont totalement éliminés.

➤ *Objectif du rapport*

Ce rapport décrit le dispositif de contrôle interne et de gestion des risques en vigueur dans le Groupe RADIALL, qui comprend la société mère et les sociétés consolidées.

7.2.2 Organisation du contrôle interne

7.2.2.1 La Charte et les valeurs de RADIALL

Les valeurs d'intégrité, d'éthique, d'exemplarité et de compétences sont des préoccupations importantes du Groupe depuis de nombreuses années, sous l'impulsion du Président du Conseil de Surveillance qui compte parmi les fondateurs du mouvement « *E.T.H.I.C.* » (Entreprise à Taille Humaine Industrielle et Commerciale).

La Charte RADIALL s'articule autour de trois objectifs :

- « Satisfaction des clients » pour exister,
- « Epanouissement des hommes » pour construire,
- « Prospérité pour l'entreprise » pour durer.

Et de sept valeurs :

- « Ethique » : agir avec intégrité et respecter nos engagements,
- « Excellence » : être les meilleurs dans nos activités,
- « Anticipation » : prévenir les risques et préparer les changements,
- « Rigueur financière » : défendre une liberté essentielle, l'indépendance financière,
- « Innovation » : progresser par des idées nouvelles,
- « Adaptabilité » : savoir évoluer pour gagner,
- « Mondialisation » : s'adapter aux exigences internationales.

La Charte RADIALL, mise en avant sur les sites Internet et intranet, est inscrite dans les règlements intérieurs, affichée dans tous les sites du Groupe, et communiquée à tous les nouveaux entrants dans le cadre du séminaire d'intégration *Magellan* ou à travers le livret d'accueil. Cette charte est complétée par la « *Charte N.T.I.C.* » (Nouvelle Technologie d'Information et de Communication), qui informe les salariés de leurs droits et obligations et a pour objectif de les sensibiliser aux aspects de sécurité informatique.

Par ailleurs, il existe un « *Référentiel du Manager en France* » qui décrit les principales valeurs attendues des Managers, et qui sert de base lors des entretiens annuels de progrès.

7.2.2.2 Les acteurs du contrôle interne

Le contrôle interne du Groupe RADIALL est sous la responsabilité du C.D.O., qui se réunit toutes les deux semaines.

Par ailleurs, RADIALL fait l'objet de contrôles externes nombreux de la part de certains clients, en particulier dans les secteurs Militaire, Aéronautique, Spatial, Automobile et Télécommunications. Ces audits couvrent à la fois les aspects techniques, financiers et certains éléments de maîtrise des risques.

Au niveau du Groupe, le contrôle interne s'organise autour de directions opérationnelles et de directions fonctionnelles dont les missions sont les suivantes :

- **La Direction Finances**

Elle regroupe les activités fonctionnelles suivantes :

- **La Comptabilité** : Elle établit les comptes sociaux et fiscaux de RADIALL S.A., ainsi que les comptes consolidés.
- **Le Contrôle de Gestion** : Il établit un "reporting" mensuel de gestion, assure la fiabilité des informations financières. Il est le garant du processus budgétaire. Il a compétence et autorité au sein d'une organisation duale Division/zone géographique.
- **L'Audit Interne** : L'auditeur interne contribue à la mise en œuvre des dispositions concernant la LSF, et exerce des missions de contrôle dans l'ensemble du Groupe à la demande de la direction générale. Une nouvelle Charte d'audit Interne a été définie et le Plan de missions est

présenté chaque année au Conseil de Surveillance réuni en formation de Comité d'Audit.

- **La Trésorerie** : Elle gère l'équilibre des flux financiers et le placement des excédents (sur des supports sans risque en capital) de la maison mère. Elle est également en charge de la couverture du risque de change pour le Groupe.
- **Le Juridique** : Il assure le secrétariat juridique de RADIALL S.A., conseille les Directions opérationnelles dans l'élaboration et le suivi des engagements contractuels et est en charge du contentieux. Il assure également la gestion et l'optimisation du programme d'assurance Groupe. Il est à l'écoute de l'évolution du droit, tant français, qu'europpéen et international, et assure une veille juridique permanente. Il s'assure également du respect par la Société de ses obligations en tant que société cotée et notamment en matière d'information règlementée suite à la transposition en droit français des directives européennes.
- **Le Crédit Management** : Il a pour objet le recouvrement des créances du Groupe RADIALL, suit la couverture d'assurance-crédit des entités du Groupe et assure le précontentieux.
- **Les Assurances** : Leur rôle est le développement et la mise en place d'une politique globale et mondiale de couverture des risques assurables.
- **La Communication Financière** : Elle consiste en la diffusion des communiqués de presse et de l'ensemble des informations financières dans le respect de la réglementation en vigueur. Son responsable assure la relation avec l'A.M.F., EURONEXT et les analystes financiers.

Ces activités sont réalisées en interne ou sous-traitées à la société HODIALL, holding d'animation du Groupe RADIALL, avec laquelle il existe une convention de prestations de services.

- **La Direction Systèmes d'Information**

Elle définit la politique générale s'agissant des systèmes d'information, tant au plan de l'infrastructure technique que des logiciels utilisés.

Elle assure l'exploitation des systèmes centraux y compris la gestion des accès utilisateurs et participe au développement de nouvelles applications. Elle veille également à la sécurité du réseau informatique Groupe.

- **La Direction des Relations Humaines**

Elle intervient dans la politique des ressources humaines, en particulier dans la définition de la politique salariale et dans l'évolution des effectifs du Groupe.

- **La Qualité Groupe**

Le Groupe RADIALL a défini une stratégie de qualité totale au travers de diverses certifications (en particulier ISO9001 et 14000, EN/AS9100, ISO TS16949) dont la Qualité Groupe assure la mise

en place, le suivi et le déploiement dans l'ensemble des filiales.

7.2.2.3. Le contrôle juridique et opérationnel exercé par la société mère sur les filiales

Il s'exerce par l'intermédiaire d'une présence effective aux Conseils d'Administration qui se tiennent selon les règles locales de chaque pays.

Les filiales disposent d'une autonomie de gestion relativement large pour réaliser les objectifs budgétaires, mais elles sont tenues de respecter les procédures Groupe (embauches, investissements...). De plus, certaines fonctions clés demeurent sous l'étroite responsabilité du siège (cf. § Acteurs du contrôle interne).

L'année 2011 n'a pas connu de changement majeur dans le contrôle juridique et opérationnel exercé par la Société sur ses filiales.

7.3 Gestion des risques

7.3.1 Politique générale

➤ La définition et le déploiement de la stratégie

Le Groupe RADIALl s'est engagé dans une dynamique de gestion des risques pour atteindre ses objectifs de performance, d'optimisation de ses opérations, de conformité aux lois et règlements en vigueur et de satisfaction du client. Le Groupe a poursuivi sa politique d'équilibrage de son portefeuille d'activités.

La stratégie de l'entreprise et les objectifs prioritaires sont ensuite définis par le C.D.O., et déclinés sous la forme d'un plan à 5 ans.

7.3.2 L'évaluation des risques

➤ La cartographie des risques majeurs

L'audit interne a réalisé courant 2004 une cartographie des risques majeurs, dont les trois principaux risques sont analysés dans le rapport de gestion (pertes d'exploitation, perte de valeur d'actif et erreur stratégique ou stratégie perdante). Il a défini un référentiel des risques majeurs, génériques et spécifiques au domaine de l'entreprise, et la nature des risques : industriel, stratégique, humain, financier. Il a procédé à divers entretiens avec des membres de la direction, en leur demandant d'évaluer les risques majeurs selon une échelle prédéfinie en terme d'impact et en terme de fréquence, en fonction des conséquences sur le résultat, les hommes et les actifs du Groupe, et de pondérer ces risques pour ne retenir que les principaux. Les risques ont ensuite été hiérarchisés et analysés par le C.D.O. De nouvelles revues et analyses, afin de mettre à jour la hiérarchisation des risques majeurs, de mettre en place de nouveaux plans d'actions appropriés et de désigner des responsables par risque, n'ont pu être réalisées en 2011 en raison de la vacance en cours d'année du poste d'audit interne. Ce point devra être repris dans les plans d'actions 2012.

➤ *La cartographie des risques opérationnels*

RADIALL n'a pas conduit de missions en 2011 concernant les risques opérationnels. Certains d'entre eux devront être revus lors des analyses des risques majeurs à mettre en place pour 2012.

7.3.3 Les éléments clefs du système de contrôle interne mis en place par la Société

➤ *Processus budgétaire*

Le processus budgétaire est un des piliers du contrôle interne de RADIALL, dans la mesure où il s'appuie sur l'ensemble des fonctions et des hommes clés du Groupe. Il repose notamment sur une analyse des risques par activité, et détermine la performance à atteindre. A partir des hypothèses budgétaires sont élaborés les objectifs des personnels.

Les exposés des sessions budgétaires permettent d'approuver les politiques produits/clients/marchés, les politiques industrielles, sociales, recherche et développement du Groupe, les plans d'investissement et les axes de progrès.

Le budget est mensualisé pour servir de référentiel au « *reporting* » mensuel du Groupe.

➤ *Organisation des délégations de signature*

Il existe au sein de RADIALL S.A. et de ses principales filiales un système de délégation formalisé sous l'autorité du Directoire, s'appliquant notamment aux engagements d'achats et d'investissements, aux demandes d'embauche, aux conclusions de contrats commerciaux, aux opérations de banques, et à l'ensemble des processus ISO (production, qualité, commercial, ...)

Pour accroître l'efficacité et le contrôle du processus de délégation au niveau des investissements et des embauches, il a été mis en place un système de « *workflow* » automatisé, accessible sous intranet.

Au cours de 2009 et 2010, les délégations bancaires existantes ont été revues et modifiées sur la plupart des entités du Groupe avec le support de l'auditeur Interne.

Au cours de l'exercice 2009, et afin d'accroître l'efficacité et le contrôle du management opérationnel, ont été diffusées une matrice générale de délégation d'autorité pour le management, ainsi qu'une procédure de Crédit Client. Cette matrice a été mise à jour au cours de l'exercice 2011.

➤ *Evaluation du système de management de la qualité (SMQ)*

Un des points clé du contrôle interne opérationnel réside dans la documentation et dans son appropriation par les opérationnels. Une base de connaissances est actualisée et disponible sur intranet. Grâce à sa politique de formation d'auditeurs internes qualité, des audits internes et externes sont régulièrement menés pour s'assurer de la maîtrise des procédures et de l'efficacité des processus.

Le SMQ est évalué chaque année par les entités du Groupe pour s'assurer de sa pertinence, de son adéquation et de son aptitude à atteindre les objectifs fixés.

7.3.4 Les outils de prévention

➤ Structure des systèmes d'information

Le cœur du système d'information du Groupe repose sur un ERP couramment utilisé sur le marché et auquel sont reliées de manière centralisée la plupart des entités du Groupe. Ce logiciel est installé sur un ordinateur central unique, hébergé chez un prestataire extérieur de renom, qui assure un accès continu et les sauvegardes nécessaires.

Le Groupe a opté pour une gestion centralisée des accès aux différents systèmes opérants. Des sécurités sont en place pour contrôler les utilisateurs de la messagerie, de l'ERP et d'une manière générale de l'ensemble des serveurs partagés. Un plan de secours pour l'ERP est testé annuellement.

➤ La politique d'assurance du Groupe

D'une manière générale, la Société a le souci de limiter ses risques financiers. C'est ainsi que RADIALL a mis en place une politique de couverture visant à transférer sur des compagnies d'assurances ou à des banques des risques dont les conséquences financières ne seraient pas supportables par le Groupe.

Le Groupe a notamment souscrit des polices mondiales pour les dommages aux biens (incluant la perte d'exploitation), la responsabilité civile (tant générale que produits) et les avaries transports. Ont également fait l'objet d'une couverture spécifique le risque clients, le risque de pollution graduelle ou accidentelle dans les sites sensibles, le risque aéronautique et certains risques relatifs à certaines catégories de personnel.

Enfin de manière régulière, le Groupe fait appel à des contrats à terme ou optionnels pour couvrir une partie de ses risques de change et de taux.

7.3.5 Contrôle interne relatif à l'élaboration de l'information financière et comptable de la société mère

7.3.5.1 Organisation de la fonction comptable

La fonction est structurée autour d'un service comptabilité centrale basé au Siège et de comptabilités Usines. La fonction est sous la responsabilité d'un Directeur Comptable dont la mission principale est d'assurer le respect des normes comptables en vigueur (IFRS notamment) dans l'ensemble du Groupe.

La comptabilité centrale sous la responsabilité d'un Chef Comptable a en charge les tâches suivantes : comptabilité clients, règlements fournisseurs, trésorerie, paie, consolidation et

réconciliation des flux inter sociétés, comptabilité générale, établissements des liasses fiscales et relations avec l'administration.

Les comptabilités Usines traitent principalement l'enregistrement des factures fournisseurs (biens, services et immobilisations). Elles reportent fonctionnellement à la comptabilité centrale.

Pour l'essentiel, le principe de séparation des fonctions (enregistrement/paiement) est respecté.

7.3.5.2 Organisation des systèmes d'information comptable et financière

La comptabilité fait partie intégrante de l'ERP et s'articule autour d'un plan de comptes unique valable pour l'ensemble du Groupe. A toutes les écritures de comptabilité générale touchant aux comptes de résultat et à certains comptes de bilan sont associées des écritures analytiques permettant d'établir le « *reporting* » mensuel de gestion.

Au 1^{er} janvier 2011, la filiale RADIALL SHANGHAI, désignée comme entité pilote pour le Groupe, a démarré avec succès le module financier de SAP. Ce nouveau système d'information a fait l'objet d'une évaluation de performance et de son intégrité par les auditeurs du Groupe en 2011 sans identifier de faiblesse majeure.

7.3.5.3 Procédures d'élaboration de la consolidation des comptes

La consolidation des comptes est effectuée sur un logiciel largement diffusé sur le marché et fonctionnant en client/serveur. Une personne dédiée à la consolidation est sous la responsabilité directe du chef comptable. Celle-ci est régulièrement formée sur les évolutions réglementaires, d'une part, et sur les fonctionnalités de l'outil informatique, d'autre part.

RADIALL procède à quatre consolidations par an, au 31 mars, 30 juin, 30 septembre et au 31 décembre de chaque année. Un planning précis de consolidation est remis à l'avance à chaque société du Groupe dans une optique prévisionnelle et de raccourcissement des délais.

Avant d'être intégrées et vérifiées dans le logiciel de consolidation, les entités saisissent leur liasse standard sur un tableur normé, disposant de contrôle de cohérence permettant de fiabiliser la qualité de l'information fournie. Une revue critique est effectuée et, à tout moment, le service de consolidation peut vérifier, à l'aide d'un accès distant aux comptabilités ERP des filiales, l'adéquation des liasses avec les chiffres locaux.

La refonte des processus de consolidation statutaire et de gestion, ainsi que la mise en œuvre d'un logiciel de consolidation multidimensionnel en 2007, ont permis la fiabilisation des données de « *reporting* » et l'accélération du calendrier de clôture des comptes. Il a été procédé en fin d'année 2008 à une évaluation interne des performances et de l'efficacité de ce nouvel outil. Le rapport de cet audit a mis en évidence des axes d'améliorations concernant la sécurisation et la traçabilité des données, améliorations qui ont fait l'objet d'actions en 2009.

7.3.5.4 Suivi des provisions

Au moins deux fois par an, pour la clôture au 30 juin et au 31 décembre, la Direction générale et la Direction financière passent en revue l'ensemble des postes de provisions inscrits au bilan des différentes sociétés.

Ces provisions sont ajustées, au mieux de la connaissance et selon les estimations qui peuvent en être faites dans un souci constant de respect du principe de prudence.

7.3.5.5 Relations avec les Commissaires aux comptes

Les comptes sociaux et consolidés font l'objet d'un audit complet au 31 décembre et d'une revue limitée au 30 juin. Des réunions de préparation, d'avancement et de synthèse ont régulièrement lieu avec les deux cabinets.

Dans un souci d'efficacité, un des Commissaires aux comptes du collège est également auditeur local dans les principales filiales.

Le Groupe s'appuie sur le réseau d'un de ses Commissaires aux comptes pour ses besoins en matière d'audit, en particulier à l'international.

Un plan d'audit est discuté annuellement avec les Commissaires aux comptes. Il permet d'orienter certains travaux sur des domaines de risques particuliers.

7.3.6 La rémunération des Dirigeants - Mandataires sociaux

La Société considère que les recommandations du Code MIDDLENEXT de gouvernement d'entreprise pour les valeurs moyennes et petites sur les rémunérations des dirigeants mandataires sociaux de sociétés cotées s'inscrivent dans sa démarche de gouvernement d'entreprise.

Un grand nombre des mesures préconisées ont d'ailleurs déjà été mises en œuvre au sein du Groupe.

Concernant la rémunération accordée aux dirigeants, elle est fixée au regard des références connues du marché sur le secteur au sein duquel nous opérons.

PLAN D' ACTIONS POUR 2012

Dans un souci d'amélioration permanente du contrôle interne du Groupe, le Conseil de Surveillance de RADIALL a transmis ses recommandations au Directoire pour l'exercice 2012.

Celles-ci s'articulent autour des axes suivants :

- Mettre à jour la matrice des risques majeurs du Groupe, et mettre en place les responsabilités managériales permettant d'assurer le suivi et l'anticipation de ces risques.
- Analyser la situation et la localisation des propriétés intellectuelles (brevets en particulier), dans le but d'optimiser leur protection et leur gestion.

Fait à Rosny-sous-Bois, le 19 avril 2012

Yvon Gattaz
Président du Conseil de Surveillance

8. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES ETABLI EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 225-235 DU CODE DE COMMERCE, SUR LE RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE DE LA SOCIETE RADIAL S.A.

Exercice clos le 31 décembre 2011

Aux actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux comptes de la société RADIAL S.A et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président du Conseil de Surveillance de votre société conformément aux dispositions de l'article L.225-68 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Il appartient au Président d'établir et de soumettre à l'approbation du Conseil de Surveillance un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la Société et donnant les autres informations requises par l'article L.225-68 relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L.225-68 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la Société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du Conseil de Surveillance, établi en application des dispositions de l'article L.225-68 du Code de commerce.

Autres informations

Nous attestons que le rapport du Président du Conseil de Surveillance comporte les autres informations requises à l'article L.225-68 du Code de commerce.

Fait à Paris et Courbevoie, le 4 mai 2012

Les Commissaires aux Comptes

MAZARS

SIMON BEILLEVAIRE

FIDUS

FRANCIS BERNARD

9. RAPPORT DE GESTION SUR L'ENVIRONNEMENT

9.1 Introduction

La loi n° 2001-420 du 15 mai 2001 relative aux Nouvelles Régulations Economiques (NRE) a introduit dans son article 116 l'obligation d'aborder dans le rapport annuel des sociétés Françaises cotées sur le marché réglementé « la manière dont la Société prend en compte les conséquences sociales et environnementales de son activité ».

Plusieurs décrets sont venus préciser les informations environnementales qui doivent être abordées.

Les exigences contenues dans la Loi de Grenelle II du 12 juillet 2010 permettront dans les années futures de quantifier de façon plus complète les émissions de gaz à effet de serre ainsi que de fournir des données sur le Développement Durable.

Ce rapport de gestion sur l'environnement est basé sur l'activité des sites industriels de la société RADIALL.

Il est réalisé à partir des données 2011 et prend en compte :

- Les impacts des activités sur l'environnement,
- Les mesures prises pour limiter ces impacts,
- La prévention des situations d'urgence,
- Les objectifs donnés aux filiales.

9.2 Les impacts

9.2.1 - Consommation des ressources en France

Les consommations d'eau, de matières premières et d'énergie des quatre sites industriels français de RADIALL sont peu significatives en termes quantitatifs. Ceci est dû aux activités développées sur ces sites.

9.2.2 - Eau

La consommation d'eau à usage industrielle s'élève environ à 7 875 m³ en baisse sur la dernière année. Un seul prélèvement en nappe alluviale est réalisé à hauteur de 3 000 m³ pour l'activité de traitement de surface de Voreppe.

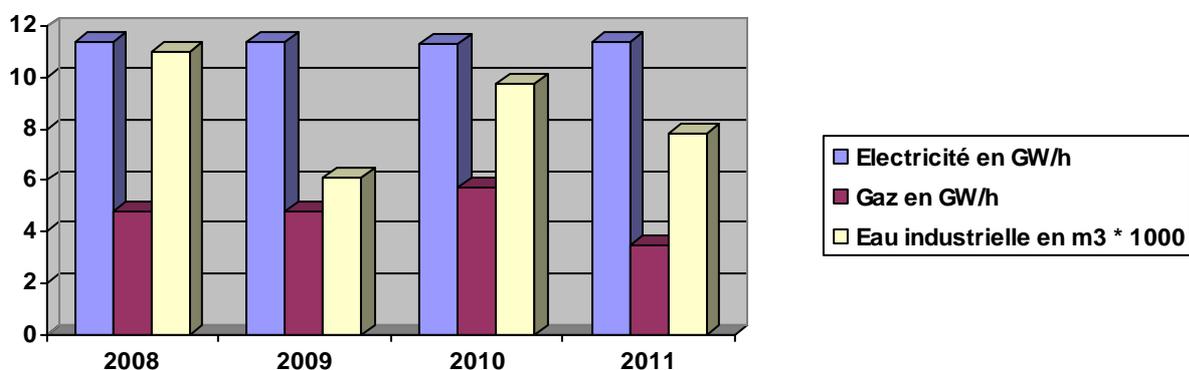
Cette eau est utilisée pour le traitement de surface du site de Voreppe, la tribofinition des sites de Voreppe et de Dôle, et le lavage de Dôle.

Des systèmes de refroidissement performants sont en place pour supprimer les circuits ouverts.

9.2.3 - Energie

La consommation d'énergie totale est de 14,9 GWh, dont 3,5 GWh de gaz pour le gaz naturel et 11,4 GWh pour l'électricité. Ces consommations sont en baisse de 15 %, essentiellement dû au regroupement des activités du site de Voiron sur le site de Voreppe.

La prise en compte des sources d'énergies renouvelables n'est pas encore réalisée sur les différents sites industriels.



9.2.4 - Matières premières

Les principales matières premières utilisées sur les sites sont des alliages cuivrés, des plastiques et des téflons. Les sites consomment également des produits chimiques tels que des solvants, des huiles et des solutions de métaux utilisés pour le revêtement des produits finis. Les produits chimiques sont stockés sur rétention et le personnel est régulièrement formé à leur bonne manipulation.

Le site de Voreppe possède un conseiller à la sécurité pour le transport de matières dangereuses et un rapport annuel est rédigé et communiqué à la Direction du site.

9.2.5 - Conditions d'utilisation des sols

L'utilisation des sols se limite à l'implantation des bâtiments et des parkings. Il n'existe pas de dépôts de matières sur sol, ni d'épandage de boues ou d'eau usées.

Les machines d'usinage de Voreppe sont positionnées sur des sols étanches.

Des déshuileurs sont mis en place lors de l'aménagement des aires de stationnement, conformément à la réglementation en vigueur.

La cessation d'activité du site de Voiron a limité cette emprise. Un dossier de cessation d'activité est en cours pour ce site et des mesures ont été effectuées dans l'eau et le sol pour valider la réutilisation du site.

9.2.6 - Rejets dans l'air

La partie la plus importante des rejets est constituée par les émissions des chaudières à gaz utilisées pour le chauffage et qui produisent essentiellement du gaz carbonique et des oxydes d'azote.

Les émissions de CO² liées à la combustion du gaz naturel utilisé pour le chauffage représentent 806 tonnes, en baisse de 38 % en raison du regroupement des activités de Voiron sur le site de Voreppe et d'un début d'hiver plus clément.

Le bilan de gaz à effet de serre rendu obligatoire pour 2012 par la réglementation permettra d'affiner ces résultats lors du prochain rapport.

Les chaudières sont entretenues et vérifiées afin de limiter au mieux ces rejets. Des calculs de rendement sont faits pour celles ayant une puissance supérieure à 400 kW.

Les solvants de nettoyage chloré (Trichloréthylène, Dichlorométhane) ou non (Hydrofluoroéther, acétone, alcool) représentent moins de 10 tonnes en utilisation et environ 1 tonne en émissions.

Les rejets d'extractions des bains de traitement de surface (acide, cyanure) sont peu significatifs en quantité mais, d'impact plus important. Pour cela, une séparation des réseaux et un lavage des émissions cyanurées a été mis en place sur Voreppe et a réduit fortement les quantités émises.

9.2.7 - Rejets dans l'eau

Le site de Voreppe est le plus significatif pour l'environnement. Il possède une station de détoxification permettant de traiter les eaux et bains usés de l'unité de traitement de surface.

Les rejets sont de l'ordre de 10 m³ par jour.

Des mesures sont faites quotidiennement et envoyées aux autorités afin de surveiller les émissions de polluants (cyanure, métaux et DCO).

Deux sites d'usinage ont des rejets issus d'activité de tribofinition de l'ordre de 1 à 5 m³ par jour. Un traitement des eaux de tribofinition a été mis en place sur le site de Dôle en 2011.

9.2.8 - Déchets

- *Les déchets industriels non dangereux (DIB) produits par l'ensemble des sites représentent environ 492 tonnes, production en hausse par rapport à 2010.*

Ils sont constitués de papier, cartons, ferraille, copeaux, chute de plastique, déchets de cantine et sont traités par des repreneurs agréés.

Ces déchets sont recyclés en moyenne à 58 %, ce qui représente une amélioration par rapport à 2010.

- *Les déchets dangereux (DD) représentent 336 tonnes en forte hausse due au nouveau principe de traitement des eaux en rejet zéro du traitement de surface de Voreppe qui produit des concentrats.*

Ces déchets correspondent également aux déchets générés par le traitement de surface : bains cyanurés et métalliques fortement concentrés, boues d'hydroxydes métalliques, à certaines huiles et chiffons souillés des centres d'usinage, ils sont traités en externe par des entreprises agréées.

Les boues d'hydroxydes métalliques issues du retraitement des eaux de Voreppe ainsi que des eaux résiduaires de tribofinition représentent une trentaine de tonnes. Elles sont recyclées en partie puis stockées en centres d'enfouissement agréés.

Aucun rejet dans le sol n'est effectué sous forme liquide ou solide.

9.2.9 - Autres émissions :

Des mesures internes de bruit sont faites ponctuellement sous l'égide des Comités d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail et des médecins du travail de chaque site.

RADIALL n'a reçu aucune plainte relative à des nuisances sonores ou olfactives.

9.3 Les mesures prises pour l'environnement

Des plans d'actions d'amélioration continue sont en place sur chacun des sites.

Ils contiennent des actions correctives et préventives issues d'audit ou de mise en conformité suite à des évolutions réglementaires.

L'ensemble des sites de RADIALL possédant un traitement de surface de dépôt métallique sont certifiés selon la norme ISO 14001 pour leur système de management de l'environnement.

Le site de Voreppe est certifié depuis mai 2001, et a été renouvelé pour la troisième fois en 2010. La certification ISO 14001 est également obtenue et renouvelée pour les sites de Shanghai et de Bangalore.

Le site de Château-Renault a mis en place un système de management de l'environnement également selon le référentiel ISO 14001.

Les principaux sous-traitants sont questionnés ou audités sur leur capacité à respecter l'environnement, notamment les repreneurs de déchets. Certains d'entre eux sont également certifiés ISO 14001.

Les investissements liés à l'environnement réalisés en 2011 représentent plus de 400 000€ et portent sur la mise en place d'une station de traitement des eaux pour le site de Dôle, la séparation des réseaux, une tour de lavage pour les émissions cyanurées de Voreppe et, la mise en place d'éclairages plus performants pour le site de Château-Renault.

Un responsable environnement est présent sur chacun des sites. Il a pour mission le suivi des actions d'amélioration, la réception des nouvelles exigences réglementaires et la mise en conformité.

L'information du personnel se fait par le biais de panneaux de communication, ainsi que par les réunions mensuelles ou d'équipes.

Aucune indemnité n'a été versée par RADIALL pour cause de pollution, et aucune action de réparation n'a été engagée contre elle en 2011. Des plans d'actions sont en cours avec les autorités afin de mettre en conformité certains rejets, dont celui de Dôle en cours de régularisation pour une demande d'autorisation au titre des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement.

Des plans d'urgence pour limiter d'éventuelles pollutions sont en place et testés lorsque cela est possible (déversements accidentels, exercice incendie).

Des plans ETARE (ETAbblissement REpertorié) sont établis avec les services départementaux de secours pour Voreppe et l'Isle d'Abeau.

Prévisions 2012 :

Les investissements prévus pour 2012 continuent conformément à la politique de RADIALL, ils devraient être d'environ 300 000 euros et porteront sur le traitement des émissions atmosphériques du site de Voreppe, ainsi que sur un changement de procédé de lubrification pour l'usine de Dôle.

9.4 Les objectifs donnés aux filiales

La Politique Environnemental du Groupe au niveau des filiales concerne les points suivants :

- Respect des réglementations applicables.
- Engagement de prévention des pollutions par une amélioration de la gestion des déchets.
- Promotion du respect de l'environnement auprès du personnel.
- Améliorer la qualité épuratoire des stations de traitement des eaux.

Pour l'usine de Shanghai en Chine, les caractéristiques environnementales sont les suivantes :

La consommation d'eau a représenté 7710 m³ pour les eaux industrielles, la consommation d'énergie électrique est de 1,9 GWh. Ces consommations sont stabilisées pour l'énergie et pour l'eau.

380 tonnes de déchets industriels ont été produits en 2011, une part importante d'entre eux a été recyclée.

Le système de management de l'environnement est certifié suivant la norme ISO 14001.

Un important programme d'amélioration de la production en lien avec les autorités ayant pour objectif d'économiser 1 800 m³ d'eau et 0.8 GWh d'électricité pour un coût d'environ 8 000 euros a eu lieu en 2011 et sera poursuivi en 2012.

Pour l'usine de Bangalore en Inde, les caractéristiques environnementales sont les suivantes :

La consommation d'eau s'élève à 2 124 m³, la récupération des eaux de pluie est réalisée. La consommation d'énergie électrique diminue légèrement à 0,24 GWh.

Des mesures des rejets dans l'eau et l'air sont effectuées. Le personnel est formé à la lutte contre l'incendie.

Le système de management de l'environnement est certifié suivant la norme ISO 14001.

Pour l'usine de RADIALL U.S.A. à New Haven, aux Etats-Unis, les caractéristiques environnementales sont les suivantes :

La consommation d'eau à usage industrielle a été supprimée et, l'énergie électrique représente 0.92 GWh. Ces consommations sont faibles car le site ne possède pas d'outils industriels fortement consommateurs.

Le site génère environ 550 m³ de déchets valorisés à 28 %.

10. RAPPORT DE GESTION SOCIALE

10.1 Dans le monde

10.1.1 La répartition de l'effectif total du Groupe

	Europe	Amérique	Asie	TOTAL
Personnel salarié au 31 décembre 2011	1 187	220	413	1 820
Permanents au 31 décembre 2011	1 074	220	181	1 475
<i>(dont temps partiel)</i>	99	0	0	99
Durée déterminée au 31 décembre 2011	113	0	232	345

Evolution sur 5 ans des effectifs CDI/CDD au 31/12/11

	Europe	Amérique	Asie	TOTAL
2011	1 187	220	413	1 820
2010	1 148	238	397	1 784
2009	1 152	235	443	1 830
2008	1 238	273	464	1 975
2007	1 230	246	435	1 911

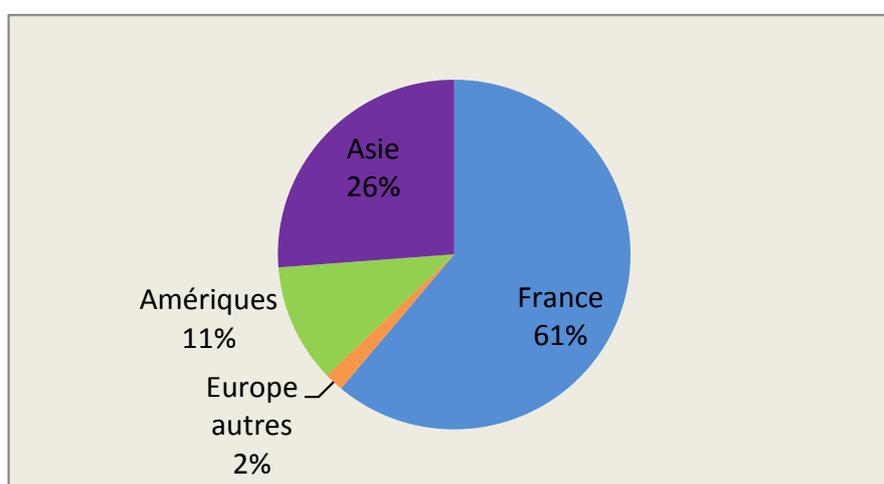
Intérimaires et régies en moyenne annuelle

	Europe	Amérique	Asie	TOTAL
TOTAL	203	323	167	693
Régie	0	301	1	302
Intérim	203	22	166	391

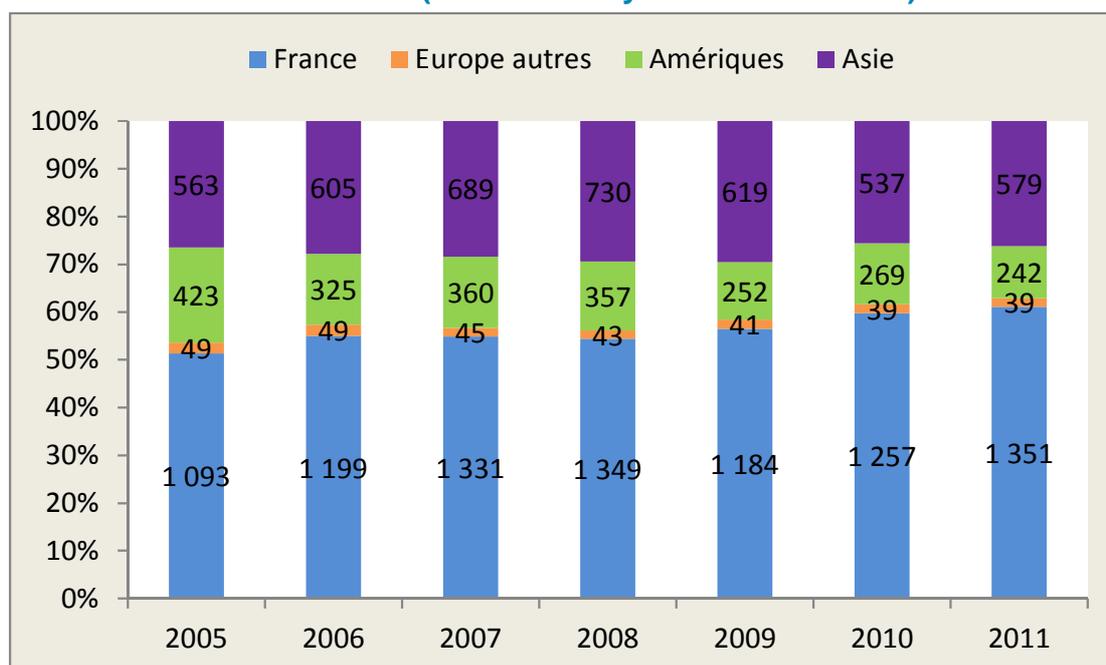
Evolution sur 5 ans des intérimaires et régie en moyenne annuelle

	Europe	Amérique	Asie	TOTAL
2011	203	323	167	693
2010	150	254	141	545
2009	77	206	178	461
2008	159	284	268	711
2007	194	189	254	637

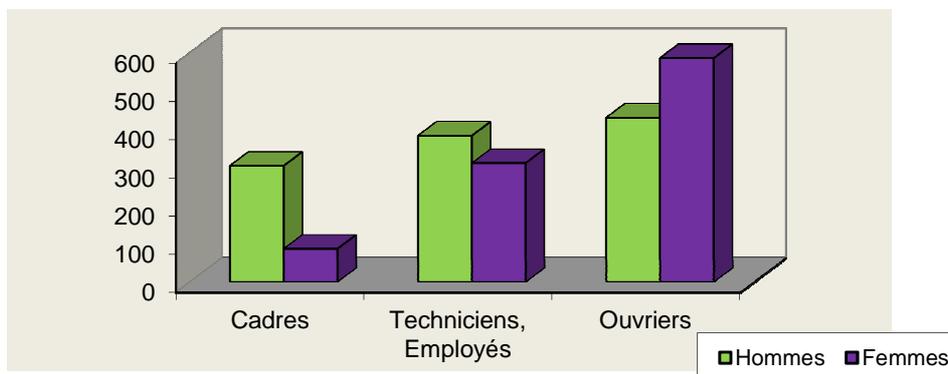
Répartition géographique de l'effectif total (CDI/ CDD/ moyenne intérimaires) :



Evolution de l'effectif total (CDI/CDD/moyenne intérimaires) :



Hommes / Femmes par catégorie professionnelle



Les femmes représentent 47 % de l'effectif salarié Groupe au 31 décembre 2011.

Concernant l'égalité Hommes/Femmes, chaque établissement a présenté un rapport d'études comparées sur l'égalité H/F pour leur comité d'établissement respectif. Cette disposition a par ailleurs été évoquée lors des NAO (Négociations Annuelles Obligatoires) avec les représentants syndicaux. Un accord d'entreprise a été signé avec les Délégués Syndicaux Centraux le 5 décembre 2011.

10.1.2 Les mouvements de l'effectif CDI / CDD sur la période

	France	Europe (hors France)	Amérique	Asie	TOTAL
Embauches	163	5	37	83	288
Départs	125	4	55	67	251
TOTAL	38	1	-18	16	37
Permanents	- 7	0	-18	18	-7
Durée déterminée	45	1	0	- 2	44

10.2 France sur périmètre de consolidation

Les informations ci-dessous concernent l'ensemble des activités de RADIALL en France :

		Effectif salarié 31 déc. 2011	Effectif salarié 31 déc. 2010	Variation
RADIALL S.A.	Rosny-sous-Bois (93)	69	71	-2
	Château-Renault (37)	308	290	18
	Saint-Quentin Fallavier (38)	238	198	40
	Voiron (38)	0	74	-74
	Voreppe (38)	416	345	71
D-LIGHTSYS	Rosny-sous-Bois (93) et Saint-Quentin Fallavier (38)	5	6	-1
RADIALL SYSTEMS	Limoges (87)	0	4	-4
I.D.M.M.	Dôle (39)	112	122	-10
		1 148	1 110	38

10.2.1 Détails des sorties d'effectif CDI / CDD sur la période

	CDI	CDD	TOTAL
Démission	30	3	33
Licenciement cause économique	3		3
Rupture conventionnelle	10		10
Rupture anticipée CDD		1	1
Licenciement autres causes	2		2
Décès			0
Retraite	10		10
Fin essai	1	1	2
Fin de contrat		38	38
Transformation en CDI		20	20
Mutation	6		6
Total France	62	63	125

Mobilité géographique interne

France vers France	France vers Etranger
77	1

10.2.2 Plans de réduction des effectifs et de sauvegarde de l'emploi

Pour l'année 2011, un projet de filialisation de l'activité automobile présente sur l'établissement de Voreppe conduira au transfert de 37 CDI et 7 CDD. La nouvelle filiale RAYDIALL sera géographiquement située sur Champfeuillet à compter du 1^{er} janvier 2012.

10.2.3 Les accidents du travail

	Nbre d'accidents du travail	Moyenne des taux de cotisation A.T.
2011	24	1,78 %
2010	15	1,56 %
2009	19	1,49 %
2008	29	1,49 %
2007	18	1,56 %

10.2.4 Les conditions d'hygiène et de sécurité :

Chaque établissement en France a un CHSCT. La direction réunit les membres du CHSCT et les différents acteurs relatifs à l'hygiène et la sécurité trimestriellement, en réunion ordinaire, pour l'examen des conditions d'hygiène et de sécurité. Il est à noter qu'un rapport faisant le bilan de la situation générale de l'hygiène, de la sécurité et des conditions de travail et rappelant les actions ayant contribué, au cours de l'année écoulée, à la protection de la santé, de la sécurité et à l'amélioration des conditions de travail des salariés, est présenté aux membres du CHSCT, ainsi que le programme annuel de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail.

10.2.5 La masse salariale annuelle de l'exercice :

	2011	2010	2009
Brut SS RADIALL S.A.	32 469 130	29 233 794 €	30 469 800 €
Brut SS RADIALL SYSTEMS	105 743	186 636 €	232 091 €
Brut SS D-LIGHTSYS	287 587	303 187 €	292 823 €
Brut SS I.D.M.M.	3 353 207	3 240 061 €	3 276 694 €

10.2.6 Les rémunérations et leur évolution

Pour l'année 2011, les Négociations annuelles obligatoires ont été conduites sur chaque établissement et ont donné lieu à une révision salariale de 2,5 %, composée de 1,2 % d'augmentation générale, de 1 % d'augmentation individuelle, et de 0,3 % d'ancienneté.

Une augmentation complémentaire de 10 euros par mois par salarié a été accordée, portant ainsi l'augmentation moyenne totale à 2,9 %.

10.2.7 Les relations professionnelles et le bilan des accords collectifs

Chaque établissement en France a un Comité d'établissement et des Délégués du personnel.

Chaque Direction d'établissement réunit mensuellement ces instances. Au niveau de l'entreprise, la Direction réunit les membres du Comité Central d'Entreprise au minimum deux fois par an en réunion ordinaire.

Les œuvres sociales sont gérées par chaque Comité d'Etablissement, qui dispose pour se faire d'un budget spécifique propre.

10.3 RADIALL S.A.

10.3.1 Temps de travail dans les établissements

L'organisation du temps de travail est régi par l'accord d'Entreprise "ARTT" de l'année 2000. Le personnel bénéficie de contrats de travail sur 213 jours annuels pour le personnel cadre autonome, ou pour les autres d'un temps de travail effectif hebdomadaire moyen de 35 heures, avec recours à la modulation annuelle si nécessaire, avec une large pratique des horaires dits "décalés" pour l'utilisation étendue des installations industrielles.

Un système de Compte Epargne Temps est en place pour y apporter des jours de congés ou de réduction du temps de travail non pris ; cette épargne permet une sortie différée en temps ou en argent.

10.3.2 Taux d'absentéisme

Le taux d'absentéisme est calculé en intégrant les absences suivantes : maladie, accidents travail et trajet, maternité, garde enfants malades, absences autorisées ou non autorisées payées ou non payées, grèves, congés individuel de formation.

	Moyenne des taux d'absentéisme
2011	3,95 %
2010	4,31 %
2009	4,64 %
2008	4,82%
2007	4,31%

10.3.3 Intéressement et participation

L'accord d'intéressement en vigueur a conduit à provisionner, au 31 décembre 2011, une somme de 142 800 euros pour l'effectif RADIALL.

10.3.4 L'emploi et l'insertion des travailleurs handicapés

L'entreprise a une obligation d'emploi de travailleurs handicapés équivalente à 65 unités. En 2011, pour compléter ses 59,38 unités et son utilisation des prestations de sous-traitance vers les Etablissements et Services d'Aide par le Travail, l'entreprise a versé une contribution financière de compensation de 5 310 €.

10.3.5 La formation professionnelle

L'objectif de la formation professionnelle dans RADIALL est le développement des compétences. A ce titre, l'entreprise retient comme priorité :

- toute action permettant soit l'élévation du niveau de qualification soit le développement des compétences professionnelles,
- toute action permettant de favoriser l'employabilité afin de suivre l'évolution des emplois des technologies ou des organisations du travail.

• Personnes formées

- Nombre de personnes formées :	575
- Nombre de stagiaires :	1 029
- Nombre d'heures stagiaires :	14 014

• Budget consacré à la formation

Le total des dépenses sur l'exercice affectées au plan de formation de RADIALL, en sus des contributions et cotisations obligatoires, a représenté 2,43 % de la masse salariale, pour un montant de 790 531 euros.

• Bénéficiaires de la formation

	<i>en % du nombre des personnes formées</i>	<i>en % des heures de formation (dans ou en dehors du temps de travail)</i>
Cadres	29 %	34 %
ETAM	45 %	49 %
Ouvriers	26 %	17 %

- **Axes de formation**

	<i>en % des dépenses</i>	<i>en % des heures</i>
Techniques des métiers	34 %	28 %
Informatique et bureautique	18 %	20 %
Management et communication	16 %	15 %
Management de la qualité	3 %	2 %
Langues	25 %	28 %
Sécurité	4 %	7 %

II. COMPTES CONSOLIDES

1. COMPTES CONSOLIDES.....	62 - 107
Etat de situation financière consolidée au 31 décembre 2011	62
Compte de résultat consolidé au 31 décembre 2011	63
État du résultat global consolidé	64
Tableaux des flux financiers	65 - 66
Variation des capitaux propres	66
Annexes sur les comptes consolidés au 31 décembre 2011	67 - 107
Note 1. Présentation générale	67
Note 2. Principes comptables	67 - 77
Note 3. Périmètre de consolidation.....	78
Note 4. Information sectorielle	79 - 80
Note 5. Ecart d'acquisition et immobilisation incorporelles	80 - 83
Note 6. Immobilisations corporelles	83
Note 7. Autres immobilisations financières	84
Note 8. Stocks.....	84
Note 9. Créances clients	84
Note 10. Autres créances	85
Note 11. Trésorerie et équivalents de trésorerie	85
Note 12. Capitaux propres	85 - 86
Note 13. Provisions	86 - 89
Note 14. Dettes financières	89 - 91
Note 15. Autres dettes.....	92
Note 16. Instruments financiers	92 - 99
Note 17. Impôts sur les résultats	100 - 101
Note 18. Effectifs et frais de personnel	102
Note 19. Frais de recherche et de développement	102
Note 20. Autres produits et charges d'exploitation	102
Note 21. Dépréciation de l'actif non courant	102
Note 22. Dépréciation de l'actif courant et dotations aux provisions	103
Note 23. Charges et provisions non courantes	103
Note 24. Autres produits et charges financiers	103 - 104
Note 25. Rémunération des auditeurs	104
Note 26. Engagements hors bilan et autres informations	104 - 105
Note 27. Actifs et passifs détenus en vue d'être cédés	106
Note 28. Informations relatives aux parties liées	106 - 107
Note 29. Evènements postérieurs à la clôture	107
2. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES	108 - 109

1. COMPTES CONSOLIDES

Etat de situation financière consolidée au 31 décembre 2011

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	31 déc 2011	31 déc. 2010
Immobilisations incorporelles	Note 5	9 665	9 964
Ecart d'acquisition	Note 5	9 045	9 223
Immobilisations corporelles	Note 6	57 581	60 581
Autres immobilisations financières	Note 7	254	332
Impôts différés actifs	Note 17	1 684	1 949
ACTIFS NON COURANTS		78 229	82 049
Stocks	Note 8	42 608	43 267
Créances clients et comptes rattachés	Note 9	34 710	31 876
Autres créances	Note 10	7 341	8 228
Impôts sur le résultat	Note 17	3 143	3 013
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Note 11	37 536	53 560
Actifs détenus en vue d' être cédés	Note 27	4 089	
ACTIFS COURANTS		129 427	139 943
TOTAL ACTIFS		207 656	221 992
Capital		2 817	2 817
Primes		11 929	11 929
Réserves consolidées		100 799	96 879
Ecart de conversion		2 427	439
Résultat part du groupe		4 736	4 240
Intérêts minoritaires		4 550	4 223
CAPITAUX PROPRES	Note 12	127 258	120 527
Impôts différés passifs	Note 17	5 591	5 500
Dettes financières à long terme	Note 14	6 520	46 157
Provisions non courantes	Note 13	5 427	6 114
PASSIFS NON COURANTS		17 538	57 771
Dettes financières à court terme	Note 14	21 590	1 238
Dettes fournisseurs		19 731	20 248
Autres dettes	Note 15	18 959	20 195
Provisions courantes	Note 13	814	708
Impôts sur le résultat	Note 17	1 355	1 306
Passifs détenus en vue d' être cédés	Note 27	411	
PASSIFS COURANTS		62 860	43 695
TOTAL PASSIF		207 656	221 992

Compte de résultat consolidé au 31 décembre 2011

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	31 déc 2011	31 déc 2010
CHIFFRE D'AFFAIRES	Note 4	203 337	185 064
Autres produits d'exploitation		645	267
PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES		203 982	185 331
Achats consommés		(64 382)	(56 839)
Variation des stocks d'en cours et de produits finis		1 742	2 312
Frais de personnel	Note 18	(82 170)	(75 463)
Charges externes		(35 836)	(32 277)
Impôts et taxes		(2 567)	(3 042)
Autres produits & charges d'exploitation	Note 20	917	1 275
Dépréciations de l'actif non courant	Note 21	(9 214)	(8 798)
Dépréciations de l'actif courant et dotations aux provisions	Note 22	(2 357)	(2 844)
RÉSULTAT OPERATIONNEL COURANT		10 114	9 655
<i>Résultat opérationnel courant en % du chiffre d'affaires</i>		4,97%	5,21%
Autres produits et charges opérationnels	Note 23	(182)	(296)
RÉSULTAT OPERATIONNEL		9 932	9 359
<i>Résultat opérationnel en % du chiffre d'affaires</i>		4,87%	5,06%
Produits de Trésorerie		365	256
Coût de l'endettement financier brut		(1 954)	(2 101)
COUT L'ENDETTEMENT FINANCIER NET		(1 589)	(1 845)
Autres produits et charges financiers	Note 24	(961)	10
Charges d'impôt	Note 17	(2 146)	(2 659)
RÉSULTAT NET		5 236	4 865
Résultat des minoritaires		500	624
Résultat part du groupe		4 736	4 240
Résultat par action (en euros)	Note 12	2,62	2,24
Résultat dilué par action (en euros)	Note 12	2,62	2,24

État du résultat global consolidé

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 déc 2011	31 déc. 2010
Résultat net de la période	5 236	4 864
Reconnaissance des gains et pertes actuariels sur les engagements de retraite en capitaux propres	827	(205)
Impôts différés sur les reconnaissances de gains et pertes actuariels	(275)	51
Gains (pertes) résultant de l'évaluation à la juste valeur des instruments de couverture de taux d'intérêt	1 345	519
Impôts différés sur l'évaluation à la juste valeur des instruments financiers	(448)	(173)
Ecart de conversion	2 229	5 173
Total des produits et charges directement enregistrés dans les capitaux propres	3 678	5 365
Total des produits et charges reconnus sur la période	8 914	10 229
Attribuables aux		
- actionnaires de radiall SA	8 173	9 166
- intérêts minoritaires	741	1 063

TABLEAU DES FLUX FINANCIERS

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 déc 2011	31 déc. 2010
Résultat net part du groupe	4 735	4 240
Part des minoritaires dans le résultat des sociétés intégrées	500	624
Dotations nettes aux amortissements	9 214	8 798
Variation nette des provisions	623	(310)
Gains et pertes latents liés aux variations de juste valeur	(50)	78
Coût des stocks options	-	-
Plus et moins values de cession	92	116
Charge d'intérêts	2 173	2 101
Charge d'impôt	2 146	2 659
Charges comptabilisées en autres produits et charges opérationnels	0	149
Capacité d'autofinancement	19 433	18 455
Variation des stocks	(139)	(2 959)
Variation des créances d'exploitation	(1 305)	(5 218)
Variation des dettes d'exploitation	(428)	10 251
Variation des autres actifs et passifs	(891)	(708)
Variation du besoin en fonds de roulement	(2 763)	1 366
Intérêts décaissés	(1 716)	(1 769)
Impôt décaissé	(1 890)	(2 197)
Flux de trésorerie générés par l'activité (A)	13 064	15 855
Acquisition d'immobilisations incorporelles	(265)	(236)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(7 879)	(7 487)
Acquisition d'immobilisations financières	(59)	(79)
Cession d'immobilisations corporelles	204	612
Cession d'immobilisations financières	102	320
Trésorerie nette sur acquisitions / cessions de filiales	(903)	-
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissements (B)	(8 800)	(6 870)
Dividendes versés aux actionnaires de RADIALL S.A.	(1 540)	(1 358)
Dividendes versés aux minoritaires	(546)	(1 247)
Achats et cessions d'actions propres	(91)	(21 677)
Encaissement provenant d'emprunts	1 000	2 359
Remboursement d'emprunts	(19 398)	(916)
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement (C)	(20 575)	(22 839)
Incidence des variations de taux de change (D)	508	1 128
Variation de la trésorerie (A+B+C+D)	(15 803)	(12 726)
Trésorerie à l'ouverture	53 560	66 286
Trésorerie à la clôture	37 536	53 560

Le décaissement de 903 milliers d'euros observé en 2011 en opérations d'investissement correspond au rachat, par RADIALL, du solde des titres détenus par l'actionnaire minoritaire de RADIALL INDIA PRIVATE LIMITED dans le capital de RADIALL INDIA PRIVATE LIMITED (cf. § 14.2).

Le rapprochement entre le montant de la trésorerie brute apparaissant au bilan et le montant de la trésorerie nette figurant dans le tableau ci-dessus s'établit de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	31 déc 2011	31 déc. 2010
Autres valeurs mobilières de placements	16 807	22 435
Disponibilités	20 729	31 125
Trésorerie à l'actif	37 536	53 560
Découverts et lignes court terme		
Trésorerie nette	37 536	53 560

Variation des capitaux propres

(en milliers d'euros)	Nombre d'actions	Capital	Primes	Réserves consolidées	Ecarts de conversion	Part du Groupe	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
31 déc. 2009	2 181 731	3 326	11 929	119 212	(4 295)	130 172	4 468	134 640
Produits et charges enregistrés dans les capitaux propres				192	4 734	4 926	439	5 365
Résultat				4 240		4 240	624	4 864
Distribution des dividendes				(1 358)		(1 358)	(1 247)	(2 605)
Réduction de capital	(333 607)	(509)		(21 250)		(21 759)		(21 759)
Actions propres				83		83		83
Engagement de rachat des intérêts minoritaires (cf. Note 14.2)							(61)	(61)
31 déc. 2010	1 848 124	2 817	11 929	101 119	439	116 304	4 223	120 527
Produits et charges enregistrés dans les capitaux propres				1 449	1 988	3 437	241	3 678
Résultat				4 736		4 736	500	5 236
Distribution des dividendes				(1 540)		(1 540)	(547)	(2 087)
Mouvement de périmètre		-		(139)		(139)	133	(6)
Actions propres				(91)		(91)		(91)
31 Déc 2011	1 848 124	2 817	11 929	105 534	2 427	122 707	4 550	127 257

Annexes sur les comptes consolidés au 31 décembre 2011

NOTE 1 – PRESENTATION GENERALE

Groupe industriel spécialisé dans la conception, le développement et la fabrication de composants électroniques, RADIALL est un acteur reconnu dans ses marchés : les Télécommunications, les applications Militaires et Aéronautiques, l'Automobile. Très tourné vers l'international, le Groupe est présent sur les cinq continents par le biais de ses filiales et d'un réseau actif d'agents et de distributeurs.

Le chiffre d'affaires de RADIALL n'est pas lié à une activité saisonnière particulière.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil de Surveillance de RADIALL le 20 avril 2012.

NOTE 2 - PRINCIPES COMPTABLES

2.1 - Principe d'élaboration

Les états financiers consolidés du Groupe ont été établis conformément à l'ensemble des normes comptables internationales (IFRS) et interprétations de l'IFRIC en vigueur au 31 décembre 2011.

Les informations IFRS présentées dans ces états financiers ont été élaborées selon le principe du coût historique, avec quelques exceptions pour différents actifs et passifs pour lesquels des dispositions spécifiques prévues par les IFRS ont été appliquées (notamment : actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat).

Les normes IAS 32 et IAS 39 ont été mises en œuvre par le Groupe à compter du 1^{er} janvier 2005.

Les principes comptables suivis par le Groupe sont identiques à ceux appliqués pour la préparation des états financiers du Groupe au 31 décembre 2010, à l'exception des normes, amendements et interprétations suivants applicables à compter du 1^{er} janvier 2011.

Normes, amendements et interprétations entrant en vigueur au 1^{er} janvier 2011

Les normes et interprétations suivantes publiées par l'IASB et adoptées par l'Union européenne sont devenues applicables pour le Groupe au 1^{er} janvier 2011 :

- la norme révisée IAS 24 « Information relative aux parties liées »,
- l'amendement à IAS 32 « Classement des droits de souscription émis » et à IFRS 1 « Exemption limitée à la présentation d'information comparatives relatives à IFRS 7 »,
- l'amendement IFRIC 14 « Paiements d'avance dans le cadre d'une exigence de financement minimal », et

- l'interprétation IFRIC 19 « Extinction de dettes financières avec des instruments de capitaux propres ».

Normes, amendements et interprétations adoptés par l'Union Européenne

- l'amendement IFRS 7 « Instruments financiers : informations à fournir »,
- l'amendement IAS12 Impôts sur le résultat

Les impacts des projets de normes ou d'interprétations actuellement en cours d'étude par l'IASB et l'IFRIC n'ont pas été anticipés dans ces états financiers et ne peuvent être raisonnablement estimés au 31 décembre 2011.

2.2 - Première adoption des IFRS

Les premiers comptes établis par le Groupe en conformité avec les normes IFRS l'ont été au 31 décembre 2005 avec une date de transition au 1^{er} janvier 2004. La norme IFRS 1 prévoyait des exceptions à l'application rétrospective des normes IFRS à la date de transition ; celle retenue par le Groupe, et toujours en vigueur à la date d'établissement des comptes, concerne les écarts de conversion constitués au 1^{er} janvier 2004, qui ne sont plus reconnus en tant que composante distincte de la situation nette et qui ne seront pas repris ultérieurement en résultat lors de la sortie de l'entité étrangère.

2.3 - Méthodes de consolidation

Les sociétés dans lesquelles RADIALL exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif sont intégrées globalement. Les sociétés dans lesquelles RADIALL exerce une influence notable sont mises en équivalence. Il n'existe pas de sociétés sous contrôle conjoint dans le périmètre de consolidation.

2.4 – Acquisition d'intérêts minoritaires

Les variations de pourcentage d'intérêt de la mère dans une filiale, qui n'ont pas d'incidence sur le contrôle, sont comptabilisées comme des transactions entre actionnaires au sein des capitaux propres ; ces transactions n'ont pas d'effet sur le compte de résultat ni sur l'écart d'acquisition.

Ainsi, dans le cas d'un rachat d'intérêts minoritaires, toute différence entre la valeur comptable des intérêts minoritaires reconnus au bilan et la juste valeur des éléments remis doit être directement comptabilisée en capitaux propres et attribuée aux actionnaires du Groupe.

2.5 - Conversion des états financiers des filiales étrangères

La devise d'établissement des comptes consolidés est l'euro. Les comptes des filiales utilisant une monnaie de fonctionnement différente sont convertis en euros :

- aux cours de clôture pour les postes du bilan ;
- aux cours moyens de la période pour les éléments du compte de résultat.

Les différences de change résultant de l'application de ces cours sont inscrites dans les capitaux propres, en « écarts de conversion ».

2.6 - Opérations en devises

La comptabilisation et l'évaluation des opérations en devises sont définies par la norme IAS 21 « *Effets des variations des cours des monnaies étrangères* ». En application de cette norme, les opérations libellées en monnaies étrangères sont converties par les entreprises du Groupe dans la monnaie de fonctionnement au cours moyen du mois de la transaction.

Les créances et dettes exprimées en devises étrangères sont converties aux cours de ces devises à la date de clôture. Les pertes et gains de change latents résultant de cette conversion sont enregistrés dans le compte de résultat en « *Autres produits et charges d'exploitation* » ou en « *Autres produits et charges financiers* » selon la nature des flux ou des créances et dettes auxquels ils se rapportent.

Les pertes et gains de change résultant de la conversion d'opérations ou créances et dettes intragroupes en devises étrangères, ou de leur élimination, sont enregistrés au compte de résultat, à moins qu'ils ne proviennent d'opérations de financement intragroupe à long terme pouvant être considérées comme des opérations en capital : ils sont dans ce cas inscrits en capitaux propres, en « *Ecarts de conversion* ».

La comptabilisation des instruments de couverture de change est décrite dans la note 16.2 de la présente annexe.

Les principaux cours de clôture retenus sont indiqués dans le tableau ci-dessous (présentant la contre-valeur d'un euro en unité de devise étrangère).

	Exercice clos le 31 décembre 2011		Exercice clos le 31 décembre 2010	
	Taux de clôture	Taux moyen	Taux de clôture	Taux moyen
USD	1,294	1,392	1,336	1,327
CNY	8,159	8,996	8,822	8,981
GBP	0,835	0,868	0,861	0,858
HKD	10,051	10,834	10,386	10,308
JPY	100,200	111,021	108,650	116,455
INR	68,713	64,867	59,758	60,632

2.7 - Recours à des estimations

Dans le cadre du processus d'établissement des comptes consolidés, l'évaluation de certains soldes du bilan ou du compte de résultat nécessite l'utilisation d'hypothèses, estimations ou appréciations. Il s'agit notamment de la valorisation des actifs corporels et incorporels, de la détermination du montant des provisions pour risques et charges, des provisions pour dépréciation des stocks, des impôts différés actifs et de certains éléments du passif financier. Ces hypothèses, estimations ou appréciations, sont établies sur la base d'informations ou situations existant à la date d'établissement des comptes, celles-ci peuvent se révéler, dans le futur, différentes de la réalité.

2.8 - Frais d'étude de recherche et de développement

Les frais d'étude et de recherche ne sont pas immobilisables. Les coûts de développement doivent être comptabilisés en immobilisations dès que l'entreprise peut notamment démontrer :

- son intention, sa capacité financière et technique de mener le projet de développement à son terme ;
- qu'il est probable que les avantages économiques futurs attribuables aux dépenses de développement iront à l'entreprise ;
- et que le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable.

Les coûts de développement sont amortis en fonction des quantités de produits livrés sur la base des contrats initiaux.

Les autres frais de développement et d'étude sont enregistrés en charges dans l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

2.9 - Ecart d'acquisition

Les écarts d'acquisition représentent la différence entre le prix d'acquisition majoré des coûts annexes des titres des sociétés consolidées et la part du Groupe dans la juste valeur de leurs actifs et des passifs à la date des prises de participation.

Les écarts d'acquisition sont comptabilisés dans la devise fonctionnelle de l'entité acquise. Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis mais font l'objet d'un test de perte de valeur annuel. La charge de dépréciation éventuelle est comprise dans la rubrique « autres produits et charges opérationnels » du compte de résultat.

2.10 - Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles acquises sont constituées de brevets, licences, marques, portefeuille clients et de logiciels informatiques.

Les immobilisations incorporelles sont amorties linéairement sur la durée estimée de leur utilisation :

- Licences, brevets : Durée contractuelle sans excéder 10 ans ;
- Marques : Non amorties lorsqu'elles sont à durée de vie indéfinie : dans ce cas, elles font l'objet d'un test de perte de valeur annuel ;
- Portefeuille client : Durée déterminée lors de l'acquisition sans pouvoir excéder 20 ans ;
- Logiciels : 4 à 8 ans.

2.11 - Immobilisations Corporelles

Conformément à la norme IAS 16 « *Immobilisations corporelles* », la valeur brute des immobilisations corporelles correspond à leur coût d'acquisition ou de production. Elle ne fait l'objet d'aucune réévaluation.

Les subventions d'équipement sont enregistrées en déduction de la valeur brute des immobilisations au titre desquelles elles ont été reçues.

Les frais d'entretien et de réparation sont enregistrés en charges lorsqu'ils sont encourus sauf s'ils ont pour conséquence d'augmenter de manière significative les performances de l'actif en termes de capacité, d'amélioration de la qualité ou de durée de vie.

Les immobilisations financées au moyen de contrats de location financement, telles que définies par la norme IAS 17 « *Contrats de location* », sont présentées à l'actif pour la valeur actualisée des paiements futurs ou la valeur de marché si elle est inférieure. La dette correspondante est inscrite en passifs financiers.

La base amortissable des immobilisations corporelles est constituée du coût d'acquisition, diminuée le cas échéant de la valeur résiduelle estimée. Sauf cas particulier les valeurs résiduelles sont nulles.

Les coûts d'emprunt sont exclus du coût d'acquisition des immobilisations.

Les immobilisations corporelles sont amorties linéairement sur la durée estimée de leur utilisation :

- | | |
|---|------------|
| • Constructions | 20 ans |
| • Installations techniques, matériels et outillages | 3 à 20 ans |
| • Matériels informatiques | 3 à 4 ans |
| • Autres immobilisations corporelles | 3 à 15 ans |

2.12 - Dépréciation des éléments de l'actif immobilisé

Selon la norme IAS 36 « *Dépréciation d'actifs* », des tests de valorisation sont pratiqués pour les actifs immobilisés corporels et incorporels dès l'apparition d'indices de perte de valeur. Ce test est effectué au minimum une fois par an pour les actifs à durée de vie indéfinie, catégorie limitée pour le Groupe aux écarts d'acquisition et aux marques.

Lorsque la valeur nette comptable de ces actifs devient supérieure au montant le plus élevé de leur valeur d'utilité ou de cession, une dépréciation est enregistrée pour le montant de la différence. La valeur d'utilité est fondée sur les flux de trésorerie futurs actualisés qui seront générés par ces actifs. La méthodologie utilisée pour estimer la valeur recouvrable des actifs à durée de vie indéterminée du Groupe est présentée au paragraphe 5.2. Le prix de cession de l'actif est déterminé par référence à des transactions similaires récentes ou à des évaluations réalisées par des experts indépendants dans une perspective de cession.

2.13 - Actifs et passifs détenus en vue de la vente

Le Groupe doit classer un actif non courant dans le cadre d'une cession d'actif isolé (ou un groupe d'actifs et de passifs courants et non courants dans le cadre de la cession d'une activité) comme détenu en vue de la vente si l'entreprise entend recouvrer la valeur par voie de vente plutôt que par un usage opérationnel.

Les actifs et passifs ainsi déterminés sont classés et présentés distinctement sur une ligne du bilan lorsque les conditions essentielles suivantes ont été reconnues :

- un plan de cession est engagé,
- les actifs et passifs sont disponibles à la vente en l'état actuel,
- la vente est probable et interviendra dans un délai raisonnable.

Les actifs non courants détenus en vue de la vente sont valorisés au coût historique amorti ou à la juste valeur diminuée des coûts de la vente si celle-ci est inférieure.

2.14 - Actifs et passifs financiers

Les actifs financiers comprennent les immobilisations financières, les actifs courants représentant les créances d'exploitation, des titres de créances ou des titres de placement, y compris les instruments dérivés et la trésorerie.

Les passifs financiers comprennent les emprunts, les autres financements et découverts bancaires, les instruments dérivés et les dettes d'exploitation.

L'évaluation et la comptabilisation des actifs et passifs financiers sont définies par la norme IAS 39 « *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation* ».

2.14.1 - Évaluation et comptabilisation des actifs financiers

Actifs disponibles à la vente

Les actifs disponibles à la vente comprennent les titres de participation et les titres de placement. Les titres de participation représentent les intérêts du Groupe dans le capital de sociétés non consolidées. Ils sont maintenus au bilan à leur coût d'acquisition que le Groupe estime représenter leur juste valeur, en l'absence d'un marché actif. En cas de baisse durable de leur valeur d'utilité,

une perte de valeur est constatée. La valeur d'utilité est déterminée en fonction des critères financiers les plus appropriés à la situation particulière de chaque société. Les critères généralement retenus sont : la quote-part des capitaux propres et les perspectives de rentabilité.

Prêts et créances

Cette catégorie inclut les créances rattachées à des participations, les autres prêts et créances. Ces instruments sont comptabilisés au coût amorti calculé à l'aide du taux d'intérêt effectif (TIE). Leur valeur au bilan comprend le capital restant dû, la part non amortie des coûts d'acquisition et les surcotes ou décotes. Ils font l'objet de tests de valeur recouvrable, effectués dès l'apparition d'indices indiquant que celle-ci serait inférieure à la valeur au bilan de ces actifs, et au minimum à chaque arrêté comptable. La perte de valeur est enregistrée en compte de résultat en « autres produits et charges financiers ».

Créances clients et autres créances courantes

Les créances clients sont comptabilisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque leur valeur d'inventaire, fondée sur la probabilité de leur recouvrement, est inférieure à la valeur comptabilisée.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La ligne « *Trésorerie et équivalents de trésorerie* » inclut les liquidités ainsi que les placements monétaires immédiatement disponibles dont la valeur n'est pas soumise à l'évolution des cours de bourse. Les placements monétaires sont évalués à leur valeur de marché à la date de clôture, les variations de valeur étant enregistrées en « *produits de trésorerie* ». La trésorerie nette retenue pour le tableau des flux financiers inclut également les découverts bancaires et les lignes de trésorerie court terme.

2.14.2 - Évaluation et comptabilisation des passifs financiers

Dettes financières

Les dettes financières sont comptabilisées à leur valeur nominale, nette des frais d'émission connexes qui sont enregistrés progressivement en résultat financier jusqu'à l'échéance selon la méthode du taux d'intérêt effectif. En cas de couverture de variation de valeur de la dette au titre du risque de taux, le montant couvert de la dette ainsi que les instruments de couverture associés, figurent au bilan à leur valeur de marché à la date de clôture ; les effets de leur réévaluation sont enregistrés dans le « *coût de l'endettement financier brut* » de la période. En l'absence de relation de couverture, ou pour la partie inefficace des couvertures, les variations de valeur des instruments dérivés sont enregistrées en résultat financier.

OBSAAR

Les obligations à bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions remboursables sont des passifs financiers composés ayant une composante option (bons de souscription et/ou d'acquisition

d'actions RADIALL remboursables) qui confère au porteur des bons la possibilité de les convertir en instruments de capitaux propres de l'émetteur (la « *composante option* ») et au porteur de l'obligation un passif financier (la « *composante dette* »). La composante option est séparée de la composante dette, pour être enregistrée en capitaux propres. L'impôt différé passif relatif, à la différence entre la base comptable de la composante dette et la base fiscale de l'obligation convertible, est porté en diminution des capitaux propres. La composante dette est évaluée à la date d'émission sur la base de la juste valeur d'une dette analogue non assortie de la composante option associée (la juste valeur est déterminée à partir des flux de trésorerie futurs actualisés au taux du marché pour un instrument similaire sans l'option de conversion) et fait l'objet d'une comptabilisation au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. La valeur comptable de la composante option est ensuite déterminée en déduisant la juste valeur de la dette de la juste valeur de l'emprunt obligataire convertible pris dans son ensemble. Cette valeur ne fait l'objet d'aucune réévaluation postérieurement à la comptabilisation initiale. Les frais d'émission qui ne peuvent être directement affectés à la composante dette ou capitaux propres sont répartis entre la part dette et la part capitaux propres sur la base de leurs valeurs comptables respectives.

2.14.3 - Évaluation et comptabilisation des instruments dérivés

Les instruments dérivés sont évalués à leur juste valeur. Sauf exception détaillée ci-dessous, la variation de juste valeur des instruments dérivés est toujours enregistrée en contrepartie du compte de résultat. Les instruments dérivés peuvent être désignés comme instruments de couverture dans une relation de couverture de juste valeur ou de flux futurs de trésorerie :

- une couverture de juste valeur permet de couvrir le risque de variation de valeur de tout élément d'actif ou de passif, du fait de l'évolution des taux de change ;
- une couverture de flux futurs de trésorerie permet de couvrir les variations de valeur des flux futurs de trésorerie attachés à des actifs ou passifs existants ou futurs.

La comptabilité de couverture est applicable si :

- la relation de couverture est clairement définie et documentée à la date de sa mise en place ;
- l'efficacité de la relation de couverture est démontrée dès son origine, et tant qu'elle perdure.

L'application de la comptabilité de couverture a les conséquences suivantes :

- pour les couvertures de juste valeur d'actifs ou de passifs existants, la partie couverte de ces éléments est évaluée au bilan à sa juste valeur. La variation de cette juste valeur est enregistrée en contrepartie du compte de résultat, où elle est compensée par les variations symétriques de juste valeur des instruments financiers de couverture, dans la mesure de leur efficacité ;
- pour les couvertures de flux futurs de trésorerie, la partie efficace de la variation de juste valeur de l'instrument de couverture est enregistrée directement en contrepartie de la situation nette, la variation de juste valeur de la partie couverte de l'élément couvert n'étant pas enregistrée au bilan. La variation de valeur de la part inefficace est comptabilisée en autres produits et charges financiers. Les montants enregistrés en situation nette sont repris au compte de

résultat symétriquement au mode de comptabilisation des éléments couverts.

En l'absence de relation de couverture, la variation de juste valeur de ces instruments de couverture est enregistrée au compte de résultat dans le poste « *autres produits et charges financiers* ».

À ce stade, le Groupe a décidé de retenir le principe d'évaluation en juste valeur de l'intégralité des instruments de couverture en devises en constatant la variation de juste valeur de ces instruments entre deux périodes en résultat, renonçant donc à appliquer la comptabilité de couverture.

2.15 - Instruments financiers

Les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur sont classés selon un niveau de juste valeur soit :

- Niveau 1 : juste valeur évaluée à l'aide de prix cotés (non ajustés) observés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques.
- Niveau 2 : juste valeur évaluée à l'aide de données (« inputs »), autres que les prix cotés inclus dans le niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement (sous forme de prix) ou indirectement (déterminées à partir de prix).
- Niveau 3 : juste valeur calculée à partir de techniques de valorisation reposant pour tout ou partie sur des données non observables telles que des prix sur un marché inactif ou la valorisation sur la base de multiples pour les titres non cotés.

2.16 – Stocks

Conformément à la norme IAS 2 « *Stocks* », les stocks sont évalués au plus faible de leur coût et de leur valeur nette de réalisation. Le coût des stocks est déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré. Il incorpore, sur la base d'un niveau d'activité normal, les charges directes et indirectes de production. Les coûts d'emprunt ne sont pas inclus dans le coût des stocks.

Les dépréciations de stocks sont établies le plus souvent en raison de l'obsolescence des produits concernés ou sur la base de leur perspective d'écoulement.

2.17 – Impôts

Conformément à la norme IAS 12 « *Impôts sur le résultat* », des impôts différés sont constatés sur toutes les différences temporaires entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs valeurs fiscales, ainsi que sur les déficits fiscaux, selon la méthode du report variable.

Le taux d'impôt retenu pour le calcul des impôts différés est celui connu à la date de clôture. Les effets des changements de taux sont enregistrés sur la période au cours de laquelle la décision de ce changement est prise. Les économies d'impôt résultant de déficits fiscaux reportables sont enregistrées en impôts différés actifs et dépréciés le cas échéant, seuls les montants dont l'utilisation est probable sont maintenus à l'actif du bilan.

Les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés. Les impôts dus au titre des réserves distribuables des filiales sont provisionnés à hauteur des distributions envisagées.

2.18 - Actions propres

Toutes les actions propres détenues par le Groupe sont enregistrées à leur coût d'acquisition, en diminution des capitaux propres. Le résultat de la cession éventuelle des actions propres est inscrit directement en capitaux propres.

2.19 – Provisions

Conformément à la norme IAS 37 « *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels* », une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Dans le cas des restructurations, une obligation est constituée dès lors que la restructuration a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé ou d'un début d'exécution.

2.20 - Engagements de retraites et assimilés

Conformément à la norme IAS 19 « *Avantages du personnel* », les sommes versées par RADIAL à ses salariés sont évaluées suivant le régime des cotisations définies ou suivant le régime des prestations définies.

Dans le cadre des régimes à cotisations définies le Groupe n'a pas d'autre obligation que le paiement de primes ; la charge qui correspond aux primes versées est prise en compte en résultat sur l'exercice.

Dans le cadre des régimes à prestations définies, l'obligation du Groupe porte sur des montants futurs. Les engagements sont évalués suivant la méthode des unités de crédits projetées. Selon cette méthode, chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations, et chacune de ces unités est évaluée séparément pour obtenir l'obligation finale. Cette obligation finale est ensuite actualisée.

Ces calculs intègrent principalement :

- une hypothèse de date de départ à la retraite ;
- un taux d'actualisation financière ;
- un taux d'inflation, qui est intégré au taux d'actualisation et au taux de revalorisation des salaires ;
- des hypothèses d'augmentation de salaires et de taux de rotation du personnel.

Ces évaluations sont effectuées tous les ans sauf lorsque des modifications d'hypothèses nécessitent des chiffrages à une fréquence plus rapprochée.

Le coût de l'actualisation et le rendement attendu des actifs sont comptabilisés en charges de personnel.

Selon la norme IAS 19 révisée et adoptée par le Groupe en 2006, les gains et pertes actuariels nets cumulés de l'exercice sont comptabilisés immédiatement dans le montant de la provision pour retraite et avantages assimilés en contrepartie d'une diminution ou augmentation des capitaux propres au sein de l'état des produits et charges comptabilisés. (Voir Note 2.1 Principes d'élaboration).

2.21 - Chiffre d'affaires

Conformément à la norme IAS 18 « Revenus », les ventes de connecteurs sont comptabilisées en chiffre d'affaires à la date de transfert des risques et avantages liés à la propriété. Celle-ci correspond généralement à la date de livraison.

Les escomptes accordés aux clients sont comptabilisés dans le poste « Autres produits d'exploitation ».

2.22 - Charges et produits non courants

Les charges et produits non courants correspondent aux charges et produits hors gestion courante du Groupe. Cette rubrique est destinée à comptabiliser l'incidence d'événements majeurs de nature à fausser la performance opérationnelle et n'incluent aucune charge opérationnelle et récurrente.

Les charges et produits non courants incluent notamment les éléments suivants :

- résultat de cession exceptionnelle et significative : des immobilisations corporelles et incorporelles, sur titres de participation, sur autres immobilisations financières et autres actifs ;
- pertes de valeurs des titres de participation, des prêts, de goodwill, de marques ou d'autres actifs ;
- certaines provisions ;
- dépenses ou provisions de réorganisation et de restructuration.

2.23 – Résultat par action

Le résultat par action est calculé sur la base du nombre moyen pondéré d'actions en circulation durant l'exercice, sous déduction des actions propres inscrites en diminution des capitaux propres.

Le résultat par action après dilution est établi sur la base du nombre moyen pondéré d'actions avant dilution, majoré du nombre moyen pondéré d'actions qui résulterait de la levée, durant l'exercice, des options de souscription existantes ou de tout autre instrument dilutif. Les fonds recueillis au titre de ces options sont présumés affectés dans ce calcul au rachat d'actions RADIALL au prix du marché.

NOTE 3 - PERIMETRE DE CONSOLIDATION

3.1 - Evolution du périmètre

La société RADIALL a créé la société RAYDIALL S.A.S. le 16 septembre 2011, cette filiale est destinée à recevoir l'apport de l'activité automobile de RADIALL au 1^{er} janvier 2012 dans le cadre du projet de co-entreprise avec un partenaire externe.

Le 23 décembre 2011, RADIALL a racheté les 10 % de parts minoritaires de RADIALL INDIA PRIVATE LIMITED, portant sa détention à 100 %.

3.2 - Liste des sociétés consolidées

Sociétés consolidées par intégration globale	Pays	Zone géographique	% d'intérêt	% de contrôle
RADIALL S.A.	France	France	100 %	100 %
RADIALL VENTURES	France	France	100 %	100 %
INDUSTRIE DOLOISE DE MICRO-MECANIQUE	France	France	100 %	100 %
D-LIGHTSYS	France	France	97 %	97 %
RADIALL SYSTEMS	France	France	95 %	95 %
RAYDIALL S.A.S.	France	France	100 %	100 %
RADIALL LTD.	G. Bretagne	Europe	100 %	100 %
RADIALL G.M.B.H.	Allemagne	Europe	100 %	100 %
RADIALL B.V.	Pays-Bas	Europe	100 %	100 %
RADIALL A.B.	Suède	Europe	100 %	100 %
RADIALL ELETTRONICA SRL.	Italie	Europe	100 %	100 %
RADIALL AMERICA INC.	Etat-Unis	Amériques	100 %	100 %
RADIALL USA (EX. JERRIK)	Etat-Unis	Amériques	100 %	100 %
RADIALL DO BRASIL	Brésil	Amériques	99 %	99 %
RADIALL ELECTRONICS (ASIA) LTD.	Hong Kong	Asie	55 %	55 %
RADIALL INTERNATIONAL LTD.	Hong Kong	Asie	100 %	100 %
RADIALL INDIA PRIVATE LTD.	Inde	Asie	100 %	100 %
NIHON RADIALL KK	Japon	Asie	100 %	100 %
SHANGHAI RADIALL ELECTRONICS CO. LTD.	Chine	Asie	76 %	80 %

NOTE 4 - INFORMATION SECTORIELLE

4.1 - Secteurs d'activité et zones géographiques

Conformément à la norme IFRS 8 les informations sectorielles présentées sont des informations internes revues et utilisées par les principaux décideurs opérationnels, qui reposent à la fois sur un pôle d'activité et quatre zones géographiques.

RADIALL a une activité principale prépondérante qui est la fabrication de connecteurs et de composants associés, trouvant leurs débouchés dans les applications électroniques. RADIALL considère opérer sur un seul secteur d'activité. Les quatre zones géographiques déterminées par RADIALL sont : France, Europe hors France, Amériques et Asie. Les informations présentées en Note 4.3 sont établies sur la base de l'implantation géographique des clients.

C'est sur la base des données de ce secteur d'activité et des zones d'activité que sont évaluées les performances du Groupe.

4.2 - Informations par zones géographiques d'implantation des filiales

<i>(en milliers d'euros)</i> au 31 décembre 2011	Europe		Amériques	Asie	Elimination	Total
	France	hors France				
Chiffre d'affaires (hors Groupe)	72 268	33 185	62 953	34 931		203 337
Ventes interzones	76 768	1 763	7 649	22 490	(108 670)	-
Total	149 036	34 948	70 602	57 421	(108 670)	203 337
Autres produits et charges opérationnels		(182)				(182)
Résultat opérationnel	1 859	1 250	3 038	3 785		9 932
Actifs non courants	77 661	500	65 091	6 632	(71 655)	78 229
Actifs courants	97 965	10 822	22 927	27 551	(29 838)	129 427
Passifs non courants	(18 560)	(51)	(4 418)	(130)	5 210	(17 949)
Passifs courants	(66 220)	(5 510)	(9 916)	(9 605)	28 802	(62 449)
Capitaux employés	90 858	5 755	73 428	19 539	(67 233)	122 347
Investissements	6 414	10	946	833		8 203
Dotations aux amortissements	(6 470)	(48)	(1 894)	(802)		(9 214)

<i>(en milliers d'euros)</i> au 31 décembre 2010	Europe		Amériques	Asie	Elimination	Total
	France	hors France				
Chiffre d'affaires (hors Groupe)	60 959	31 540	57 200	35 365		185 064
Ventes interzones	73 158	1 165	8 718	21 477	(104 519)	0
Total	134 117	32 705	65 918	56 842	(104 519)	185 064
Autres produits et charges opérationnels		(296)				(296)
Résultat opérationnel	4 268	1 140	7 453	4 607	(8 110)	9 358
Actifs non courants	77 374	787	64 133	6 792	(67 037)	82 049
Actifs courants	112 417	9 987	19 260	29 259	(30 980)	139 943
Passifs non courants	(57 223)	(38)	(4 330)	(1 341)	5 148	(57 784)
Passifs courants	(47 840)	(4 895)	(9 163)	(12 496)	30 712	(43 682)
Capitaux employés	84 205	2 828	69 944	17 706	(58 379)	116 304
Investissements	6 582	50	769	414		7 815
Dotations aux amortissements	(6 002)	(55)	(1 979)	(762)		(8 798)

4.3 - Chiffre d'affaires par zones géographiques d'implantation des clients

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2011		31 décembre 2010	
France	43 419	21,4%	36 718	19,8 %
Autres pays d'Europe	46 353	22,8 %	44 167	23,9 %
Amériques	62 953	31,0 %	57 200	30,9 %
Asie et reste du monde	50 612	24,9 %	46 979	25,4 %
Total	203 337	100 %	185 064	100 %

NOTE 5 - ECARTS D'ACQUISITION ET IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

5.1 - Evolution des écarts d'acquisition

	Ecart d'acquisition
31 déc. 2010	9 223
Changement de périmètre	(343)
Change	165
Dépréciation des écart d'acquisition	-
31 Déc 2011	9 045

Le changement de périmètre reflète la modification du pourcentage de détention de RADIALL dans le capital de RADIALL INDIA PRIVATE LIMITED (cf. § 14.2).

5.2 - Détail des écarts d'acquisition à la clôture de l'exercice

	31 Déc 2011	31 déc. 2010
Radiall Shanghai	1 456	1 347
Radiall USA	4 629	4 484
Radiall India	1 172	1 604
D-Lightsys	393	393
Radiall Systems	-	-
I.D.M.M	1 395	1 395
TOTAL	9 045	9 223

Méthodologie utilisée pour estimer la valeur recouvrable des écarts d'acquisition et autres actifs à durée de vie indéterminée

Les tests de dépréciation des écarts d'acquisition sont réalisés au niveau d'une unité génératrice de trésorerie (« UGT »). Une UGT est le plus petit groupe identifiable d'actifs dont l'utilisation continue génère des flux de trésorerie qui sont largement indépendants des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupe d'actifs. Les UGT identifiées dans le Groupe sont les entités juridiques.

La valeur recouvrable des UGT est calculée à partir de la valeur d'utilité en utilisant les prévisions de flux de trésorerie. Les hypothèses clés utilisées sont :

- la croissance des ventes ;
- les taux de marge brute ;
- le taux d'actualisation ;
- le taux de croissance retenu au-delà de la durée des plans.

Les taux de croissance des ventes sont déterminés en fonction des analyses de marchés réalisées en interne et sur la base des informations externes disponibles. Les taux de croissance sont fixés à 2 % après cinq ans.

Pour l'UGT concernant la marque AEP, la méthode utilisée pour obtenir la base de la valeur recouvrable de l'unité à déterminer est celle des royalties.

Les taux de marge brute retenus sont ceux constatés sur une base historique, ajustés en fonction des budgets du Groupe.

Les taux d'actualisation, après impôt, appliqués à ces prévisions pour chaque zone géographique sont déterminés en fonction du coût moyen pondéré du capital du secteur. Pour 2010 et 2011, les taux retenus sont les suivants :

Taux d'actualisation RADIALL	États-Unis	Europe	Chine	Inde
31 décembre 2011	9.4 %	10.1 %	10.5 %	13.4 %
31 décembre 2010	10.6 %	10.2 %	11.6 %	14 %

Les données utilisées dans le cadre de la méthode des flux de trésorerie prévisionnels actualisés proviennent des budgets annuels et plans pluriannuels établis par la Direction. Les plans consistent en des projections sur cinq ans. En outre, s'y ajoute une valeur terminale correspondant à la capitalisation à l'infini des flux de trésorerie issus de la dernière année du plan.

Les marques sont considérées comme des immobilisations à durée de vie indéterminée. En conséquence, elles doivent faire l'objet d'un test de dépréciation annuel. Pour réaliser ce test, les marques sont testées en tant qu'actif isolé en calculant leur juste valeur. La valeur de la marque AEP a été calculée en utilisant la méthode des redevances. Selon cette méthode, la valeur estimée d'une marque correspond à la valeur actualisée des redevances économisées par le Groupe.

Les calculs effectués au 31 décembre 2011 confirment que la valeur recouvrable des actifs est supérieure à leurs valeurs nettes comptables sur la base des taux d'actualisation susmentionnés.

Sensibilité des valeurs recouvrables :

Pour l'ensemble des UGT, la sensibilité des tests de dépréciation à une variation de chacune des principales hypothèses a été analysée. Le Groupe a déterminé les variations raisonnablement possibles d'hypothèses suivantes :

- baisse du chiffre d'affaires de 10 %, ou
- baisse de la marge brute de 10 %, ou
- hausse du taux d'actualisation de 100 bps, ou
- baisse du taux de croissance à l'infini de 50 bps.

Il ressort, des différents tests de sensibilité, qu'aucun des changements d'hypothèses présentés ci-dessus, pris isolément, n'amènerait à constater de perte de valeur.

5.3 - Evolution de la valeur nette comptable des autres immobilisations incorporelles

Valeur brute <i>(en milliers d'euros)</i>	Frais de recherche	Brevets, licences	Autres immobilisations incorporelles	Total
31 déc. 2010	344	11 075	7 531	18 950
Acquisitions		255	10	265
Sorties		(251)		(251)
Change		161	234	395
Autres		(5)		(5)
31 Déc 2011	344	11 235	7 775	19 354
Amortissements et dépréciations <i>(en milliers d'euros)</i>	Frais de recherche	Brevets, licences	Autres immobilisations incorporelles	Total
31 déc. 2010	(185)	(7 009)	(1 792)	(8 986)
Dotations	(68)	(600)	(143)	(811)
Sorties		243		243
Change		(80)	(55)	(135)
Autres				-
31 Déc 2011	(253)	(7 446)	(1 990)	(9 689)
Valeur nette 2010	159	4 066	5 739	9 964
Valeur nette 2011	91	3 789	5 785	9 665

Les autres immobilisations incorporelles comprennent la marque AEP (à durée de vie illimitée) qui est valorisée pour 5 millions d'euros après la dépréciation de 972 milliers d'euros enregistrée sur

l'exercice 2009. Cette dépréciation résultait essentiellement de la décision du Groupe de réduire la gamme de produits commercialisés sous cette marque.

Il n'existe pas d'autres immobilisations à durée de vie illimitée.

NOTE 6 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

6.1 - Evolution de la valeur nette comptable

Valeur brute <i>(en milliers d'euros)</i>	Terrains	Constructions	Installations techniques	Autres immobilisations	Immobilisations en cours	Total
31 déc. 2010	1 189	31 651	97 514	7 901	3 710	141 965
Acquisitions		554	4 852	546	1 834	7 786
Cessions		(19)	(1 446)	(977)	(125)	(2 567)
Change	-	200	1 050	3	12	1 265
Autres		177	1 110	19	(1 280)	26
Actifs destinés à être cédés		(26)	(5 791)	(197)	(163)	(6 177)
31 Déc 2011	1 189	32 537	97 289	7 295	3 988	142 298
Amortissements et dépréciations <i>(en milliers d'euros)</i>	Terrains	Constructions	Installations techniques	Autres immobilisations	Immobilisations en cours	Total
31 déc. 2010		(16 530)	(58 705)	(6 150)		(81 385)
Dotations		(1 421)	(6 401)	(664)		(8 486)
Cessions		12	1 262	969		2 243
Change		(83)	(452)	(12)		(547)
Amort. sur actifs destinés à être cédés		13	3 391	54		3 458
31 Déc 2011		(18 009)	(60 905)	(5 803)		(84 717)
Valeur nette 2010	1 189	15 122	38 809	1 751	3 710	60 581
Valeur nette 2011	1 189	14 528	36 384	1 492	3 988	57 581

6.2 - Immobilisations en location financement

<i>(en milliers d'euros)</i>	Terrains	Constructions	Installations techniques	Autres immobilisations	Total
Valeur nette 31 déc. 2010	351	6 450	3 383	0	10 184
Valeur nette 31 déc. 2011	351	5 946	2 885	0	9 182

6.3 - Information sur les autres dépréciations d'actif

Les autres dépréciations d'actifs concernent les stocks et les créances clients (Note 8 et 9).

NOTE 7 - AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

7.1 - Evolution de la valeur nette comptable des autres immobilisations financières

Valeurs nettes <i>(en milliers d'euros)</i>	Prêts et créances
31 déc. 2010	332
Acquisitions	57
Cessions	(24)
remboursement	(98)
Change	(13)
31 déc. 2011	254

NOTE 8 – STOCKS

8.1 - Evolution des stocks

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 déc. 2011	31 déc. 2010
Matières premières et approvisionnements	31 524	30 589
Encours de biens et services	5 127	5 492
Produits intermédiaires et finis	13 358	13 530
Valeurs brutes	50 009	49 611
Dépréciations matières premières et approvisionnements	4 335	4 448
Dépréciations encours de biens et services	72	-
Dépréciations produits finis	1 631	1 896
Dépréciations	6 038	6 344
Valeur nette	43 971	43 267
Stocks détenus en vue d' être cédés	(1 363)	
Total stocks	42 608	43 267

Un montant de 2 490 milliers d'euros de stocks provisionnés ont été mis au rebut sur l'exercice (Cf. note 13.1).

NOTE 9 - CREANCES CLIENTS

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 déc. 2011	31 déc. 2010
Créances clients	35 299	32 672
Dépréciations	(589)	(796)
Dépréciations en %	1,67%	2,44%
Valeurs nettes	34 710	31 876

Toutes les créances ont une échéance inférieure à 1 an. La balance âgée clients est présentée en note 16.1.

NOTE 10 - AUTRES CREANCES

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 déc. 2011	31 déc. 2010
Créances fiscales et sociales	4 357	5 266
Charges constatées d'avance	2 158	1 901
Autres créances diverses	826	1 061
Total	7 341	8 228

NOTE 11 - TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 déc. 2011	31 déc. 2010
Placements à moins de 3 mois	16 873	22 443
Disponibilités	20 729	31 125
Provision pour dépréciation des VMP	(66)	(8)
Trésorerie active	37 536	53 560
Découverts et lignes court termes	-	-
Trésorerie nette	37 536	53 560

Tous les équivalents de trésorerie (placements à moins de 3 mois) sont des instruments de niveau 1 (prix cotés sur un marché actif).

NOTE 12 - CAPITAUX PROPRES

12.1 - Composition du capital social

Au 31 décembre 2011, le capital social de la Société s'élève à 2 817 454,94 euros, composé de 1 848 124 actions sans valeur nominale. Les actions nominatives détenues depuis 4 ans au moins bénéficient d'un droit de vote double.

12.2 - Options de souscriptions d'actions

Aucun plan de souscriptions d'actions ne court durant l'exercice 2011.

12.3 - Titres d'autocontrôle

Dans le cadre des autorisations données par les Assemblées Générales Ordinaires, des actions RADIALL ont été rachetées par le Groupe. La part du capital social détenu a évolué de la façon suivante :

<i>(en nombre d'actions)</i>	31 déc. 2011	31 déc. 2010
Détention à l'ouverture	37 262	38 335
Achats d'actions	4 963	338 858
Ventes d'actions	(3 803)	(6 324)
Annulations dans l'exercice	-	(333 607)
Détention à la clôture	38 422	37 262
Dans le cadre d'animation du cours de bourse	7 602	6 436
Détention selon divers objectifs	30 820	30 826

12.4 - Résultat par action

<i>(en nombre d'actions)</i>	31 déc. 2011	31 déc. 2010
Résultat part du Groupe, en euros	4 735 738	4 239 657
Nombre d'actions (moyenne pondérée) en circulation sur la période	1 848 124	1 931 526
Nombre d'actions (moyenne pondérée) d'autocontrôle sur la période	37 234	38 095
Nombre d'actions retenues	1 810 890	1 893 431
Résultat par action, en euros	2,62	2,24

12.5 - Résultat dilué par action

<i>(en nombre d'actions)</i>	31 déc. 2011	31 déc. 2010
Résultat net part du Groupe, en euros	4 735 738	4 239 657
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation sur la période	1 810 890	1 893 431
Effet de la dilution :		
Options de souscriptions attribuées dans le cadre des plans de « stock-options »		
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires ajusté pour le résultat dilué par action	1 810 890	1 893 431
Résultat net dilué par action, en euros	2,62	2,24

12.6 - Dividende proposé

Le Directoire qui s'est tenu le 20 avril 2012 a proposé une distribution de 0,90 euro par action. Cette distribution sera soumise aux actionnaires lors l'Assemblée Générale Mixte convoquée le 25 mai 2012.

NOTE 13 – PROVISIONS

13.1 - Evolution des provisions sur l'actif courant

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 déc. 2010	Dotations	Reprises	Ecart de change	31 déc. 2011
Provision créances clients	796	67	277	3	589
Provisions dépréciation des stocks	6 344	1 040	1 427	81	6 038
Total provision sur l'actif courant	7 140	1 107	1 704	84	6 627

13.2 - Evolution des provisions courantes et non courantes

(en milliers d'euros)	31 déc. 2010	Dotations	Utilisations	Reprises non utilisées	Ecarts actuariels	Ecart de change	Passif destiné à la vente	31 Déc. 2011
Provisions restructuration	767	182	-338					611
Indemnités de fin de carrière	5 104	656	-75		-827		-173	4 685
Autres provisions non courantes	243	23	-146			11		131
Provisions non courantes	6 114	861	-559	0	-827	11	-173	5 427
Risques techniques et commerciaux	200							200
Autres risques	508	341	-87	-155		7		614
Provisions courantes	708	341	-87	-155	0	7		814

La provision pour restructuration concerne principalement RADIALL.

Les provisions pour indemnités de fin de carrière de 4 685 milliers d'euros comprennent les indemnités de fin de carrière de RADIALL pour 4 530 milliers d'euros et de 155 milliers d'euros pour les autres filiales.

13.3 - Engagements de retraite

Hypothèses retenues pour les indemnités de fin de carrière

	31 décembre 2011	31 décembre 2010
Age de départ à la retraite		
- Né avant 1951	60	60
- Né entre 1951 et 1956	63	63
- Né après 1956	65	65
Taux d'évolution des salaires	2,81 %	2,80 %
Taux d'actualisation	4,6 %	3,2 %
Turnover		
- de 16 à 39 ans	5,82 %	5,38 %
- de 40 à 49 ans	2,33 %	2,15 %
- de 50 à 54 ans	0,58 %	0,54 %
- de 55 à 65 ans	0,00 %	0,00 %
Table de mortalité	TF 00-02	TF 00-02

Les informations indiquées dans cette note concernent RADIALL, I.D.M.M. et D-LIGHTSYS. Il n'existe pas d'engagement de retraite significatif dans les autres filiales du Groupe. Les modalités de départ sont considérées à l'initiative du salarié dans la totalité des cas.

Concernant le taux de turnover, afin d'anticiper le recul progressif de l'âge de départ en retraite, une différenciation est retenue en fonction de la tranche d'âge du salarié selon la génération, plutôt que de retenir un âge de départ moyen.

Le taux de turnover moyen ressort à 3,15 % et est cohérent avec le taux réel moyen constaté sur les cinq derniers exercices.

Coût des services rendus

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2011	31 décembre 2010
Coût des services rendus à l'ouverture	5 104	4 695
Coût des services rendus de l'exercice	352	258
Prestations versées au cours de l'exercice	(75)	(302)
Pertes (Gains) actuariels générés au cours de l'exercice	(827)	231
Amortissement du changement de régime*	86	44
Coût financier de l'exercice	218	178
Coût des services rendus à la clôture	4 858	5 104

* : Suite à une modification de la convention collective de la Métallurgie appliquée aux salariés du Groupe RADIAL en France depuis l'exercice 2010, de nouvelles tables de droits ont été mises en vigueur, ce qui a eu pour conséquence d'augmenter l'engagement pour indemnités de fin de carrière. En application de la norme IAS 19, l'impact du changement de régime est étalé dans les comptes consolidés sur la durée moyenne restante d'acquisition selon un mode linéaire. Le solde à amortir au 31 décembre 2011 est de 1,248 milliers d'euros.

Actifs de couverture

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2011	31 décembre 2010
Juste valeur des actifs à l'ouverture	0	281
Rendement attendu des actifs	0	0
Gains (Pertes) actuariels générés au cours de l'exercice sur les actifs	0	0
Prestations servies dans l'année	0	(281)
Cotisations employeur	0	0
Modification de régime	0	0
Juste valeur des actifs à la clôture	0	0

Montants comptabilisés au bilan et au compte de résultat

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2011	31 décembre 2010
Passif comptabilisé au bilan	4 858	5 104
Coût des services rendus de l'exercice	352	258
Coût financier de l'exercice	218	178
Amortissement du changement de régime	86	44
Rendement attendu des actifs		3
Charge comptabilisée au compte de résultat	656	483
Pertes (gains) actuariels comptabilisés dans les capitaux propres	(827)	231

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2011	31 décembre 2010
Passif à l'ouverture	5 104	4 412
Transfert		
Variation de périmètre		
Charge comptabilisée au compte de résultat	656	483
Pertes (gains) actuariels comptabilisés dans les capitaux propres	(827)	231
Prestations versées au cours de l'exercice	(75)	(22)
Passif destiné à la vente	(173)	
Passif à la clôture	4 685	5 104

NOTE 14 - DETTES FINANCIERES

31 décembre 2011 <i>(en milliers d'euros)</i>	Courant	Non courant		
	< 1 an	de 1 à 5 ans	plus de 5 ans	Total
Avances remboursables		513		513
Emprunt obligataire (cf. §14,1)	21 266	-		-
Autres dettes financières		1 000		1 000
Contrats de location financement	325	1 233	3 774	5 007
Crédit de trésorerie				-
Total	21 591	2 746	3 774	6 520
Dettes en EUR	21 591	2 746	3 774	6 520
Dettes en USD				-
Dettes en autres devises				-
Total	21 591	2 746	3 774	6 520

31 décembre 2010 (en milliers d'euros)	Courant	Non courant		
	< 1 an	de 1 à 5 ans	plus de 5 ans	Total
Avances remboursables		575		575
Emprunt obligataire (cf. §14,1)	686	38 774		38 774
Autres dettes financières	-	1 248		1 248
Contrats de location financement	553	1 185	4 375	5 560
Crédit de trésorerie				-
Total	1 239	41 782	4 375	46 157
Dettes en EUR	1 238	40 534	4 375	44 909
Dettes en USD				
Dettes en autres devises		1 248		1 248
Total	1 238	41 782	4 375	46 157

Remboursement de l'emprunt à hauteur de 18,6 millions d'euros (cf. note ci-dessous).

Souscription d'une ligne de crédit de 1 million d'euros dans le cadre de l'acquisition des titres RADIALL INDIA PRIVATE LIMITED auprès des minoritaires.

14.1 - Emprunt Obligataire

En date du 18 juillet 2007, le groupe RADIALL a procédé à l'émission d'un Emprunt Obligataire à Bons de Souscription et/ou d'Acquisition d'Actions remboursables (OBSAAR) qui a fait l'objet d'une note d'opération du 18 juin 2007 visée par l'AMF sous le n°07-199. Le total de l'émission en valeur nominale, en juillet 2007, est de 39 478 milliers d'euros.

Les caractéristiques de cet emprunt sont les suivantes :

- Nombre d'obligations émises :	37 597
- Valeur nominale en euro / Prix d'émission (en euros) :	1 050
- Prix d'émission (en euros) :	1 050
- Montant total de l'émission en valeur nominale (en euros) :	39 477 900
- Taux d'intérêt facial (paiement annuel à terme échu) :	« Euribor 12 mois – 0,63 % »
- Taux d'intérêt effectif :	4,97 %
- Nombre d'obligations remboursées au cours de l'exercice :	0
- Nombre d'obligations restant à rembourser au 31 décembre 2010 :	37 597
- Date prévue de remboursement :	18 juillet 2012

A la date de l'émission, le traitement comptable est le suivant : le montant de l'émission de 39 478 milliers d'euros se divise, après imputation des frais pour 462 milliers d'euros, en une composante dette de 37 456 milliers d'euros et une composante capitaux propres de 1 560 milliers d'euros avant impôt, soit 1 050 milliers d'euros net d'impôts différés.

À chaque obligation sont attachés 3 BSAAR A et 3 BSAAR B. Les BSAAR B sont arrivés à maturité le 18 juillet 2011.

Les BSAAR A ont été admis aux négociations sur le marché Euronext Paris le 20 juillet 2009 sous le code ISIN FR0010485474.

Au 31 décembre 2011, le solde des BSAAR A en circulation est de de 1 906 BSAAR.

Les caractéristiques des BSAAR A sont les suivantes : prix d'exercice de 126,00 €, la parité d'exercice est d'une action nouvelle portant jouissance courante pour 1 BSAAR A, durée : 7 ans.

Remboursement partiel anticipé des OBSAAR en juillet 2011

Les obligations correspondant au montant de cet emprunt qui s'élevait à 39 478 milliers d'euros remboursables en totalité en juillet 2012, on fait l'objet d'un remboursement partiel en juillet 2011 pour un montant de 18 600 milliers d'euros.

Les intérêts sur la période du 01 janvier au 31 décembre 2011 représentent une charge comptabilisée dans les comptes consolidés de 1,4 millions d'euros.

14.2 - Engagement de rachat des intérêts minoritaires

À fin 2010, l'actionnaire minoritaire de RADIALL INDIA PRIVATE LIMITED détenait 10,2 % des actions de cette société. RADIALL détenait, dans ce cadre, une option d'achat sur ces titres et l'actionnaire minoritaire, une option de vente. L'option de vente était exerçable dans les 5 ans à compter de septembre 2007.

Le montant de cet engagement s'élevait à 1 248 milliers d'euros au 31 décembre 2010.

Le 23 décembre 2011, au titre de son option de vente, l'actionnaire minoritaire de RADIALL INDIA PRIVATE LIMITED a vendu la totalité des 10,2 % des actions détenues dans RADIALL INDIA PRIVATE LIMITED à RADIALL pour un montant de 903 milliers d'euros, la somme due a été libérée à cette date.

En application des normes IFRS, cet engagement s'était traduit au cours des exercices précédents par l'enregistrement d'une dette financière à hauteur de la juste valeur calculée, en contrepartie d'une réduction des intérêts minoritaires et d'un goodwill correspondant à la différence entre la valeur de l'engagement et ces intérêts minoritaires.

Le rachat de la participation minoritaire par RADIALL fin 2011 s'est traduit, dans les comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2011, par un ajustement à la baisse du goodwill, à concurrence de l'écart observé entre le prix de rachat de la participation et le montant de l'engagement inscrit dans les comptes consolidés, soit la somme de 343 milliers d'euros.

NOTE 15 - AUTRES DETTES

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 déc. 2011	31 déc. 2010
Avances sur commandes	334	410
Dettes fiscales et sociales	13 986	13 881
Dettes sur immobilisations	773	998
Instruments dérivés	1 544	2 522
Dettes diverses	662	453
Comptes de régularisation	1 660	1 931
Total	18 959	20 195

NOTE 16 – INSTRUMENTS FINANCIERS

16.1 - Gestion des risques financiers

RADIALL est exposée à une grande variété de risques financiers. Les risques principaux sont le risque de change, le risque de crédit et dans une moindre mesure le risque de taux. Les risques de change et de taux d'intérêt sont gérés de manière centrale par le Groupe.

Toutes les transactions financières réalisées par le Groupe sont contractées uniquement avec des partenaires disposant d'une notation de premier rang, reçue d'une agence spécialisée.

Risque de change

L'exposition au risque de change provient essentiellement des achats et des ventes réalisés par les filiales du Groupe dans d'autres monnaies que leur monnaie fonctionnelle.

Les actifs, passifs, produits et charges des entités opérationnelles du Groupe sont enregistrés dans diverses devises, principalement l'Euro, le Dollar US et la devise chinoise (CNY). Les états financiers du Groupe sont présentés en euros. Les actifs, passifs, produits et charges enregistrés dans des devises autres que l'euro doivent être convertis en euros au taux de change applicable pour être inclus dans les états financiers consolidés du Groupe.

Le Groupe recourt aux instruments dérivés uniquement pour couvrir son exposition aux risques financiers liés à son activité commerciale et à ses positions financières. Cette politique lui interdit de prendre ou d'autoriser ses filiales à prendre des positions spéculatives sur le marché. D'une manière générale, les filiales ne sont pas autorisées à utiliser des instruments dérivés.

Sensibilité aux fluctuations des taux de change

Sur la base d'une baisse de 10 % de l'ensemble des devises face à l'Euro, les impacts sur les ventes du Groupe et sur les capitaux propres (écart de conversion) sont présentés dans le tableau ci-dessous. Une hausse de 10 % de la parité aurait un impact symétrique avec les mêmes montants mais dans le sens opposé.

<i>(en milliers d'euros)</i>	2011
Chiffre d'affaires	(9 238)
Impact sur les capitaux propres (écarts de conversion)	(4 729)

Risque de crédit

Le risque sur les crédits clients est géré par le service de *Crédit Management* qui s'assure du respect des procédures du recouvrement des créances et coordonne les limites de crédit pour les clients internationaux. Pour la plupart des entités européennes et asiatiques, une assurance-crédit a été souscrite auprès d'un assureur de renom.

Balance âgée des créances clients

(en milliers d'euros)

	31 décembre 2011	31 décembre 2010
Non échus	30 994	28 535
Echus :		
- depuis 30 jours	3 197	2 569
- depuis 31 à 60 jours	761	545
- depuis 61 à 90 jours	60	161
- depuis 91 à 180 jours	-302	66
Total	34 710	31 876

Au 31 décembre 2011, il n'existe pas d'autres actifs financiers non dépréciés et impayés significatifs.

Exposition financière

La politique générale du Groupe consiste à ce que ses filiales achètent, vendent, empruntent et investissent principalement dans la même devise que leur devise fonctionnelle, afin de réduire leur exposition financière aux fluctuations des taux de change.

Risque de taux d'intérêt

L'exposition du Groupe aux variations de taux d'intérêt est due principalement à son endettement. Afin de réduire ce risque, le Groupe utilise des contrats d'échange de taux d'intérêts (*swaps*).

Sensibilité aux mouvements des taux d'intérêts

Au 31 décembre 2011, la dette financière à taux variable correspond principalement aux Obligations à Bons de Souscription ou d'Acquisition d'Actions Remboursables (OBSAAR) dont le taux d'intérêt est basé sur le taux de « *Euribor 12 mois* ».

Le risque d'évolution défavorable des taux d'intérêts pendant la durée de l'émission obligataire est intégralement couvert par le fait que l'endettement à taux variable fait l'objet d'une couverture taux fixe contre taux variable jusqu'à la date de remboursement de la dette.

Les créances et dettes à court terme ne sont pas exposées au risque de taux d'intérêt.

Risque de liquidité et sur la structure du capital

Le Groupe cherche à réduire au maximum les risques liés à sa structure financière. Il favorise, chaque fois que cela est possible, l'autofinancement de son développement et ne recourt à l'endettement que lorsque cela est strictement nécessaire.

Les objectifs et politiques de gestion financière sont demeurés identiques depuis de nombreux exercices.

16.2 - Instruments liés à la gestion du risque de change au 31 décembre 2011

	Nominal <i>(en milliers de devise)</i>	Valeur de marché <i>(en milliers d'euros)</i>
Options (tunnel à prime nulle) <i>(vendeur USD)</i>	6 500	-120
Produits à barrière désactivante <i>(vendeur USD)</i>	3 450	-68
Total	9 950	-188
Produits à barrière désactivantes <i>(vendeur GBP)</i>	2 000	-14
Total	2 000	-14

Dans le cadre de son activité, RADIALl est exposée au risque de change principalement sur la parité Euro/Dollar. Afin de couvrir ces positions selon la politique de change qu'elle a définie, la Société contracte des instruments dérivés, options, accumulateurs ou à terme progressif avec barrière désactivante, visant la couverture et l'optimisation de tout ou partie de la position excédentaire de trésorerie en US Dollar du groupe RADIALl. Au 31 décembre 2011, les montants cumulés de ces instruments en dollars étaient de 9 950 milliers de Dollar US, à convertir par échéances mensuelles échelonnées de janvier à mai 2012 selon des taux de conversion US Dollar/Euro de 1,2730 à 1,40 ; et des barrières désactivantes à partir d'un écart cumulé de 15 Centimes d'US Dollar. De même, il y a une exposition sur la parité Euro/GBP, couverte au 31 décembre 2011 à hauteur de 2 000 milliers de GBP par des instruments financiers de type accumulateur à échéance mars et avril 2012.

16.3 - Instruments liés à la gestion du risque de taux au 31 décembre 2011

<i>(en milliers d'euros)</i>	Nominal	Valeur de marché
Swaps de taux Variable/ Variable	800	0
Swaps de taux Variable/ Fixe	52 268	(1 342)

Dans le cadre de sa politique de couverture contre l'exposition au risque de taux, RADIALL a mis en place les opérations suivantes :

Opérations d'échange de conditions d'intérêt mis en place en 2011 :

- s'agissant des échéances du crédit-bail immobilier contractées par RADIALL pour l'extension du site de Voreppe :
 - échange de conditions d'intérêts sur un nominal de 2 268 milliers d'euros jusqu'au 30 septembre 2022. RADIALL est payeur d'un taux fixe de 3,25 % l'an contre « *Euribor 3 mois* » ;
 - la valeur de marché de ce swap de taux d'intérêt est de - 161 milliers d'euros au 31 décembre 2011.

- s'agissant des échéances sur une ligne de crédit de 10 millions d'euros :
 - échange de conditions d'intérêts sur un nominal de 10 000 milliers d'euros jusqu'au 17 juillet 2016. RADIALL reçoit l' « *Euribor 3 mois* » et paie un taux fixe de :
 - 1,565 %, si « *Euribor 3 mois* » est > 1,20 %,
 - 1,565 % + 1,20 % - « *Euribor 3 mois* », si « *Euribor 3 mois* » est ≤ 1,20 %.A noter que dans le cas théorique d'un taux « *Euribor 3 mois* » nul, RADIALL paierait un taux de 2,765 % ;
 - la valeur de marché de ce swap de taux d'intérêt est de - 296 milliers euros au 31 décembre 2011.

La juste valeur de ces instruments financiers dérivés est qualifiée de hautement efficace. En conséquence, la variation de juste valeur est comptabilisée en capitaux propres en application de la norme IAS 39.

Opérations d'échange de conditions d'intérêt antérieur à 2011 :

- s'agissant des échéances du crédit-bail immobilier contractées par RADIALL pour l'extension du site de Château-Renault :
 - échange de conditions d'intérêts sur un nominal de 800 milliers d'euros jusqu'au 1^{er} janvier 2012. RADIALL est payeur de « *Euribor 12 mois* » (avec un plafond à 3 % si le taux « *Libor 12 mois* » est inférieur à 4,65 %) contre « *Euribor 3 mois* » ;
 - le montant notionnel est amorti de 200 000 euros par an de manière linéaire. Au 31 décembre 2010, le montant notionnel s'élève à 250 000 euros ;
 - la valeur de marché est nulle.

- s'agissant des échéances de l'emprunt obligataire « OBSAAR » contracté par RADIALL S.A. au taux nominal de « Euribor 12 mois – 0,63 % » :

RADIALL a souscrit début 2008, avec plusieurs établissements bancaires, des instruments financiers dérivés, dans le cadre de la gestion du risque de taux associé à la dette à taux variable relative à l'émission d'OBSAAR réalisé en juillet 2007 (taux « Euribor 12 mois – 0,63 % ») :

- un premier contrat d'échange de conditions de taux d'intérêt jusqu'au 18 juillet 2012, d'un montant nominal de 20 millions d'euros non amortissable : RADIALL est receveur du taux variable « *Euribor 12 mois pré-fixé* » et payeur du taux fixe de 4,395 % l'an. La valeur de marché au 31 décembre 2011 est de - 448 688 euros,
- un second contrat d'échange de conditions de taux d'intérêt jusqu'au 18 juillet 2012, d'un montant nominal de 20 millions d'euros non amortissable : RADIALL est receveur du taux variable « *Euribor 12 mois pré-fixé* » et payeur du taux fixe de 4,34 % l'an. La valeur de marché au 31 décembre 2011 est de - 436 104 euros.

Ces opérations viennent en couverture des flux de trésorerie relatifs à l'emprunt obligataire OBSAAR. RADIALL a mis en œuvre les procédures et la documentation nécessaires pour justifier la mise en place d'une comptabilisation de couverture efficace au sens de la norme IAS 39.

Suite au remboursement partiel en 2011 de l'emprunt obligataire décrit à la note 14.1, une partie de cette couverture n'est plus qualifiée d'efficace au sens de la norme IAS 39.

Au 31 décembre 2011, la quote-part de juste valeur de ces 2 *swaps*, précédemment adossée à la quote-part d'OBSAAR remboursée en juillet 2011, a été recyclée en compte de résultat, au débit du poste "autres produits et charges financières" pour un montant de 418 milliers d'euros, consécutivement à la disparition du sous-jacent. La part de l'impôt différé actif reclassée des capitaux propres en résultat s'élève à 139 milliers d'euros.

Répartition des impacts de juste valeur sur les instruments de risque de taux

(en milliers d'euros)

31 décembre 2011

Total des couvertures non efficaces comptabilisées en résultat	-	418
Total des couvertures efficaces comptabilisées en capitaux propres	-	897

16.4 - Synthèse des instruments financiers

(en milliers d'euros)	Hierarchie de juste valeur	31 décembre 2011	31 décembre 2010
Actif		0	0
Passif	Niveau 2	(202)	(252)
Total risque de change		(202)	(252)
Actif		0	0
Passif	Niveau 2	(1 342)	(2 270)
Total risque de taux		(1 342)	(2 270)
Total actif		0	0
Total passif		(1 544)	(2 522)
Total (net)		(1 544)	(2 522)

16.5 – Bilan par catégorie d'instruments financiers

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 déc. 2011		Ventilation par catégorie d'instruments				
	Valeur au bilan	Juste valeur	Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances	Dettes au coût amorti	Juste valeur par résultat	Instruments financiers de couverture
ACTIFS FINANCIERS							
Actifs non courants							
Autres immobilisations financières	254	254		254			
TOTAL	254	254		254			
Actifs courants							
Actifs détenus en vue d'être cédés	4 089	4 089	4 089				
Créances clients et comptes rattachés	34 710	34 710		34 710			
Autres créances	7 341	7 341		7 341			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	37 536	37 536				37 536	
TOTAL	83 7676	83 676	4 089	42 051		37 536	
PASSIFS FINANCIERS							
Dettes financières non courantes							
Dettes financières à long terme	6 520			513	6 007		
TOTAL	6 520			513	6 007		
Dettes courantes							
Dettes financières à court terme	21 590				21 590		
Dettes fournisseurs	19 731			19 731			
Passifs détenus en vue d'être cédés	411			411			
Autres dettes	18 959			17 415			1 544
TOTAL	60 691			37 557	21 590		1 544

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 déc. 2010		Ventilation par catégorie d'instruments				
	Valeur au bilan	Juste valeur	Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances	Dettes au coût amorti	Juste valeur par résultat	Instruments financiers de couverture
ACTIFS FINANCIERS							
Actifs non courants							
Autres immobilisations financières	332	332		332			
TOTAL	332	332		332			
Actifs courants							
Créances clients et comptes rattachés	31 876	31 876		31 876			
Autres créances	8 228	8 228		8 228			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	53 530	53 560				53 560	
TOTAL	93 664	93 664		40 104		53 560	
PASSIFS FINANCIERS							
Dettes financières non courantes							
Dettes financières à long terme	46 157			1 822	44 335		
TOTAL	46 157			1 822	44 335		
Dettes courantes							
Dettes financières à court terme	1 238				1 238		
Dettes fournisseurs	20 248			20 248			
Autres dettes	20 195			17 673			2 522
TOTAL	41 681			37 921	1 238		2 522

NOTE 17 - IMPOTS SUR LES RESULTATS

17.1 - Analyse de la charge d'impôt

La charge d'impôt s'analyse comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 déc. 2011	31 déc. 2010
France	(556)	(565)
Etranger	(2 088)	(1 731)
Impôts exigibles	(2 644)	(2 296)
France	725	87
Etranger	(227)	(450)
Impôts différés	498	(363)
Produit ou (charge) d'impôt	(2 146)	(2 659)

17.2 - Réconciliation entre l'imposition théorique et l'imposition effective

Les éléments de réconciliation sont les suivants :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 déc. 2011	31 déc. 2010
Résultat avant impôt	7 383	7 523
Impôt théorique aux taux applicables dans chaque pays	(2 093)	(1 963)
Impacts des charges non déductibles et des revenus non taxables	(322)	122
Effet des variations de taux d'impôt	(35)	(114)
Impôts différés non constatés sur les déficits de la période	(617)	(1 394)
Crédit d'impôt recherche	636	587
Taxation à taux réduits	426	315
Autres	(141)	(212)
Total	(2 146)	(2 659)

17.3 - Position nette des impôts différés

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 déc. 2011	31 déc. 2010
Impôts différés actifs	1 684	1 949
Impôts différés passifs	(5 591)	(5 500)
Impôts différés nets	(3 907)	(3 551)

17.4 - Principaux actifs et passifs d'impôts différés consolidés

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2011	31 décembre 2010
Effet des reports déficitaires	10 321	10 356
Effet fiscal des différences temporaires liées aux :		
- Aux écarts d'acquisitions		
- Autres actifs non courants	(9 531)	(8 843)
- Stocks	599	493
- Autres actifs courants	(19)	(143)
- Provision pour risques	2 795	3 180
- Autres dettes	(760)	(1 130)
- Autres	(108)	(132)
Impact fiscal des différences temporaires	(7 025)	(6 575)
Impôts différés actif (passif) bruts	3 296	3 781
Provision pour dépréciation des impôts différés actifs	(7 203)	(7 332)
Impôts différés nets	(3 907)	(3 551)

La dépréciation des impôts différés actifs concerne essentiellement les déficits du groupe d'intégration fiscale en France.

Les impôts différés sur déficits sont reportables sans limitation de durée.

Les impôts différés sur actifs non courants sont composés pour l'essentiel des impôts différés sur amortissements dérogatoires de RADIALL et des impôts différés reconnus sur les actifs incorporels de la société RADIALL USA.

17.5 - Détail de l'impôt courant à l'actif du bilan

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 déc. 2011	31 déc. 2010
Impôts société		
<i>(acomptes et crédits d'impôts)</i>	3 143	3 013
Total à l'actif du bilan	3 143	3 013
Dettes d'impôt	1 355	1 306
Total au passif du bilan	1 355	1 306

NOTE 18 - EFFECTIFS ET FRAIS DE PERSONNEL

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2011		31 décembre 2010	
Personnel extérieur		11 005		8 236
Salaires		49 762		47 247
Charges sur salaire		21 403		19 980
Total		82 170		75 463
France		59 785		53 702
International		22 385		21 761
Total		82 170		75 463

<i>(effectifs moyens)</i>	2011		2010	
	interne	externe	interne	externe
France	1 151	203	1 100	147
International	669	490	686	396
Total	1 820	693	1 786	543

NOTE 19 - FRAIS DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2011	31 décembre 2010
Frais non activés	15 733	15 605
Amortissement des frais de développement activés	68	86
Total des dépenses engagées	15 801	15 691

NOTE 20 - AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 déc. 2011	31 déc. 2010
Résultat de change	18	218
Résultat lié à des cessions d'actifs	(93)	75
Subventions	994	910
Autres produits et charges	(3)	72
Total	917	1 275

NOTE 21 - DEPRECIATION DE L'ACTIF NON COURANT

Le montant des dépréciations de l'actif non courant ne concerne que les dotations aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles.

NOTE 22 - DEPRECIATION DE L'ACTIF COURANT ET DOTATIONS AUX PROVISIONS

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 déc. 2011	31 déc. 2010
Dépréciations des stocks	(2 102)	(2 631)
Dépréciations des actifs courants	(61)	(82)
Provisions pour risques	(193)	(131)
Total	(2 357)	(2 844)

Sur l'exercice 2011, les dotations pour dépréciations des stocks ont été effectuées principalement sur les sociétés RADIALL, RADIALL USA, I.D.M.M. et RADIALL SHANGHAI.

NOTE 23 - CHARGES ET PROVISIONS NON COURANTES

Les charges non courantes de l'exercice 2011 correspondent à une provision sur des coûts de restructuration de la filiale italienne.

Concernant l'exercice 2010, les dépenses non courantes concernaient le reliquat des coûts de l'opération publique de rachat d'actions et de BSAAR réalisée en février 2010, et à la réévaluation d'engagements relatifs au plan d'adaptation des effectifs de 2009, compte tenu de la réforme des retraites intervenue en France courant 2010 :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2011	31 décembre 2010
Charges et provisions non courantes de personnel	182	149
Charges et provisions sur actifs immobilisés corporels	0	0
Charges et provisions sur actifs immobilisés incorporels	0	0
Autres charges et provisions sur dépenses non courantes	0	147
Total	182	296

NOTE 24 - AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 déc. 2011	31 déc. 2010
Gain de change sur financement intragroupe et avoirs bancaires	861	122
Autres produits financiers	50	10
Gain sur instruments financiers	7	
Total des autres produits financiers	918	132
Perte de change sur financement intragroupe et avoirs bancaires	(1 186)	(3)
Charge sur instruments financiers	(62)	(78)
Autres charges financières	(631)	(41)
Total des autres charges financières	(1 879)	(122)
Total	(961)	10

Les autres charges financières comprennent principalement l'impact de 418 milliers d'euros, lié à la déqualification du swap sur la quote-part d'OBSAAR remboursée (cf. note 16-3) ainsi qu'une charge de 200 milliers d'euros, liée à l'amortissement accéléré des commissions et frais d'emprunt portant sur la quote-part d'OBSAAR remboursée.

NOTE 25 - REMUNERATION DES AUDITEURS

<i>(en milliers d'euros)</i>	MAZARS				FIDUS			
	Montant HT		En %		Montant HT		En %	
	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010
Audit								
<i>- Commissariat aux comptes, certifications, comptes individuels et consolidés</i>								
RADIALL S.A.	116	129	33 %	37 %	60	50	77 %	68 %
Filiales intégrées globalement	169	146	49 %	42 %	18	23	23 %	32 %
<i>- Autres prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes</i>								
RADIALL S.A.	5	4	2 %	1 %				
Filiales intégrées globalement	8	8	2 %	2 %				
Sous-total	298	287	86 %	82 %	78	73	100 %	100 %
Autres prestations								
Juridique, fiscal, social	50	35	11 %	10 %				
Autres missions de conseil	0	23	3 %	8 %				
Sous-total	50	58	14 %	18 %				
TOTAL	348	345	100 %	100 %	78	73	100 %	100 %

NOTE 26 - ENGAGEMENTS HORS BILAN ET AUTRES INFORMATIONS

Les engagements correspondant à la gestion des risques de change et de taux sont décrits dans la note 16 relative aux instruments financiers.

26.1 - Engagements relatifs aux lignes de crédit confirmées non utilisées

Au 31 décembre 2011, le Groupe a la possibilité, au titre d'un contrat de prêt conclu en juillet 2011, de tirer un montant de 49 millions d'euros, dont 10 millions d'euros en crédit revolving, et 39 millions d'euros destinés principalement à des opérations spécifiques de croissance externe.

26.2 – Engagements relatifs aux contrats de location financement

<i>(en milliers d'euros)</i>		31 décembre 2011	31 décembre 2010
Immobilier	Echéance <= 1 an	325	476
	Entre 1 et 5 ans	1 233	1 185
	A plus de 5 ans	3 774	4 375
	Total	5 332	6 036
Autres immobilisations	Echéance <= 1 an	0	77
	Entre 1 et 5 ans	0	0
	A plus de 5 ans	0	0
	Total	0	77

26.3 - Engagements relatifs aux contrats de location simple non résiliables

<i>(en milliers d'euros)</i>		31 décembre 2011	31 décembre 2010
Immobilier	Echéance <= 1 an	1 632	1 776
	Entre 1 et 5 ans	5 854	5 314
	A plus de 5 ans	4 015	5 469
	Total	11 502	12 559
Autres immobilisations	Echéance <= 1 an	289	214
	Entre 1 et 5 ans	367	173
	A plus de 5 ans	0	6
	Total	656	393

Le principal contrat de location concerne RADIALL USA, qui a mis en place un contrat de bail en novembre 2008 concernant l'extension des locaux du site d'Obregon au Mexique, conclu entre les sociétés IMMOBILIARIA TRENTO, SA DE CV et SONORA S. PLAN, SA DE CV.

La durée du bail est de 10 ans et prévoit, d'une part, la possibilité de sortir du contrat à l'issue de la cinquième année moyennant dédit et, d'autre part, la possibilité d'acquérir lesdits locaux à l'échéance du contrat ou encore, de poursuivre le bail pour une période additionnelle de 10 ans.

Dans le cadre de ce bail, RADIALL USA, accompagnée par sa société mère RADIALL AMERICA INC., a consenti une garantie au bailleur IMMOBILIARIA TRENTO, SA DE CV, afin de garantir les engagements pris par la société SONORA S. PLAN, SA DE CV au titre de ce bail des locaux que la société occupe exclusivement.

NOTE 27 - ACTIFS ET PASSIFS DETENUS EN VUE D'ETRE CEDES

L'activité automobile du Groupe a fait l'objet d'une filialisation au 1^{er} janvier 2012 par l'intermédiaire d'un apport partiel d'actifs à la valeur comptable de RADIALL S.A. à la société RAYDIALL S.A.S. Les apports concernent principalement une valeur de stock net de 1 363 milliers d'euros, des immobilisations nettes de 2 726 milliers d'euros et 412 milliers d'euros de passifs sociaux liés au personnel transféré.

Une partie de la participation de RADIALL S.A. dans RAYDIALL S.A.S. est destinée à être cédée à un partenaire dans le cadre d'un projet de co-entreprise.

NOTE 28 - INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTIES LIEES

28.1 - France Télécom et ses filiales (FT)

Depuis mai 2003, Monsieur Lombard est administrateur de RADIALL. Il était par ailleurs Président de France Télécom jusqu'au 11 février 2011.

Dans le cadre de son activité courante et selon les conditions de marché, RADIALL a effectué des transactions d'un montant jugé non significatif avec « FT ».

28.2 - HODIALL et Société d'Investissement RADIALL (S.I.R.)

Au 31 décembre 2011, le capital de RADIALL est détenu à hauteur de 51,4 % par HODIALL, et à hauteur de 32,6 % par la SIR. Ces deux sociétés ont une influence notable sur le Groupe et constituent des entreprises liées à RADIALL.

Les transactions entre la société HODIALL et la société RADIALL sont régies par une convention de prestation de services. Cette convention prévoit que la société HODIALL s'engage envers RADIALL à lui fournir son assistance et ses conseils dans l'accomplissement des opérations suivantes : *stratégie du Groupe, services financiers et fiscaux, gestion et communication financière, animation sociale, assistance juridique, secrétariat juridique, services administratifs et gestion des programmes d'assurance.*

Le montant facturé par HODIALL à RADIALL au titre de ces prestations ainsi que la dette de RADIALL vis-à-vis de HODIALL en fin d'exercice sont indiqués ci-dessous :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2011	31 décembre 2010
Montant facturé par HODIALL à RADIALL	600	650
Dette de RADIALL vis-à-vis de HODIALL en fin d'exercice	466	218

Il n'y a pas eu de transaction entre la S.I.R. et RADIALL au titre des années 2011 et 2010.

28.3 - Sommes versées aux membres du Comité des Directions Opérationnelles (C.D.O.)

En 2011 et 2010, le total des avantages payés par le Groupe aux membres du CDO se détaille comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2011	31 décembre 2010
Salaires et autres avantages à court terme <i>(y compris charges patronales)</i>	2 264	1 686
Total	2 264	1 686
Effectif moyen	7,5	7,2

28.4 - Sommes versées aux membres du Conseil de Surveillance et du Directoire

Le montant des jetons de présence et indemnités payés aux membres du Conseil de Surveillance et du Directoire s'élève à 139 628 euros pour l'exercice 2011 et à 137 628 euros pour l'exercice 2010.

NOTE 29 - EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE.

Aucun événement postérieur à la clôture des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2011, et intervenant avant la date du Conseil de Surveillance statuant sur ces derniers, n'a eu lieu.

2. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Exercice clos le 31 décembre 2011

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport, relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société RADIALL, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS, tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par la Société pour l'évaluation des écarts d'acquisition, des immobilisations incorporelles, des créances clients et des stocks, telles que respectivement décrites dans les notes 2.8, 2.9, 2.13 et 2.15 de l'annexe aux comptes

consolidés. Nos travaux ont consisté à apprécier le caractère raisonnable des données et hypothèses sur lesquelles se fondent ces éléments et à revoir les calculs effectués par la Société. Comme décrit dans les notes 2.8, 2.11 et 5.2 de l'annexe aux comptes consolidés, votre Société procède à chaque clôture à un test de dépréciation des écarts d'acquisition et des immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ce test de dépréciation ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et hypothèses retenues. Nous avons également vérifié que ces notes donnent une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Paris et à Courbevoie, le 4 mai 2012,

Les Commissaires aux Comptes

MAZARS

SIMON BEILLEVAIRE

FIDUS

FRANCIS BERNARD

III. COMPTES SOCIAUX

1. COMPTES SOCIAUX

Bilan au 31 décembre 2011	111 - 112
Compte de résultat au 31 décembre 2011	113
Annexe sur les comptes sociaux	114 - 133
Note 1. Faits significatifs	114
Note 2. Principes comptables	114 - 117
Note 3. Autres informations	117
Note 4. Evolution des immobilisations corporelles	118
Note 5. Evolution des amortissements des immobilisations corporelles	119
Note 6. Evolution des immobilisations financières	119 - 120
Note 7. Evolution des stocks	120 - 121
Note 8. Créances clients et comptes rattachés	121
Note 9. Détail des autres créances	121
Note 10. Inventaire des valeurs mobilières de placement	122
Note 11. Evolution des capitaux propres	122
Note 12. Structure de l'actionariat	123
Note 13. Provisions pour risques et charges	123 - 124
Note 14. Echéance des dettes	124 - 125
Note 15. Eléments concernant les entreprises liées	126
Note 16. Engagements hors bilan	126 - 129
Note 17. Chiffre d'affaires	129
Note 18. Frais de personnel, effectifs et participation des salariés	129
Note 19. Rémunération des mandataires sociaux	130
Note 20. Résultat financier	130
Note 21. Produits et charges exceptionnelles	131
Note 22. Impôts société	130 - 132
Note 23. Eléments susceptibles d'alléger ou d'accroître la dette future d'impôt	132
Note 24. Recherche et développement	133
Tableau des filiales et des participations au 31 décembre 2011	134 - 135
Résultats financiers de la Société au cours des cinq derniers exercices	136
Rapport général des Commissaires aux comptes	137- 139
Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions réglementées	140 - 144

Bilan au 31 décembre 2011 – RADIAL S.A.

Actif (en milliers d'euros)	31 décembre 2011			31 décembre 2010
	Brut	Amort. & Prov.	Net	
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles	6 280	4 518	1762	1778
Frais de recherche et développement	344	253	91	159
Brevets licences	244	243	1	2
Logiciels	4 559	3 952	607	629
Fonds commercial	70	70	0	
Immobilisations incorporelles en cours	1 063		1 063	988
Immobilisations corporelles	85 328	61 239	24 089	23 360
Terrains	435		435	435
Constructions	16 570	12 097	4 473	4 370
Installations techniques	61 231	45 648	15 583	15 026
Autres immobilisations	4 411	3 494	917	968
Immobilisations corporelles en cours	2 539		2 539	2 313
Avances et acomptes	142		142	248
Immobilisations financières	37 942	4 992	32 950	29 855
Participations	36 287	4 992	31 295	28 226
Autres titres immobilisés	6		6	6
Autres immobilisations financières	1 649		1 649	1 623
Total actif immobilisé	129 550	70 749	58 801	54 993
Stocks et encours	30 863	3 740	27 123	27 819
Matières premières et approvisionnements	20 239	2 926	17 313	17 403
Encours de biens et services	2 414		2 414	2 710
Produits intermédiaires et finis	8 210	814	7 396	7 706
Créances clients et rattachés	24 964	67	24 897	24 733
Autres actifs	11 554		11 554	12 929
Avances et acomptes sur commande	25		25	64
Autres créances	11 529		11 529	12 865
Trésorerie	23 719	66	23 653	39 939
Actions propres	567		567	374
Valeurs Mobilières de Placement	16 873	66	16 807	22 403
Disponibilités	6 279		6 279	17 162
Total actif circulant	91 100	3 873	87 227	105 420
Charges constatées d'avance	459		459	377
Frais d'émission d'emprunt à étaler	505		505	138
Ecarts de conversion actif	270		270	994
Total actif	221 884	74 622	147 262	161 922

Bilan au 31 décembre 2011 – RADIAL S.A.

Passif <i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2011	31 décembre 2010
Capitaux propres		
Capital	2 817	2 817
Prime d'émission, fusion, apport	21 897	21 897
Réserve légale	339	339
Réserves statutaires et contractuelles	41 767	43 307
Report à nouveau	2 740	434
Résultat de l'exercice	5 432	2 305
Provisions réglementées	11 867	12 570
Total capitaux propres	86 859	83 669
Provisions		
Pour risques	718	1 316
Pour charges	5 131	5 686
Total provisions	5 849	7 002
Dettes		
Dettes financières	24 909	41 813
Emprunts obligataires convertibles	20 991	39 611
Emprunts et dettes établissements de crédit	1 422	559
Emprunts et dettes financières	2 496	1 643
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16 280	15 738
Autres dettes	12 783	12 685
Avances et acomptes sur commandes	35	53
Dettes fiscales et sociales	10 512	10 087
Dettes immobilisations et comptes rattachés	719	867
Autres dettes	1 517	1 678
Total dettes	53 972	70 236
Ecart de conversion passif	582	1 015
Total passif	147 262	161 922

Compte de résultat au 31 décembre 2011 – RADIAL S.A.

<i>(en milliers d'euros)</i>	2011	2010
Produits d'exploitation		
Ventes de production	135 798	121 692
Ventes de services	1 060	821
Chiffre d'affaires	136 858	122 513
Production stockée	(983)	457
Production immobilisée	274	250
Subventions d'exploitation	617	479
Reprises sur amortissements, provisions et transferts de charges	3 157	2 661
Autres produits	5 929	5 312
Total produits d'exploitation	145 852	131 672
Charges d'exploitation		
Achats matières et approvisionnements	54 990	52 761
Variation de stocks	578	(1 400)
Autres achats et charges externes	31 425	25 697
Impôts et taxes	3 434	3 051
Salaires	33 139	31 004
Charges sociales	14 005	12 936
Dotations :		
- aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	4 727	4 285
- aux amortissements sur frais d'émission d'emprunt	133	92
- aux provisions sur actifs circulants	41	316
- aux provisions pour risques et charges	917	815
Autres charges	432	541
Total charges d'exploitation	143 821	130 098
Résultat d'exploitation	2 031	1 574
Produits financiers		
Produits financiers	4 580	5 111
Différences positives de change	1 078	1 858
Total produits financiers	5 658	6 969
Charges financières		
Charges financières	2 273	4 659
Différences négatives de change	1 210	1 449
Total des charges financières	3 483	6 108
Résultat financier	2 175	861
Résultat courant avant impôts	4 206	2 435
Produits exceptionnels	3 196	6 412
Charges exceptionnelles	2 405	6 314
Résultat exceptionnel	791	98
Impôts sur les bénéfices (crédit)	(435)	228
Résultat net	5 432	2 305

Annexe sur les comptes sociaux

NOTE 1. FAITS SIGNIFICATIFS

En raison d'une reprise d'activité sur l'exercice, RADIALL présente un résultat 2011 bénéficiaire de 5 432 milliers d'euros.

Le résultat d'exploitation affiche un gain de 2 031 milliers d'euros contre un bénéfice de 1 574 milliers d'euros en 2010.

RADIALL a procédé à un remboursement partiel de l'Emprunt Obligataire à Bons de Souscription et/ou d'Acquisition d'Actions remboursables (OBSAAR) pour un montant de 18 600 milliers d'euros.

NOTE 2. PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes sociaux de la société RADIALL sont établis suivant les prescriptions du Règlement 99-03 du CRC du 29 avril 1999 relatif au Plan Comptable Général réécrit.

2.1 - Principes et méthodes d'évaluation

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Pour les immobilisations qui le justifient, elles sont enregistrées à leur valeur d'apport à la date d'entrée.

2.2 - Dépenses de Recherche et Développement

Les frais d'étude et de recherche ne sont pas immobilisables.

Les coûts de développement sont comptabilisés en immobilisations lorsque l'entreprise peut notamment démontrer :

- son intention, sa capacité financière et technique de mener le projet de développement à son terme ;
- qu'il est probable que les avantages économiques futurs, attribuables aux dépenses de développement, iront à l'entreprise ;
- et que le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable.

Les coûts de développement sont amortis en fonction des quantités de produits livrés sur la base des contrats initiaux.

Les autres frais de développement et d'étude sont enregistrés en charges dans l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

2.3 - Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont amorties de façon linéaire sur des durées d'utilité comprises entre 1 an et 5 ans.

2.4 - Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont amorties selon le mode linéaire, sur la base des durées d'utilité :

- Constructions 10 à 20 ans
- Installations techniques, matériels et outillages 3 à 20 ans
- Matériels informatiques 3 à 5 ans
- Autres immobilisations corporelles 3 à 15 ans

La différence entre la durée d'usage et la durée d'utilité est inscrite dans le compte d'amortissement dérogatoire.

Des provisions pour dépréciation des immobilisations sont comptabilisées dès l'apparition d'indices de perte de valeur. Ce test est effectué au minimum une fois par an pour les actifs à durée de vie indéfinie, catégorie limitée pour le Groupe aux écarts d'acquisition et aux marques.

2.5 - Titres de participation

Les titres de participation sont valorisés au coût d'acquisition. Si cette valeur est supérieure à la valeur d'usage, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence. La valeur d'usage est la quote-part de capitaux propres que les titres représentent, le cas échéant corrigée pour tenir compte des perspectives de développement et des résultats.

2.6 - Stocks et en-cours

Les stocks sont évalués au plus faible de leur coût et de leur valeur nette de réalisation. Le coût des stocks est déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré. Il incorpore, sur la base d'un niveau d'activité normal, les charges directes et indirectes de production. Les coûts d'emprunt ne sont pas inclus dans le coût des stocks. Les dépréciations de stocks sont établies, le plus souvent, en raison de l'obsolescence des produits concernés ou sur la base de leur perspective d'écoulement.

2.7 - Créances et dettes

Les créances et dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale, et sont revalorisées au taux de clôture. Les créances sont dépréciées par voie de provision en cas de risque de non recouvrement. La Société a recours à l'assurance-crédit pour limiter les impayés.

2.8 - Valeurs mobilières de placement, titres auto-détenus et trésorerie

La trésorerie nette est constituée des titres auto détenus, des VMP nettes de provisions et des disponibilités, déduction faite des découverts et lignes à court terme.

Les valeurs de placement et disponibilités nettes sont évaluées au plus bas de leur coût d'acquisition, et de leur valeur de marché.

Les actions auto-détenues sont destinées à l'animation du cours de bourse. La valeur de marché de ces actions est basée sur la moyenne des cours de bourse du dernier mois.

Lorsque ces actions sont détenues en vue de leur annulation, ou pour une détention selon divers objectifs, elles sont présentées en « immobilisations financières » au bilan.

2.9 - Provisions pour risques et charges

2.9.1. Provisions pour indemnités de départ à la retraite

Les indemnités pour fin de carrière, dues aux salariés français, sont évaluées à partir d'une simulation actuarielle.

Les engagements sont évalués suivant la méthode des unités de crédits projetées. Selon cette méthode, chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations, et chacune de ces unités est évaluée séparément pour obtenir l'obligation finale. Cette obligation finale est ensuite actualisée.

Ces calculs intègrent principalement :

- une hypothèse de date de départ à la retraite,
- un taux d'actualisation financière,
- des hypothèses d'augmentation de salaires et de taux de rotation du personnel,
- un taux d'inflation, qui est intégré au taux d'actualisation et au taux de revalorisation des salaires.

Ces évaluations sont effectuées tous les ans, sauf lorsque des modifications d'hypothèses nécessitent des chiffrages à une fréquence plus rapprochée.

Le coût de l'actualisation et le rendement attendu des actifs sont comptabilisés en charges de personnel.

La gestion de ces engagements est partiellement confiée à une compagnie d'assurances, le complément étant enregistré en provision pour risques et charges.

2.9.2. Autres provisions pour risques et charges

Ces provisions sont destinées à couvrir les risques et les charges que des événements survenus ou en-cours rendent probables.

2.10 Instruments financiers

Le Groupe utilise des couvertures d'assurance ou des instruments financiers pour gérer et réduire ou limiter son exposition aux risques de variation des cours de change et de taux d'intérêt, le cas échéant; les pertes et profits liés à ces opérations sont comptabilisés en opérations financières.

NOTE 3. AUTRES INFORMATIONS

En application de la loi No 2004.391 du 4 mai 2004 relative à la formation professionnelle :

- Le volume d'heures de formation cumulé correspondant aux droits acquis au titre du Droit Individuel à la Formation (D.I.F.) par les salariés est de 116 087 ;
- Le volume d'heures de formation n'ayant pas donné lieu à demande est de 97 885 ;
- Aucune provision relative au D.I.F. n'a été comptabilisée au 31 décembre 2011.

3.1 – Evénements postérieurs à la clôture

Aucun événement postérieur à la clôture des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2011, et intervenant avant la date du Conseil de Surveillance statuant sur ces derniers, n'a eu lieu.

NOTE 4. EVOLUTION DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Immobilisations incorporelles

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 déc. 2010	Acquisitions	Transferts	Cessions	31 déc. 2011
Frais de recherche et devt	344				344
Brevets, licences, logiciels	4 667	172		36	4 803
Fonds commercial	70				70
Immobilisations incorp. en cours	988	75			1 063
Total	6 069	247	-	36	6 280

Immobilisations corporelles

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 déc. 2010	Acquisitions	Transferts	Cessions	31 déc. 2011
Terrains	435				435
Constructions	15 921	486	176	13	16 570
Immobilisations techniques	58 331	2 960	1 058	1 118	61 231
Autres immobilisations	4 678	385	10	662	4 411
Immobilisations corp. en cours	2 313	1 349	(998)	125	2 539
Avances et acomptes	248	142	(248)		142
Total	81 926	5 322	(2)	1 918	85 328

NOTE 5. EVOLUTION DES AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Amortissements des immobilisations incorporelles

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 déc. 2010	Augmentation	Diminution	31 déc. 2011
Frais de recherche et devt	185	68		253
Brevets, licences, logiciels	4 036	195	36	4 195
Fonds commercial	70			70
Total	4 291	263	36	4 518

Amortissements des immobilisations corporelles

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 déc. 2010	Augmentation	Diminution	31 déc. 2011
Constructions	11 551	556	10	12 097
Immobilisations techniques	43 305	3 466	1 123	45 648
Autres immobilisations	3 710	444	660	3 494
Total	58 566	4 466	1 793	61 239

En 2011, une reprise de provision pour dépréciation sur les installations techniques a été comptabilisée pour un montant de 83 milliers d'euros, elle comprend des installations techniques cédées ou mises au rebut au cours de l'exercice.

Une dotation pour dépréciation des installations techniques a été comptabilisée pour un montant de 423 milliers d'euros.

Le solde au 31 décembre 2011 de la provision pour dépréciation des installations techniques s'élève à 694 milliers d'euros.

NOTE 6. EVOLUTION DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 déc. 2010	Augmentation	Diminution	31 déc. 2011
Titres de participation	32 748	3 539		36 287
Autres immobilisations financières	1 629	26		1 655
Total brut	34 377	3 565	0	37 942

Mouvement sur les titres de participation :

- Augmentation de la participation de RADIALL dans RADIALL VENTURES à hauteur de 2 500 actions nouvelles pour un montant total de 2 635 milliers d'euros.

- Augmentation de la participation de RADIALL dans RADIALL INDIA PRIVATE LIMITED suite au rachat de 239 000 actions pour un coût d'acquisition total de 899 milliers d'euros.

- L'activité automobile du Groupe a fait l'objet d'une filialisation au 1^{er} janvier 2012 par un apport partiel d'actifs de RADIALL à la société RAYDIALL.

Une partie de la participation de RADIALL dans RAYDIALL est destinée à être cédée à un partenaire dans le cadre d'un projet de co-entreprise.

Au 31 décembre 2011, 38 422 actions propres restent détenues dont 30 820 titres immobilisés dans le cadre de programme de rachat.

Provisions pour dépréciations des immobilisations financières :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 déc. 2010	Augmentation	Diminution	31 déc. 2011
Provision pour dépréciation des titres de participation	4 522	470		4 992
Provision pour dépréciation des titres auto-détenus	0			0
Total	4 522	470	0	4 992

Une provision complémentaire de 470 milliers d'euros a été constituée sur les titres RADIALL VENTURES (ex IDFI) détenus par RADIALL.

NOTE 7. EVOLUTION DES STOCKS

7.1 – Stocks

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 déc. 2010	31 déc. 2011	Variation
Matières premières et approvisionnements	20 817	20 239	-578
Encours de biens et services	2 710	2 414	-296
Produits intermédiaires et finis	8 898	8 210	-688
Total des valeurs brutes	32 425	30 863	-1 562

7.2 - Provision pour dépréciation des stocks

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 déc. 2010	Dotation	Reprise	31 déc. 2011
Provisions matières premières et approvisionnements	3 414	83	571	2 926
Provisions produits finis	1 192		378	814
Total des provisions	4 606	83	949	3 740

NOTE 8. CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Ce poste correspond au montant des créances clients et effets reçus. Les effets s'élèvent à 954 milliers d'euros. Les échéances de ces postes sont inférieures à 1 an.

NOTE 9. DETAIL DES AUTRES CREANCES

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2011			31 décembre 2010		
	- 1 an	+ 1 an	Total	- 1 an	+ 1 an	Total
Impôt Société	58	1 571	1 629	30	915	945
Autres créances sur l'Etat	2 556		2 556	2 849		2 849
Comptes courants filiales		7 278	7 278		8 800	8 800
Compte de régularisations diverses	66		66	271		271
TOTAL	2 680	8 849	11 529	3 150	9 715	12 865

La créance d'impôt société de 1 629 milliers d'euros correspond principalement au crédit d'impôt recherche dont le remboursement est attendu en 2013 et 2014.

Les autres créances sur l'état, pour un montant total de 2 556 milliers d'euros, sont principalement constituées de créances TVA (1 068 milliers d'euros) et de subventions à recevoir (1 436 milliers d'euros).

NOTE 10. INVENTAIRE DES VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Actions propres selon le contrat d'animation : 567 milliers d'euros, soit 7 602 titres. L'évaluation de l'action RADIALL au cours de bourse moyen du dernier mois de l'année n'a pas justifié la constatation d'une provision pour dépréciation sur l'exercice 2011.

Au 31 décembre 2011, les plus-values latentes sur ces titres sont de 3 milliers d'euros.

(en milliers d'euros)

Certificat de dépôt	:	4 994
Placement en SICAV de Trésorerie	:	11 880
Provision pour dépréciation	:	(67)
Total	:	16 807

NOTE 11. EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES

(en milliers d'euros)

	31 déc. 2010	Augment.	Dimin.	31 déc. 2011
Capital	2 817			2 817
Primes	21 897			21 897
Réserve légale	339			339
Réserves statutaires ou contractuelles	43 307	31	1 571	41 767
Report à nouveau	434	2 306		2 740
Résultat	2 305	5 432	2 305	5 432
Provisions réglementées	12 570	1 955	2 658	11 867
Total capitaux propres	83 669	9 724	6 534	86 859

Le montant des dividendes distribués par RADIALL en 2011 et prélevés sur les réserves s'élève à 1 540 milliers d'euros.

Au 31 décembre 2011, le capital social de la Société s'élève à 2 817 454.94 euros. Il est composé de 1 848 124 actions sans valeur nominale. Les actions nominatives détenues depuis 4 ans au moins bénéficient d'un droit de vote double.

NOTE 12. STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

	31 déc. 2011		31 déc. 2010	
	% actions	% droit de vote	% actions	% droit de vote
- Société d'Investissement Radiall *	32,6	35,3	32,6	35,4
- Hodiall *	51,4	55,5	51,4	55,6
- Pierre Gattaz	2,7	2,9	2,7	2,9
- Public et divers **	13,3	6,3	13,3	6,1

* Holding regroupant les intérêts des familles Gattaz dans RADIALL.

** Les actions détenues directement ou indirectement par le personnel représentent moins de 0,1 % du total.

La société RADIALL est consolidée selon la méthode de l'intégration globale par la société HODIALL.

NOTE 13. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

13.1 – Evolution des provisions

(en milliers d'euros)	31 déc. 2010	Augmentations	Reprises	Devenue sans objet	31 déc. 2011
Risques de change	994	270	994		270
Risques techniques et commerciaux	127	187		36	278
Risques divers	195	144	62	107	170
Total provisions pour risques	1 316	601	1 056	143	718
Provisions pour restructurations	766		338		428
Indemnités de fin de carrière	4 920	586	42	761	4 703
Total provisions pour charges	5 686	586	380		5 131

13.2. Indemnités de départ à la retraite

HYPOTHESES	2011	2010
1) Age de départ à la retraite :		
- né avant 1951	60	60
- né entre 1951 et 1956	63	63
- né après 1956	65	65
2) Modalités de départ :	A l'initiative du salarié dans la totalité des cas	A l'initiative du salarié dans la totalité des cas
3) Taux d'évolution des salaires :	2,81%	2,80%
4) Taux d'actualisation :	4,6%	3,2%
5) Turnover :		
- de 16 à 39 ans	5,82%	5,38%
- de 40 à 49 ans	2,33%	2,15%
- de 50 à 54 ans	0,58%	0,54%
- de 55 à 65 ans	0,00%	0,00%
6) Table de mortalité :	TF-00-02	TF-00-02

NOTE 14. ECHEANCIER DES DETTES

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 déc. 2011			31 déc. 2010		
	- 1 an	+ 1 an	Total	- 1 an	+ 1 an	Total
Emprunts obligataires convertibles	20 991		20 991	133	39 478	39 611
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	422	1 000	1 422	559		559
Dettes financières diverses	2	6	8	21	28	49
Comptes courants groupe		2 488	2 488		1 594	1 594
Effets à payer	1 955		1 955	887		887
Fournisseurs	15 044		15 044	15 718		15 718
Avances et acomptes	35		35	53		53
Dettes fiscales et sociales	10 512		10 512	10 087		10 087
Autres	787	1 312	2 099	1 269	1 424	2 693
Total	49 748	4 806	54 554	28 727	42 524	71 251

Rachat partiel des OBSAAR pour un montant total de 18 600 milliers d'euros.

Souscription d'une ligne de crédit de 1 million d'euros dans le cadre de l'acquisition des titres RADIALL auprès des minoritaires.

Emprunt Obligataire :

En date du 18 juillet 2007, le groupe RADIALl a procédé à l'émission d'un Emprunt Obligataire à Bons de Souscription et/ou d'Acquisition d'Actions remboursables (OBSAAR), qui a fait l'objet d'une note d'opération du 18 juin 2007 visée par l'AMF sous le n°07-199. Le total de l'émission en valeur nominale, en juillet 2007, est de 39 478 milliers d'euros.

Les caractéristiques de cet emprunt sont les suivantes :

-	Nombre d'obligations émises :	37 597
-	Valeur nominale en euro / Prix d'émission (en euros) :	1 050
-	Prix d'émission (en euros) :	1 050
-	Montant total de l'émission en valeur nominale (en euros) :	39 477 900
-	Taux d'intérêt facial (paiement annuel à terme échu) :	« Euribor 12 mois – 0,63 % »
-	Taux d'intérêt effectif :	4,97 %
-	Nombre d'obligations remboursées au cours de l'exercice :	0
-	Nombre d'obligations restant à rembourser au 31 décembre 2010 :	37 597
-	Date prévue de remboursement :	18 juillet 2012

A la date de l'émission, le traitement comptable est le suivant : le montant de l'émission de 39 478 milliers d'euros se divise, après imputation des frais pour 462 milliers d'euros, en une composante dette de 37 456 milliers d'euros et une composante capitaux propres de 1 560 milliers d'euros avant impôt, soit 1 050 milliers d'euros net d'impôts différés.

À chaque obligation sont attachés 3 BSAAR A et 3 BSAAR B. Les BSAAR B sont arrivés à maturité le 18 juillet 2011.

Les BSAAR A ont été admis aux négociations sur le marché Euronext Paris le 20 juillet 2009 sous le code ISIN FR0010485474.

Au 31 décembre 2011, le solde des BSAAR A en circulation est de de 1 906 BSAAR.

Les caractéristiques des BSAAR A sont les suivantes : prix d'exercice de 126,00 euros, la parité d'exercice est d'une action nouvelle portant jouissance courante pour 1 BSAAR A, durée : 7 ans.

Remboursement partiel anticipé des OBSAAR en juillet 2011

Les obligations correspondant au montant de cet emprunt, qui s'élevait à 39 478 milliers d'euros remboursables en totalité en juillet 2012, ont fait l'objet d'un remboursement partiel en juillet 2011 pour un montant de 18 600 milliers d'euros.

NOTE 15. ELEMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 déc. 2011	31 déc. 2010
Participations (montant bruts)	36 287	32 748
Créances clients et comptes rattachés	11 794	13 501
Autres créances et comptes courants débiteurs	7 278	8 800
Emprunts et dettes financières diverses (comptes courants créditeurs)	(2 488)	(1 594)
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	(4 229)	(2 795)
Autres dettes		
Charges financières	26	30
Produits financiers	3 288	4 490

NOTE 16. ENGAGEMENTS HORS BILAN

L'entreprise, dans le cadre de sa politique de couverture contre l'exposition aux risques de change, a mis en place les opérations suivantes :

	Nominal <i>(en milliers de devise)</i>	Valeur de marché <i>(en milliers d'euros)</i>
Options (tunnel à prime nulle) <i>(vendeur USD)</i>	6 500	-120
Produits à barrière désactivante <i>(vendeur USD)</i>	3 450	-68
Total	9 950	-188
Produits à barrière désactivantes <i>(vendeur GBP)</i>	2 000	-14
Total	2 000	-14

Dans le cadre de son activité, RADIAL est exposée au risque de change principalement sur la parité Euro/Dollar. Afin de couvrir ces positions selon la politique de change qu'elle a définie, la Société contracte des instruments dérivés, accumulateurs ou à terme progressif avec barrière désactivante, visant la couverture et l'optimisation de tout ou partie de la position excédentaire de trésorerie en US Dollar du groupe RADIAL. Au 31 décembre 2011, les montants cumulés de ces instruments en dollars étaient de 9 950 milliers de Dollar US, à convertir par échéances mensuelles échelonnées de janvier à mai 2011 selon des taux de conversion US Dollar/Euro de 1,2730 à 1,40 ; et des barrières désactivantes à partir d'un écart cumulé de 15 Centimes d'US Dollar. De même il y a une exposition sur la parité Euro/GBP, couverte au 31 décembre 2011 à

hauteur de 2 000 milliers de GBP par des instruments financiers de type accumulateur à échéance mars et avril 2012.

Dans le cadre de sa politique de couverture contre l'exposition au risque de taux, RADIALL a mis en place les opérations suivantes :

Opérations d'échange de conditions d'intérêt mis en place en 2011 :

- s'agissant des échéances du crédit-bail immobilier contractées par RADIALL pour l'extension du site de Voreppe :
 - échange de conditions d'intérêts sur un nominal de 2 268 milliers d'euros jusqu'au 30 septembre 2022. RADIALL est payeur d'un taux fixe de 3,25 % l'an contre « *Euribor 3 mois* » ;
 - la valeur de marché de ce swap de taux d'intérêt est de - 161 milliers d'euros au 31 décembre 2011.

- s'agissant des échéances sur une ligne de crédit de 10 millions d'euros :
 - échange de conditions d'intérêts sur un nominal de 10 000 milliers d'euros jusqu'au 17 juillet 2016. RADIALL reçoit l' « *Euribor 3 mois* » et paie un taux fixe de :
 - 1,565 %, si « *Euribor 3 mois* » est > 1,20 %,
 - 1,565 % + 1,20 % - « *Euribor 3 mois* », si « *Euribor 3 mois* » est ≤ 1,20 %.A noter que dans le cas théorique d'un taux « *Euribor 3 mois* » nul, RADIALL paierait un taux de 2,765 % ;
 - la valeur de marché de ce swap de taux d'intérêt est de - 296 milliers euros au 31 décembre 2011.

La juste valeur de ces instruments financiers dérivés est qualifiée de hautement efficace. En conséquence, la variation de juste valeur est comptabilisée en capitaux propres en application de la norme IAS 39.

Opérations d'échange de conditions d'intérêt antérieur à 2011 :

- s'agissant des échéances du crédit-bail immobilier contractées par RADIALL pour l'extension du site de Château-Renault :
 - échange de conditions d'intérêts sur un nominal de 800 milliers d'euros jusqu'au 1^{er} janvier 2012. RADIALL est payeur de « *Euribor 12 mois* » (avec un plafond à 3 % si le taux « *Libor 12 mois* » est inférieur à 4,65 %) contre « *Euribor 3 mois* » ;
 - le montant notionnel est amorti de 200 000 euros par an de manière linéaire. Au 31 décembre 2010, le montant notionnel s'élève à 250 000 euros ;
 - la valeur de marché est nulle.

- s'agissant des échéances de l'emprunt obligataire « OBSAAR » contracté par RADIALL au taux nominal de « Euribor 12 mois – 0,63 % » :

RADIALL a souscrit début 2008 avec plusieurs établissements bancaires des instruments financiers dérivés dans le cadre de la gestion du risque de taux associé à la dette à taux variable relative à l'émission d'OBSAAR réalisé en juillet 2007 (taux « Euribor 12 mois – 0,63 % ») :

- un premier contrat d'échange de conditions de taux d'intérêt jusqu'au 18 juillet 2012, d'un montant nominal de 20 millions d'euros non amortissable : RADIALL est receveur du taux variable « *Euribor 12 mois pré-fixé* » et payeur du taux fixe de 4,395 % l'an. La valeur de marché au 31 décembre 2011 est de - 448 688 euros,
- un second contrat d'échange de conditions de taux d'intérêt jusqu'au 18 juillet 2012, d'un montant nominal de 20 millions d'euros non amortissable : RADIALL est receveur du taux variable « *Euribor 12 mois pré-fixé* » et payeur du taux fixe de 4,34 % l'an. La valeur de marché au 31 décembre 2011 est de - 436 104 euros.

Engagements de crédit-bail

<i>(en milliers d'euros)</i>	- 1 an	de 1 à 5 ans	+ de 5 ans	31 déc. 2011
Crédit-bail immobilier (Ch.Renault)	46			46
Crédit-bail immobilier (Voreppe)	169	731	1 291	2 191

L'option d'achat du crédit-bail immobilier de Château-Renault est de 1 euro symbolique. Les redevances payées au cours de l'exercice s'élèvent à 237 milliers d'euros.

RADIALL a construit au cours de l'exercice 2010 un nouveau bâtiment sur le site de Voreppe. L'ensemble immobilier a fait l'objet en décembre 2010 d'un contrat de cession-bail immobilier pour un montant de 2 354 milliers d'euros.

Engagements relatifs aux lignes de crédit confirmées non utilisées

Au 31 décembre 2011, le Groupe a la possibilité, au titre d'un contrat de prêt conclu en juillet 2011, de tirer un montant de 49 millions d'euros, dont 10 millions d'euros en crédit revolving, et 39 millions d'euros destinés principalement à des opérations spécifiques de croissance externe.

Autres engagements hors bilan

À fin 2010, l'actionnaire minoritaire de RADIALL INDIA PRIVATE LIMITED détenait 10,2 % des actions de cette société. RADIALL détient, dans ce cadre, une option d'achat sur ces titres et l'actionnaire minoritaire, une option de vente.

L'option de vente était exerçable dans les 5 ans à compter de septembre 2007. Le montant de cet engagement s'élevait à 1 247 milliers d'euros au 31 décembre 2010

Le 23 décembre 2011, au titre de son option de vente l'actionnaire minoritaire de RADIALL INDIA PRIVATE LIMITED a vendu la totalité des 10,2 % des actions détenues dans RADIALL INDIA PRIVATE LIMITED à RADIALL, pour un montant de 903 milliers d'euros, la somme due a été libérée à cette date.

NOTE 17. CHIFFRE D'AFFAIRES

<i>(en milliers d'euros)</i>	2011	2010
France	37 177	29 848
- Avec les entreprises liées	638	321
- Autres	36 539	29 527
International	99 681	92 665
- Avec les entreprises liées	70 972	68 460
- Autres	28 709	24 205
Total	136 858	122 513

NOTE 18. FRAIS DE PERSONNEL, EFFECTIFS ET PARTICIPATION DES SALARIES

L'effectif moyen a évolué comme suit :

	2011	2010
Employés / ouvriers	516	460
Techniciens / agents maîtrise	273	280
Cadres et direction générale	231	224
Total	1020	964

NOTE 19. REMUNERATIONS DES MANDATAIRES SOCIAUX

<i>(en euros)</i>	Fonction	Rémunérations brutes ^{(1) (2)}	Jetons de présence ou indemnités ⁽²⁾
Monsieur Yvon Gattaz	Président du Conseil de Surveillance		115 628
Monsieur Didier Lombard	Membre du Conseil de Surveillance		8 000
Madame Roselyne Gattaz	Membre du Conseil de Surveillance		4 000
Monsieur Bruno Gattaz	Membre du Conseil de Surveillance		4 000
Monsieur Robert Papin	Membre du Conseil de Surveillance		0
Monsieur Marc Ventre	Membre du Conseil de Surveillance		8 000
Monsieur Pierre Gattaz	Président du Directoire	252 791	
Monsieur Guy de Royer	Membre du Directoire	190 099	
Total		442 890	139 628

⁽¹⁾ Sur la durée du mandat social, avantages en nature compris.

⁽²⁾ Versés par RADIALL.

NOTE 20. RESULTAT FINANCIER

Les produits financiers de l'exercice 2011 se composent principalement des dividendes encaissés des filiales pour 3 103 milliers d'euros.

NOTE 21. PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELLES

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 déc. 2011	31 déc. 2010
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0	1
Produit de cession sur immobilisations	198	2 938
Reprise de provision pour risque	338	772
Reprise de provision sur dépréciation d'immobilisations	2	313
Reprise d'amortissements dérogatoires	2 658	2 388
Total des produits exceptionnels	3 196	6 412
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	343	1 253
Valeur nette comptable des immobilisations cédées	107	2 858
Autres charges exceptionnelles	0	10
Dotation aux amortissements dérogatoires	1 955	2 044
Dotation aux provisions des plans de restructuration et de dépréciations d'immobilisations	0	149
Total des charges exceptionnelles	2 405	6 314

Les produits de cession sur immobilisations comprennent notamment la vente de matériels divers pour 55 milliers d'euros, ainsi que les bonis sur les ventes d'actions propres pour 101 milliers d'euros réalisées dans le cadre du contrat d'animation du cours des actions RADIALL.

NOTE 22 : IMPOT SOCIETE

L'entreprise a enregistré cette année un crédit d'impôt recherche d'un montant de 942 milliers d'euros. Elle dispose également de reports déficitaires reportables, sans limitation de durée, d'un montant de 21 227 milliers d'euros.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

<i>(en milliers d'euros)</i>	Avant impôts	Après impôts
Résultat courant	4 206	4 641
Résultat exceptionnel	791	791
Impôts sur les bénéfices	435	
Résultat	5 432	5 432

En décembre 2007, RADIALL a exercé en France l'option pour le régime de l'intégration fiscale de groupe incluant RADIALL (société mère intégrante) et les filiales françaises suivantes à compter du 1^{er} janvier 2010 : RADIALL VENTURES, I.D.M.M., RADIALL SYSTEMS et D-LIGHTSYS.

Les dispositions de la convention d'intégration fiscale entre les parties conduisent à répartir l'impôt entre les filiales comme si elles étaient imposées séparément en l'absence d'intégration. Les pertes fiscales cumulées indéfiniment reportables du groupe intégré de RADIALL au 31 décembre 2011 s'élèvent à 23 914 milliers d'euros.

Par ailleurs, RADIALL dispose au 31 décembre 2011 de pertes fiscales cumulées antérieurement à l'intégration fiscale, qui sont indéfiniment reportables pour un montant de 4 932 milliers d'euros.

Ces pertes restent imputables sur les bénéfices futurs de cette seule entité.

Au 31 décembre 2011, le résultat fiscal de RADIALL, hors intégration, est une perte de 658 milliers d'euros.

NOTE 23. ELEMENTS SUSCEPTIBLES D'ALLEGER OU D'ACCROITRE LA DETTE FUTURE D'IMPOT

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 déc. 2010	Augmentation	Diminution	31 déc. 2011
Provisions réglementées et charges à réintégrer ultérieurement				
Amortissements dérogatoires	12 570	1 955	2 658	11 867
Subventions d'investissements				
Base impôts futurs	12 570	1 955	2 658	11 867
Imposition future (sur la base d'un impôt à 33,33 %)	4 190			3 956
Charges non déductibles fiscalement dans l'année				
Provisions et charges non déduites temporairement	8 556	1 043	4 348	5 251
ORGANIC	202	227	202	227
Participation				
Base impôts payés d'avance	8 758	1 270	4 550	5 478
Economie fiscale future (sur la base d'un impôt à 33,33 %)	(2 919)			(1 826)

NOTE 24. RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Il n'a pas été constaté en 2011 d'activation de frais de recherche et développement.

2. TABLEAU DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS AU 31 DECEMBRE 2011

Au 31 décembre 2011

	Capital (1)	Réserve Report à nouveau (1)	% Capital détenu	Valeur comptable titres		CA HT exercice 2011	Résultat net 2011 (1)	Dividendes encaissés par Radiall S.A.
				Brut	Net			
France								
Radiall Ventures <i>(Rosny-sous-Bois (93))</i>	975	59	100,00	9 232	4 984	-	(1 052)	-
Raydiall <i>(Voiron (38))</i>	5	-	100,00	5	5	-	-	-
ETRANGER								
Radiall GmbH <i>(Allemagne)</i>	486	427	100,00	229	229	16 703	492	630
Radiall Srl <i>(Italie)</i>	257	2 417	100,00	596	596	7 193	(416)	-
Radiall BV <i>(Pays-Bas)</i>	16	1 052	100,00	11	11	2 703	352	-
Radiall AB <i>(Suède)</i>	33	10	100,00	47	47	631	90	-
Radiall America <i>(Etats-Unis)</i>	11 602	18 927	100,00	13 526	13 526	70 602	1 247	737
Radiall Asia <i>(Hong Kong)</i>	29	43	55,00	18	18	2 338	600	287
Radiall do Brasil <i>(Brésil)</i>	288	(275)	99,87	754	10	-	(17)	-
Radiall Ltd. <i>(Grande Bretagne)</i>	259	1	100,00	2 128	2 128	7 718	121	130
Radiall India Ltd. <i>(Inde)</i>	396	2 690	99,96	3 350	3 350	5 404	51	-
Nihon Radiall KK <i>(Japon)</i>	410	345	100,00	397	397	4 198	383	170
Shanghai Radiall <i>(Chine)</i>	9 494	4 211	71,00	5 994	5 994	30 760	1 197	1 149
Radiall Int. Ltd. <i>(Hong Kong)</i>	1	802	100,00	1	1	14 722	460	-

⁽¹⁾ Pour les filiales étrangères, les montants en devises locales ont été convertis au taux de clôture pour les éléments relevant du bilan (Capital et réserves) et au taux moyen pour ceux relevant du compte de résultat

Principales devises utilisées :

	Taux de clôture (en euros)	Taux moyen (en euros)
Dollars	1,294	1,392
Dollars Hong Kong	10,051	10,834
Livre sterling	0,835	0,868
Couronne suédoise	8,912	9,028
Roupie indienne	68,713	64,867
Yen	100,200	111,021
Yuan	8,159	8,996
Réal	2,416	2,326

3. RESULTATS FINANCIERS DE LA SOCIETE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

<i>(en euros)</i>	2007	2008	2009	2010	2011
Situation financière en fin d'exercice					
a. Capital social	3 390 186	3 326 366	3 326 037	2 817 455	2 817 455
b. Nombre d'actions émises	2 223 810	2 181 947	2 181 731	1 848 124	1 848 124
Résultat global des opérations effectives					
a. CA hors taxes	134 949 040	127 301 381	97 996 481	122 512 800	136 858 160
b. Bénéfice avant impôt, participation, amortissement et provision	12 277 952	10 626 886	(4 545 469)	8 148 312	7 616 832
c. Impôts sur les bénéfices	(197 969)	(823 849)	(774 909)	227 732	(434 789)
d. Bénéfice après impôt avant participation amortissement et provision	12 475 921	11 450 732	(3 770 560)	7 920 580	8 051 621
e. Résultat net	9 661 707	5 116 430	(11 271 431)	2 305 434	5 432 178
f. Montant des bénéfices distribués	2 899 620	2 072 850	1 386 093	1 570 905	1 663 312 *
Résultat réduit à une seule action					
a. Résultat après impôt avant amortissement et provision	5,52	5,09	-1,73	4,29	4,36
b. Résultat net	4,34	2,34	-5,17	1,25	2,94
c. Dividende versé par action	1,3	0,95	0,75	0,85	0,90 *
Personnel					
a. Salariés (effectif moyen)	1 049	1 048	1 008	964	1 020
b. Masse salariale	32 305 471	32 285 288	32 123 393	29 233 794	32 469 130
c. Sommes versées en avantages sociaux	12 418 000	12 812 978	12 556 797	12 936 301	14 004 772

* Sous réserve d'approbation par l'Assemblée Générale Ordinaire arrêtant les comptes de l'exercice 2011.

4. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31 décembre 2011

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société RADIALL, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de cet exercice.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants:

Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par la Société pour l'évaluation des titres de participation, des stocks et en-cours et des créances clients telles que décrites respectivement dans les notes 2.5, 2.6 et 2.7 de l'annexe. Nos travaux ont consisté à apprécier le caractère raisonnable des données et hypothèses sur lesquelles se fondent ces éléments et à revoir les calculs effectués par la Société.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre Société auprès des sociétés contrôlant votre Société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Paris et à Courbevoie, le 4 mai 2012,

Les Commissaires aux Comptes

MAZARS

SIMON BEILLEVAIRE

FIDUS

FRANCIS BERNARD

5. RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS REGLEMENTES

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre Société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-58 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-58 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS SOUMIS A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article L. 225-88 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements suivants qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil de Surveillance.

- **Convention d'assistance et de conseils avec la société HODIALL**

Mandataires concernés : Monsieur Pierre Gattaz, Monsieur Guy de Royer, Monsieur Yvon Gattaz, Monsieur Bruno Gattaz, Madame Roselyne Gattaz

La société HODIALL fournit à votre société son assistance et ses conseils dans l'accomplissement des opérations suivantes : stratégie du Groupe, services financiers et fiscaux, gestion et communication financière, animation sociale, assistance juridique, secrétariat juridique, services administratifs et gestion des programmes d'assurance. Cette convention a fait l'objet d'un avenant autorisé lors de la délibération du Conseil de Surveillance le 2 septembre 2011. La rémunération versée et comptabilisée par votre Société à ce titre s'élève à 600 milliers d'euros hors taxes pour l'année 2011.

Un nouvel avenant, autorisé par délibération du Conseil de Surveillance le 16 décembre 2011, a porté le montant de la rémunération à 650 milliers d'euros prenant effet le 1^{er} janvier 2012.

- **Convention de mise à disposition de personnel avec la société D-LIGHTSYS**

Mandataire concerné : Monsieur Pierre Gattaz

En application de la Convention de mise à disposition de personnel conclue le 18 mai 2009, votre société fait bénéficier la société D-LIGHTSYS de son savoir-faire et de son expérience dans le cadre du développement de ses activités. Cette convention a fait l'objet d'un premier avenant portant la rémunération versée à votre Société à ce titre au montant de 30 300 euros hors taxes par mois à compter du 1^{er} février 2011.

Cette convention a fait l'objet d'un second avenant autorisé par délibération du Conseil de Surveillance le 2 septembre 2011 et prenant effet au 1^{er} Octobre 2011. En conséquence, la rémunération versée à votre Société à ce titre s'élève à 44 milliers d'euros hors taxes par mois à compter du 1^{er} octobre 2011.

Au titre de cette convention, le montant total versé et comptabilisé par votre Société au titre de l'année 2011 est de 391 300 euros.

- **Convention d'apport partiel d'actif avec la société RAYDIALL S.A.S. (projet MONDIALL)**

Mandataire concerné : Monsieur Pierre Gattaz

Dans le cadre du Projet MONDIALL, il a été convenu de filialiser l'activité automobile de votre Société par voie d'apport partiel d'actif au bénéfice d'une nouvelle société par actions simplifiée intégralement détenue par votre Société dans un premier temps, puis destinée à être détenue à quote-part égale avec un partenaire actionnaire, qui devrait acquérir 50 % de la nouvelle société RAYDIALL S.A.S. au cours du premier semestre 2012.

Les modalités de cette convention ont été autorisées par votre Conseil de Surveillance du 2 septembre 2011.

L'apport partiel d'actif au bénéfice de la nouvelle société RAYDIALL S.A.S. a été autorisé par votre Conseil de Surveillance du 16 décembre 2011.

- **Convention pour le rachat des droits sociaux de RADIALL INDIA PRIVATE LIMITED**

Mandataires concernés : Monsieur Pierre Gattaz, Monsieur Guy de Royer

Le Directoire a soumis au Conseil de Surveillance un projet d'achat de la totalité des droits sociaux de la société RADIALL INDIA PRIVATE LIMITED détenue jusque-là par votre Société à hauteur de 89,9 % et par la société PROTECTRON ELECTROMECH PRIVATE LIMITED pour 10,2 %. Ce projet d'achat a été autorisé pour un prix compris entre 900 000 et 1 million d'euros.

Cette convention a été autorisée par votre Conseil de Surveillance du 2 septembre 2011.

La transaction a eu lieu le 23 décembre 2011, pour un montant de 899 milliers d'euros comptabilisé dans les comptes de RADIALL S.A.

Conventions et engagements autorisés depuis la clôture

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement autorisé depuis la clôture de l'exercice écoulé, qui a fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil de Surveillance.

Conventions et engagements non autorisés préalablement

En application des articles L. 225-90 et L. 823-12 du code de commerce, nous vous signalons que les conventions et engagements suivants n'ont pas fait l'objet d'une autorisation préalable de votre Conseil de Surveillance.

Il nous appartient de vous communiquer les circonstances en raison desquelles la procédure d'autorisation n'a pas été suivie : ces conventions ont été reconduites tacitement sans être soumises à une nouvelle autorisation de votre Conseil.

- **Convention de prestations de services avec la société I.D.M.M.**

Mandataire concerné : Monsieur Pierre Gattaz

Cette société s'est engagée à fournir à votre Société des prestations de support dans le cadre de l'implantation d'une usine sur le site d'Obregon au Mexique, ainsi que des prestations en matière d'usinage et d'expertise.

La rémunération prise en charge par votre Société à ce titre s'élève à 323 milliers d'euros hors taxes pour l'année 2011.

- **Convention d'assistance et de conseils avec la société RADIALL SYSTEMS**

Mandataire concerné : Monsieur Pierre Gattaz

Votre Société fournit à RADIALL SYSTEMS S.A. son assistance et ses conseils dans l'accomplissement des opérations suivantes : services financiers et fiscaux, assistance juridique, secrétariat juridique, mise à disposition d'un ingénieur projet et support logistique.

Le montant annuel de la rémunération comptabilisé pour l'année 2011 est de 2 milliers d'euros hors taxes.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS DEJA APPROUVES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs

a) dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article R. 225-57 du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, déjà approuvés par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

- **Convention de compte courant avec la société Radiall Ventures**

Mandataire concerné : Monsieur Pierre Gattaz

Votre Société a consenti à RADIALL VENTURES (ex-IDFI) une avance en compte courant pour un montant maximum d'un million d'euros pour une durée expirant le 31 décembre 2012. Ce compte courant est rémunéré au taux annuel de Euribor 12 mois + 0,5 point. Au cours de l'exercice 2011, par voie d'avenant signé le 31 mars 2011, le montant maximal de cette avance a été porté à 4 500 milliers d'euros.

Au 31 décembre 2011, votre Société a une créance de 2 048 milliers d'euros sur RADIALL VENTURES au titre de cette avance et le montant des intérêts facturés et comptabilisés s'élève à 81 milliers d'euros pour l'année 2011.

Cette convention a été autorisée par votre Conseil de Surveillance du 12 avril 2011.

- **Convention de compte courant avec la société IDMM**

Mandataire concerné : Monsieur Pierre Gattaz

Votre Société a consenti à I.D.M.M., en 2007, une avance en compte courant pour un montant maximum initial de cinq millions d'euros pour une durée expirant le 31 décembre 2012. Ce compte courant est rémunéré au taux annuel de Euribor 12 mois + 0,5 point.

Votre Société a signé un avenant le 21 décembre 2010 permettant de porter le montant maximal de cette avance à 5 500 milliers d'euros.

Au 31 décembre 2011, l'avance s'élève à 5 066 milliers d'euros et le montant des intérêts facturés et comptabilisés s'élève à 100 milliers d'euros pour l'année 2011.

- **Convention de compte courant avec la société HODIALL**

Mandataires concernés : Monsieur Pierre Gattaz, Monsieur Guy de Royer

RADIALL S.A. et HODIALL se sont consenti mutuellement une avance en compte courant, rémunérée en fonction des besoins et des disponibilités de chacune d'entre elles, dans la limite d'un million quatre cent mille euros remboursables en une seule fois au 31 décembre 2015 au plus tard.

Au 31 décembre 2011, votre Société a une dette de 466 milliers d'euros et le montant des intérêts facturés et comptabilisés s'élève à 7 milliers d'euros pour l'année 2011.

- **Convention de prestations de services avec la société Radiall USA**

Mandataire concerné : Monsieur Pierre Gattaz

Votre Société s'est engagée à prendre en charge la formation des salariés de RADIALL U.S.A. dans le cadre de l'implantation d'une usine sur le site d'Obregon au Mexique.

Le montant facturé par votre Société sur l'exercice 2011 au titre de cette convention est de 840 milliers d'euros hors taxes.

Fait à Paris et à Courbevoie, le 4 mai 2012
Les Commissaires aux Comptes

MAZARS

SIMON BEILLEVAIRE

FIDUS

FRANCIS BERNARD

IV. ASSEMBLÉES GÉNÉRALES ET ORGANES SOCIAUX

1. PROJET DE RÉSOLUTIONS POUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 25 MAI 2012

I – RÉSOLUTIONS RELEVANT DE LA COMPÉTENCE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

*Première résolution : **Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2011.***

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et majorité requises pour les assemblées ordinaires, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Directoire et du rapport général des Commissaires aux comptes, approuve les comptes sociaux annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2011 tels qu'ils ont été établis et présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne aux membres du Directoire et du Conseil de Surveillance quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour l'exercice écoulé.

*Deuxième résolution : **Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2011.***

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et majorité requises pour les assemblées ordinaires, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de groupe, du Directoire, du rapport du Président du Conseil de Surveillance et du rapport des Commissaires aux comptes, approuve les comptes consolidés annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2011 tels qu'ils ont été établis et présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne aux membres du Directoire, aux membres du Conseil de Surveillance et aux Commissaires aux comptes, quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour l'exercice écoulé.

Troisième résolution : Approbation des conventions visées aux articles L. 225-86 et suivants du Code de Commerce

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et majorité pour les assemblées ordinaires, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées par les articles L. 225-86 et suivants du Code de Commerce, prend acte de ce rapport et approuve les conventions présentées dans ce rapport.

Quatrième résolution : Affectation du résultat / Fixation du dividende

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, constate que le montant du bénéfice net de l'exercice 2011 s'élève à 5 432 178,76 euros.

Compte tenu du report à nouveau disponible de 2 739 703,38 euros, le bénéfice distribuable à affecter est de 8 171 882,14 euros.

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et majorité requises pour les assemblées ordinaires, décide d'affecter le bénéfice distribuable de l'exercice 2011 comme suit :

- Dividendes soit 0,90 euro par action : 1 663 311,60 euros ²
- Solde affecté au report à nouveau : 3 768 867,16 euros

Le report à nouveau après distribution est de 6 508 570,54 euros.

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et majorité requises pour les assemblées ordinaires, décide ainsi de distribuer un dividende brut de 0,90 euro (quatre-vingt-dix centimes) par action, soit un montant de 1 663 311,60 euros (un million six cent soixante-trois mille trois cent onze euros soixante centimes), le nombre d'actions existantes étant de 1 848 124 (un million huit cent quarante-huit mille cent vingt-quatre).

Les dividendes seront mis en paiement le 1^{er} juin 2012.

Il est précisé que les actions possédées par la Société ne donnant pas droit au dividende, la somme correspondant au dividende non versé sur ces actions auto-détenues, lors de la mise en paiement, sera affectée au compte de Réserve Générale.

Il est précisé également que :

- au titre de l'impôt sur le revenu des personnes physiques, le dividende sera éligible, pour les bénéficiaires remplissant les conditions requises, à la réfaction prévue à l'article 158-3.2° du Code général des impôts,

- le dividende, lorsqu'il sera servi à des particuliers fiscalement domiciliés en France et dont les actions ou parts sociales ne sont pas inscrites dans un PEA, subira une retenue à la source au titre des prélèvements sociaux,

- les mêmes bénéficiaires qui entendraient par ailleurs opter pour le prélèvement de 21 %, libératoire de l'impôt sur le revenu, devront en aviser la Société avant la date de mise en paiement du dividende.

² Sous réserve de l'imputation en réserve générale des dividendes des actions qui seraient détenues par la Société au moment du paiement.

L'Assemblée Générale constate que les montants du dividende distribué au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Nombre d'actions	Dividende net (en euros)
2008	2 181 947	0,95
2009	1 848 124	0,75
2010	1 848 124	0,85

Toutes les sommes mentionnées dans le tableau qui précède sont éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158-3-2^{du} Code général des impôts.

Cinquième résolution : Autorisation donnée au Directoire de procéder au rachat d'actions de la Société.

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Directoire, et des éléments figurant dans le descriptif du programme établi conformément aux articles 241-1 et suivants du règlement général de l'Autorité des marchés financiers, autorise le Directoire, avec faculté de subdélégation dans les conditions prévues par la loi, conformément aux dispositions de l'article L. 225-209 du Code de Commerce, du règlement européen n°2273/2003 du 22 décembre 2003, et du règlement général de l'Autorité des marchés financiers, à acheter ou vendre des actions RADIALL, dans le cadre de la mise en œuvre d'un programme de rachat d'actions, aux fins :

- d'utiliser les actions acquises pour faciliter ou permettre l'acquisition d'un nombre entier d'actions dans le cadre d'opérations de regroupement des actions de la Société,
- d'annuler les actions dans les conditions fixées par la loi, notamment pour optimiser la gestion financière et patrimoniale de la Société, sous réserve de l'adoption de la onzième résolution à caractère extraordinaire présentée ci-après,
- d'honorer les obligations liées à l'émission de titres donnant accès au capital, à des programmes d'option d'achat d'actions, à l'attribution d'actions gratuites aux membres du personnel et aux mandataires sociaux, à l'attribution ou à la cession d'actions aux salariés dans le cadre de la participation aux fruits de l'expansion de l'entreprise, de plans d'actionnariat salarié ou de plans d'épargne entreprise,
- d'utiliser les actions acquises pour les conserver et les remettre en paiement ou en échange ou autrement dans le cadre de toutes opérations de croissance externe de la Société.

L'acquisition, la cession ou le transfert de ces actions pourront être effectués par tous moyens sur les marchés réglementés, les systèmes multilatéraux de négociation ou de gré à gré, y compris par acquisition ou cession de blocs d'actions, dans les conditions autorisées par les autorités de marché compétentes. Dans ce cadre, ces moyens incluent l'utilisation de tout instrument financier dérivé négocié sur les marchés réglementés, les systèmes multilatéraux de négociation ou de gré à gré et la mise en place de stratégies optionnelles.

Le prix maximum d'achat par action ne devra pas excéder 100 euros. En cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves et attribution d'actions gratuites ainsi qu'en cas de division ou de regroupement des titres, ce prix maximal sera ajusté par un coefficient multiplicateur égal au rapport entre le nombre de titres composant le capital avant l'opération et ce nombre après l'opération. Il n'y aura pas de prix de revente minimum par action. Le montant maximum des fonds que la Société pourra consacrer au programme de rachat d'actions est de 12.000.000 euros.

Le nombre maximal d'actions pouvant être achetées en vertu de cette autorisation ne pourra excéder 10 % du nombre total des actions composant le capital social, en application des dispositions de l'article L.225-209 du Code de commerce. Cette limite de 10 % s'applique à un montant du capital de la Société qui sera, le cas échéant, ajusté pour prendre en compte les

opérations affectant le capital social postérieurement à la présente assemblée, les acquisitions réalisées par la Société ne pouvant en aucun l'amener à détenir, directement ou indirectement par l'intermédiaire de filiales indirectes, plus de 10 % du capital social.

Cette autorisation est donnée pour une durée maximum de dix-huit (18) mois à compter de la présente Assemblée Générale. Elle annule et remplace, pour la partie non utilisée, l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale Mixte du 27 mai 2011.

En vue d'assurer l'exécution de la présente autorisation, tous pouvoirs sont conférés au Directoire qui pourra déléguer lesdits pouvoirs pour passer tout ordre de bourse, conclure tout accord, effectuer toutes déclarations, remplir toutes formalités et d'une manière générale faire le nécessaire.

Sixième résolution : Renouvellement de mandat de membre du Conseil de Surveillance

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées ordinaires, constatant que le mandat de membre du Conseil de Surveillance de Monsieur Yvon Gattaz vient à expiration ce jour, renouvelle, pour une durée qui prendra fin le 17 juin 2015 à zéro heure, heure de Paris, le mandat de membre du Conseil de Surveillance de Monsieur Yvon Gattaz.

Monsieur Yvon Gattaz a fait savoir qu'il acceptait le renouvellement de son mandat et n'était frappé d'aucune mesure susceptible de lui en interdire l'exercice.

Septième résolution : Renouvellement de mandat de membre du Conseil de Surveillance

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées ordinaires, constatant que le mandat de membre du Conseil de Surveillance de Monsieur Bruno Gattaz vient à expiration ce jour, renouvelle, pour une durée de six (6) années qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017, le mandat de membre du Conseil de Surveillance de Monsieur Bruno Gattaz.

Monsieur Bruno Gattaz a fait savoir qu'il acceptait le renouvellement de son mandat et n'était frappé d'aucune mesure susceptible de lui en interdire l'exercice.

Huitième résolution : Renouvellement de mandat de membre du Conseil de Surveillance

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées ordinaires, constatant que le mandat de membre du Conseil de Surveillance de Madame Roselyne Gattaz vient à expiration ce jour, renouvelle, pour une durée de six (6) années qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017, le mandat de membre du Conseil de Surveillance de Madame Roselyne Gattaz.

Madame Roselyne Gattaz a fait savoir qu'elle acceptait le renouvellement de son mandat et n'était frappée d'aucune mesure susceptible de lui en interdire l'exercice.

*Neuvième résolution : **Fixation du montant des jetons de présence du Conseil de Surveillance pour l'exercice clos le 31 décembre 2011.***

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et majorité requises pour les assemblées ordinaires, décide d'allouer aux membres du Conseil de Surveillance, en rémunération de leur activité, à titre de jetons de présence, une somme annuelle globale de trente et un mille (31 000) euros pour l'exercice clos le 31 décembre 2011, étant précisé que la répartition de cette somme globale entre ses membres incombe au Conseil de Surveillance lui-même.

*Dixième résolution : **Pouvoirs.***

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original ou d'une copie du procès-verbal de la présente Assemblée pour effectuer les dépôts et publications prévus par la loi.

II - RESOLUTIONS RELEVANT DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

*Onzième résolution : **Autorisation donnée au Directoire pour réduire le capital social par annulation d'actions.***

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales extraordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Directoire et du rapport spécial des Commissaires aux comptes, autorise le Directoire à réduire en une ou plusieurs fois le capital social par annulation d'actions dans les limites autorisées par la loi, conformément aux dispositions de l'article L.225-209 et suivants du Code de commerce et L.225-213 du même Code.

Le nombre maximum d'actions de la Société pouvant être annulées en vertu de la présente autorisation est fixé à 10 % des actions composant le capital de la Société, par période de vingt-quatre (24) mois, étant précisé que cette limite s'applique à un nombre d'actions qui sera le cas échéant ajusté pour prendre en compte les opérations affectant le capital social postérieurement à la présente assemblée.

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au Directoire, avec faculté de subdélégation dans les conditions légales, pour réaliser sur ses seules décisions les opérations de réduction du capital social, arrêter le nombre d'actions à annuler dans la limite de 10 %, par période de vingt-quatre (24) mois, du nombre total des actions composant le capital social existant à la date de l'opération, fixer les modalités des opérations de réduction de capital et en constater la réalisation, le cas échéant imputer la différence entre la valeur de rachat des actions à annuler et leur valeur nominale sur tout poste de réserves ou primes, modifier consécutivement les statuts et accomplir toutes formalités nécessaires.

Cette autorisation est donnée pour dix-huit (18) mois à compter du jour de la présente Assemblée et prive d'effet et remplace, à hauteur des montants non utilisés, toute autorisation antérieure ayant le même objet.

Douzième résolution : Augmentation de capital réservée aux salariés.

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et majorité requises pour les assemblées générales extraordinaires, après avoir entendu la lecture du rapport du Directoire et du rapport spécial des Commissaires aux comptes, décide, en application des dispositions de l'article L. 225-129-6 du Code de commerce, de réserver aux salariés de la Société adhérant à un Plan d'Épargne d'Entreprise, une augmentation de capital par émission d'actions de numéraire, aux conditions prévues à l'article L. 443-5 du Code du travail.

En conséquence, l'Assemblée Générale :

- autorise le Directoire à procéder, dans un délai maximum de 26 mois à compter de la réunion de l'Assemblée Générale, à une augmentation de capital d'un montant nominal maximum de 1.200.000 euros en une ou plusieurs fois, par émission d'actions de numéraire réservées aux salariés adhérant à un plan d'épargne d'entreprise de la Société, et réalisée conformément aux dispositions de l'article L. 443-5 du Code du travail,
- décide en conséquence de supprimer au profit des salariés de la Société le droit préférentiel de souscription des actionnaires auxdites actions nouvelles,
- décide que les bénéficiaires des augmentations de capital autorisées, seront les adhérents à un plan d'épargne d'entreprise de la Société ou des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L. 225-180 du Code de commerce et qui remplissent, en outre, les conditions éventuellement fixées par le Directoire,
- décide que le prix des actions souscrites par les bénéficiaires visés ci-dessus, en application de la présente délégation, ne pourra être ni supérieur à la moyenne des premiers cours cotés de l'action lors des 20 séances de bourse précédant le jour de la décision du Directoire fixant la date d'ouverture de la souscription, ni inférieur de plus de 20 % à cette moyenne ou de 30 % lorsque la durée d'indisponibilité prévue par le plan en application de l'article L. 443-6 du Code du travail est supérieure ou égale à dix ans.

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au Directoire pour mettre en œuvre la présente délégation et la réalisation de l'augmentation de capital et à cet effet :

- fixer les conditions que devront remplir les bénéficiaires des actions nouvelles à provenir des augmentations de capital, objet de la présente résolution,
- fixer le nombre d'actions nouvelles à émettre et leur date de jouissance, le montant à émettre, le prix d'émission, les dates et modalités de chaque émission,
- fixer, dans les limites légales, les conditions de l'émission des actions nouvelles ainsi que les délais accordés aux salariés pour l'exercice de leurs droits et les délais et modalités de libération des actions nouvelles,
- constater la réalisation de l'augmentation de capital à concurrence des actions souscrites et procéder aux modifications corrélatives des statuts,
- procéder à toutes les opérations et formalités rendues nécessaires par la réalisation de l'augmentation de capital.

Treizième résolution : Pouvoirs.

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original ou d'une copie du procès-verbal de la présente Assemblée pour effectuer les dépôts et publications prévus par la loi.

2. ORGANES SOCIAUX

Conseil de Surveillance

Yvon Gattaz	Président du Conseil de Surveillance
Bruno Gattaz	Vice-président
Roselyne Gattaz	
Didier Lombard	
Marc Ventre	

Directoire

Pierre Gattaz	Président du Directoire
Guy de Royer	Directeur Financier

Comité de Direction

Pierre Gattaz	Président du Directoire
Dominique Buttin	Directeur de Division « <i>Aerospace Defense Instrumentation</i> » et Directeur Zone Amériques
André Hartmann	Directeur des Ressources Humaines et Fonctions Support
Dominique Pellizzari**	Directeur de Division « <i>Télécoms Automobile Industriel</i> »
Guy de Royer	Directeur Financier
Denis Aubourg	Directeur Commercial
Eric Charlery	Directeur Zone Asie

** *Entrée au comité en juillet 2011.*

Commissaires aux comptes

MAZARS

Exaltis - 61 rue Henri Regnault
92 075 La Défense Cedex

FIDUS

12, rue de Ponthieu
75008 Paris

Suppléants :

Guillaume Potel

Eric Lebegue

Personne responsable de l'information :

Guy de Royer (Directeur Financier)

Tél. : 01 49 35 35 35
infofinance@radiall.com

3. INFORMATIONS SUR LES MANDATAIRES SOCIAUX

Informations sur les mandats dans toute société au 31 décembre 2011 :

- **Yvon Gattaz, Président du Conseil de Surveillance**
Date de première nomination : 17 décembre 1993.
Echéance du mandat en cours : 2012.
Egalement Président du Conseil de Surveillance de HODIALL et gérant de la SOCIETE INVESTISSEMENT RADIALL
- **Bruno Gattaz, Membre du Conseil de Surveillance**
Date de première nomination : 17 décembre 1993.
Echéance du mandat en cours : 2012.
Egalement Vice-président du Conseil de Surveillance de HODIALL.
- **Marc Ventre, Membre du Conseil de Surveillance**
Date de première nomination : 7 décembre 2010.
Echéance du mandat en cours : 2014.
Egalement Directeur Général Adjoint du groupe SAFRAN Branche Propulsion.
- **Didier Lombard, Membre du Conseil de Surveillance**
Date de première nomination : 20 mai 2003.
Echéance du mandat en cours : 2014.
Egalement administrateur des sociétés THALES et de THOMSON et membre du Conseil de Surveillance de ST. MICROELECTRONICS. Président de FRANCE TELECOM ORANGE jusqu'au 23 février 2011.
- **Roselyne Gattaz, Membre du Conseil de Surveillance**
Date de première nomination : 16 mai 2006.
Echéance du mandat en cours : 2012.
Egalement membre du Conseil de Surveillance de HODIALL.
- **Pierre Gattaz, Président du Directoire**
Date de première nomination : 04 janvier 1994.
Echéance du mandat en cours : 2012.

Egalement en France, Président du Directoire de HODIALL et Président des sociétés RADIALL VENTURES, RADIALL SYSTEMS, D-LIGHTSYS, I.D.M.M. et RAYDIALL, et gérant de la SOCIETE INVESTISSEMENT RADIALL.

En Europe, administrateur des sociétés RADIALL AKTIEBOLAG, RADIALL NEDERLAND BV et RADIALL ELETTRONICA SRL, gérant de RADIALL GmbH et Administrateur de RADIALL LTD.

En Asie, administrateur des sociétés SHANGHAI RADIAL ELECTRONICS CO LTD, RADIAL ELECTRONICS (ASIA) LTD, RADIAL INTERNATIONAL LTD, NIHON RADIAL KK et RADIAL INDIA PRIVATE LIMITED.

En Amériques, également administrateur des sociétés RADIAL AMERICA INC. et RADIAL USA INC.

- **Guy de Royer, Membre du Directoire**

Date de première nomination : 17 novembre 2009.

Echéance du mandat en cours : 2012.

En France, également Membre du Directoire de HODIAL depuis le 15 avril 2010.

En Europe, également administrateur des sociétés RADIAL AKTIEBOLAG, RADIAL ELETTRONICA SRL, gérant de RADIAL GmbH et Directeur de RADIAL LTD.

En Asie, administrateur de la société RADIAL INDIA PRIVATE LIMITED.

➤ **Tableau de synthèse des rémunérations brutes (avantages en nature compris) et des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social**

	Exercice 2011	Exercice 2010
Pierre Gattaz (Président du Directoire)		
Rémunérations dues au titre de l'exercice	362 099	396 816
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	Pas d'attribution d'options en 2011	Pas d'attribution d'options en 2010
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	Pas d'attribution d'action de performance en 2011	Pas d'attribution d'action de performance en 2010
TOTAL	362 099	396 816
Guy de Royer		
Rémunérations dues au titre de l'exercice	193 249	181 555
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	Pas d'attribution d'options en 2011	Pas d'attribution d'options en 2010
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	Pas d'attribution d'action de performance en 2011	Pas d'attribution d'action de performance en 2010
TOTAL	193 249	181 555

Dirigeants mandataires sociaux au 31 décembre 2011	Contrats de travail		Régime de retraite supplémentaire		Indemnités ou avantages dus ou susceptible d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonctions		Indemnités relatives à une clause de non concurrence	
	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non
Pierre GATTAZ Président du Directoire 24/03/2006 AG comptes 2011	X		X			X		X
Guy de ROYER Directeur Financier 17/11/2009 AG Comptes 2011	X		X			X		X

➤ **Détails des rémunérations brutes (avantages en nature compris) versées au cours des exercices 2010 et 2011 aux mandataires sociaux par RADIALL, ses filiales ou ses sociétés contrôlantes :**

Tableau récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social*

	Exercice 2010		Exercice 2011	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
Pierre Gattaz				
Président du Directoire				
Rémunération fixe	292 817	292 817	302 739	302 739
Rémunération variable	58 443	0	14 369	58 443
Rémunération exceptionnelle	38 500	38 500	38 500	38 500
Jetons de présence				
Avantages en nature	7 056	7 056	6 491	6 491
TOTAL	396 816	338 373	362 099	406 173
Guy de ROYER				
Membre du Directoire et Directeur Financier				
Rémunération fixe	160 641	160 641	166 794	166 794
Rémunération variable	18 649	9 224	24 127	18 649
Rémunération exceptionnelle				
Jetons de présence				
Avantages en nature	2 265	2 265	2 328	2 328
TOTAL	181 555	172 130	193 249	187 771

* Au titre de la période d'exercice de leur mandat.

La part variable du salaire des membres du Directoire versée au mois de mars 2012 a été fonction de grilles d'objectifs personnalisées ayant trait aux performances collectives et individuelles réalisées sur l'exercice 2011 (croissance, rentabilité, excellence opérationnelle, ...).

Jetons de Présence et autres rémunérations perçus par les mandataires sociaux non dirigeants

Mandataires sociaux non dirigeants	Montants versés au cours de l'exercice 2010	Montants versés au cours de l'exercice 2011
Yvon Gattaz		
Jetons de Présence	5 000	5 000
Autres rémunérations *	110 628	110 628
Bruno Gattaz		
Jetons de Présence	4 000	4 000
Autres rémunérations		
Roselyne Gattaz		
Jetons de Présence	4 000	4 000
Autres rémunérations		
Didier Lombard		
Jetons de Présence	8 000	8 000
Autres rémunérations		
Robert Papin**		
Jetons de Présence	6 000	-
Autres rémunérations		
Marc Ventre***		
Jetons de Présence	0	8 000
Autres rémunérations	0	0

* Indemnités au titre des fonctions de Président du Conseil de Surveillance de RADIALL.

** Mandataire social jusqu'au 07 décembre 2010.

*** Mandataire social à compter du 07 décembre 2010.

4.RAPPORT SPECIAL DU DIRECTOIRE SUR LES OPTIONS DE SOUSCRIPTIONS D' ACTIONS

Conformément aux dispositions de l'article L.225-184 du Code de Commerce visant l'attribution d'options de souscriptions au bénéfice des salariés et dirigeants, nous vous informons que, durant l'exercice 2011, le Directoire n'a accordé aucune option de souscription d'actions.

5.RAPPORT SPECIAL DU DIRECTOIRE SUR LES OPERATIONS SUR TITRES DES DIRIGEANTS

Conformément aux dispositions de l'article L621-18-2 du code monétaire et financier sur les titres de sociétés et de l'article 222-14 du règlement de l'Autorité des Marchés Financiers, nous vous informons qu'au cours de l'année 2011, aucune opération sur les titres de la Société n'a été réalisée par des dirigeants.

www.radiall.com 



RADIALL SA

101, rue Philibert Hoffmann

93116 Rosny-sous-Bois Cedex - France

Tel.: +33 1 49 35 35 35 - Fax: +33 1 48 54 63 63

infofinance@radiall.com

RADIALL 
The next connexion